VERS DE NOUVELLES INSTITUTIONS POUR LA FRANCE



CONSEIL SOUVERAIN FRANÇAIS

Avec la coordination de Erwan Le PONTOT et la coopération de Clara Sila, Mélodie B., Cathy F., autres, sans oublier la contribution de Électron et de Pierre-Joseph pour le recrutement.

BIOGRAPHIE DES PERSONNALITÉS

nommées tout au long des cours de l'histoire des constitutions.

COURS NUMÉRO IV

COURS NUMÉRO I



Thomas HOBBES, né le <u>5 avril</u> 1588 à Westport, Angleterre et mort le 4 décembre 1679 Hardwick Hall, en Angleterre) est un philosophe anglais. Son œuvre maieure. Léviathan. eut influence considérable sur la philosophie politique moderne, par sa conceptualisation de l'état de

nature et du **contrat social**, conceptualisation qui fonde les bases de la souveraineté. Quoique souvent accusé de conservatisme excessif (par Arendt et Foucault notamment), ayant inspiré des auteurs comme Maistre et Schmitt, le Léviathan eut aussi une influence considérable sur l'émergence du <u>libéralisme</u> et de la pensée économique libérale du XXè siècle, et sur l'étude des <u>relations internationales</u> et de son courant rationaliste dominant : le réalisme.

Lien avec le contrat social -JJ ROUSSEAU. 01D12



John Locke, né le 29 août 1632 à Wrington (Somerset) et mort le 28 octobre 1704 à High Laver (Essex), est un philosophe anglais. Il vit à une époque charnière qui voit la fin des <u>guerres de religion</u>, les débuts du rationalisme et une forte opposition à l'<u>absolutisme</u> en Angleterre. Proche

du comte de Shaftesbury, Locke est partie prenante à ces débats et aux théories alors naissantes du contrat <mark>social</mark>, de <mark>la loi et du droit naturel,</mark> ainsi que de l'<u>état</u> de nature. Il s'intéresse aussi aux prémices de ce qui histoire et philosophie politique : entre autre : De sera appelé à compter du XIXe siècle le <u>libéralisme</u>. (lien avec la pensée de Montesquieu)*. 01D12



Jean-Jacques Rousseau, né le 28 <u>juin 1712 à Genève</u> et mort le <u>2</u> juillet 1778 à Ermenonville (Oise), est un <u>écrivain</u>, <u>philosophe</u> et musicien genevois francophone. Orphelin de mère très jeune, sa vie est marquée par l'errance. Si ses livres et lettres connaissent à partir de 1749 un fort succès, ils lui valent aussi des conflits avec l'<u>Église</u>

catholique et Genève qui l'obligent à changer souvent de résidence. Après sa mort, son corps est transféré au Panthéon de Paris en 1794. Rousseau est critique par rapport à la pensée politique et philosophique développée par <u>Hobbes</u> et <u>Locke</u>.

Du contrat social ou Principes du droit politique est un ouvrage de philosophie politique publié en 1762. Il a constitué un tournant décisif pour la modernité et s'est imposé comme un des textes majeurs de la philosophie politique et sociale, en affirmant le principe de souveraineté du peuple appuyé sur les notions de <u>liberté</u>, d'<u>égalité</u>, et de <u>volonté générale</u>.

Lien avec le contrat social -Thomas Hobbes. 01D12



Charles Louis de Secondat, baron de <u>La Brède</u> et de Montesquieu, est un penseur précurseur de politique, la sociologie, philosophe et écrivain français des Lumières, né le 18 janvier 1689 à La Brède (près de Bordeaux) et mort le 10 février **1755 à Paris.** il se consacre à ses grands ouvrages qui associent

l'Esprit des lois (1748), dans lequel il développe sa réflexion sur la répartition des fonctions de l'État entre ses différentes composantes, appelée postérieurement « principe de <u>séparation des pouvoirs</u> ». Montesquieu,

l'organisation politique et sociale sur lesquels les est le dernier souverain de la dynastie en France. La modernes politiquement sociétés et s'appuient. Ses conceptions — notamment en matière de <u>séparation des pouvoirs</u> — ont contribué à définir le principe des démocraties occidentales.

- Commentaire de Montesquieu préfigurant la notion d'État de Droit* « Les nations, qui sont à l'égard de tout l'univers ce que les particuliers sont dans un État, se gouvernent, comme eux, par le droit naturel et par les lois qu'elles se sont faites.» Charles de Secondat, baron de Montesquieu, De l'esprit des lois (1748). (lien avec la pensée de John Locke* et avec la pensée de Léon Duguit*). 01D27



Léon Duguit, né le 4 février 1859 à Libourne et mort le 18 décembre 1928, est un juriste français spécialiste de droit public. Il a recouru à la méthode du positivisme juridique. Duguit fait figure de

précurseur d'une théorie juridique de l'État et du **droit***. Son œuvre a visé à revoir la discipline juridique et à en faire une véritable "science" en opposition avec la méthode de la dogmatique juridique. Il emprunte ainsi à Durkheim sa méthodologie sociologique et à Auguste Comte le positivisme. Il affirme donc l'existence et la nécessité d'un droit, qui correspond à la solidarité, ou encore, à l'interdépendance des individus. Il fait une critique de l'État et soutient que ce dernier n'est qu'une modalité politique. L'État est une forme précaire ; comme il est apparu, il peut disparaître. (*lien avec la pensée de Montesquieu). 01D29

Pr Bouscau Franck, né le 22 août 1959, Pr d'Histoire du droit et des institutions à Rennes 1 Faculté de droit, membre du laboratoire Centre d'histoire du droit (CHD) (en 2018), Avocat honoraire à la Cour de Paris.

(Référence pour l'histoire du début de la dynastie et la construction de l'état*). (NdR : aucune fiche sur lui : il y a peu d'infos et elles sont disséminées).

Grandes armes du royaume de France à la fin de l'Ancien Régime.

> Dynastie Capétienne : Les Capétiens forment une dvnastie princière d'origine franque, issue des Robertiens, qui accède en <u>987</u> au trône de <u>France</u> lors de l'élection d'<u>Hugues Capet</u>. Ses descendants règnent sur la France sans interruption jusqu'en 1792 (avec la branche directe jusqu'en 1328 puis les

branches cadettes des <u>Valois</u> jusqu'en <u>1589</u> et des <u>Bourbons</u>), puis à nouveau de <u>1814</u> à <u>1848</u> avec .une interruption pendant les **Cent-Jours**.

avec entre autres John Locke, est l'un des penseurs de Louis-Philippe (quatrième maison capétienne d'Orléans) libérales dynastie capétienne est la dynastie qui a le plus influencé les peuples d'Europe durant le Moyen Âge. Principalement basée en France, les Capétiens ont régné sur : le <u>royaume de France</u>, le <u>royaume de</u> Portugal, le royaume d'Aragon, le royaume de Navarre, l'Empire latin de Constantinople, le royaume de Pologne, le royaume de Hongrie (successif à celui des Magyars/Avars), un duché dans le Saint-Empire romain germanique et un dans le royaume d'Angleterre. Lien : début de la dynsatie et construction de l'état. Source: Pr Bouscau Franck* 01D32



CLOVIS Ier: Clovis Ier, en latin Chlodovechus, né à <u>Tournai</u> vers 466 et mort à <u>Paris</u> le <u>27</u> novembre 511, est roi des Francs saliens, puis roi de tous les <u>Francs</u> de <u>481</u> à <u>511</u>.

Chef militaire, il accroît considérablement le territoire du petit royaume des Francs saliens, dont il hérite à la mort de son père, Childéric (481), pour finir par unifier une grande partie des

royaumes francs, repousser Alamans et Burgondes et annexer les territoires des Wisigoths dans le Sud de la Gaule. 01D33

Arbre généalogique des Carolingiens



Carolingiens (ou Carlovingiens jusqu'à la fin du <u>XIXe siècle</u>) forment une dynastie de rois francs qui règnent sur l'<u>Europe occidentale</u> de <u>751</u> jusqu'en <u>987</u>. Le terme carolingien, en <u>latin médiéval</u> karolingi, est dérivé de Carolus, qui est à la fois le prénom <u>latinisé</u> de Charles Martel (690-741), l'aïeul de cette dynastie, et celui de son petit-

fils Charlemagne (742?-814), considéré comme le plus illustre des rois de cette lignée.

Certains historiens, notamment au XIX^{me} siècle, désignent la lignée comme la « seconde race » des rois 01D33 francs.



Louis 1^{er} le Pieux, Louis I^{er} dit « le Pieux » ou « le Débonnaire ». né à Cassinogilum (<u>Chasseneuil-</u> du-Poitou) le 16/04/ 778 ap. J.-C., et mort le 20/06/840 à Ingelheim, près de Mayence, est roi d'Aquitaine jusqu'en 814, puis empereur d'Occident de 814 à sa mort en 840. Il est le fils de Charlemagne et de Hildegarde de Vintzgau. Son règne est marqué

par de nombreuses menaces sur l'unité de l'<u>Empire</u> carolingien: non seulement il dut faire face aux raids des Vikings, mais ses fils se révoltèrent contre lui en plusieurs occasions.

Les ambitions des grandes familles aristocratiques s'affirment alors de plus en plus, menaçant le pouvoir impérial. Après sa mort, l'Empire carolingien est partagé entre les royaumes de ses fils Charles, Lothaire (qui reçoit le titre impérial), et Louis le Germanique par le <u>traité de Verdun</u>. (lien : début de la dynastie et construction de l'état*) 01D33

Auguste, (Empereur romain), né sous le nom de Caius Octavius le <u>23</u> <u>septembre</u> <u>63 av. J.-C.</u> à <u>Rome</u>, d'abord appelé Octave puis portant le nom de *Imperator Caesar Divi Filius* **Augustus** à sa mort le <u>19 août</u> <u>14 apr.</u> <u>J.-C.</u> à <u>Nola</u>, est le **premier empe**reur romain du 16 janvier 27 av. J.C. au 19 août. La Gaule est attri-

buée à Octave. 27-25 av J.-C. Octave, devenu Auguste, conduit des expéditions en Gaule, puis en Espagne. (Lien: la conquête de la Gaule) 01D36



Cnaeu Domitius Ahenobarbus, né vers 165 av.J-C et mort vers 104 av. J.-C, est un général romain et consul en 122 av. J.-C. Il prend le commandement d'une campagne de conquête de la Gaule méridionale. En l'an 122, il est élu consul. Trois années plus tôt, appelés à l'aide par leurs alliés Marseillais, contre les <u>Salyens</u>, les Romains commencent des campagnes mili-

taires dans les territoires de Gaule méridionale. Assez rapidement la zone de conflit s'étend par contiguïté, engageant des peuples puissants comme les Voconces puis les Allobroges et leurs alliés Arvernes, qui se trouvent en position hégémonique en Gaule. (Lien: la conquête de la Gaule)

(NdR: il y a plusieurs personnes du même nom; celui qui paraissait le plus cohérent au niveau des dates a été retenu.)

ALLEU: Terre possédée en propriété complète, ne dépendant d'aucune seigneurie foncière. Un alleu ou franc-alleu est une terre dont le possesseur ne doit pas d'hommage ou de reconnaissance à un seigneur. Leurs possesseurs ne doivent payer ni redevance seigneuriale telle que le cens, ni les lods à chaque mutation, d'où nombreux pouvoirs exceptionnels, adossés à une polil'expression de terres allodiales. Dans la plupart des provinces de France, le principe qui s'applique est celui énoncé par la Coutume de Paris, « Nulle terre sans seigneur », autrement dit toute terre est présumée avoir | mentaires, économiques et foncières, il se fit nommer un seigneur, sauf titre contraire, mais dans quelques autres pays comme ceux régis par la Coutume de Troyes, de Chaumont-en-Bassigny, de Langres, etc., c'est l'allodialité qui est présumée avec le principe inverse, « Nul seigneur sans titre ». Il existe aussi des alleux nobles.



Fabius Maximus Allobrogicus: surnommé **Allobrogicus**, né vers 164 av. J.-C., est un consul et général <u>romain</u> qui remporte une importante victoire sur le peuple gaulois des <u>Allobroges</u> et leur allié le roi arverne Bituitos en 121 av. <u>J.-C.</u> Cette campagne victorieuse, menée avec <u>Čnaeus Domitius</u>

Ahenobarbus, marque la création de la province romaine de <u>Gaule narbonnaise</u>. À la suite de son <u>triomphe</u>, Fabius obtient le droit de porter le surnom *Al*lobrogicus, « vainqueur des Allobroges ». Il a également le droit de faire construire à Rome un monument particulier pour célébrer ses exploits, le premier arc de triomphe érigé dans la ville, appelé fornix Fabianus. (Lien : la conquête de la Gaule)



Caius Julius Caesar : Caius *Iulius Caesar IV* à sa naissance, Imperator Iulius Caesar Divus après sa mort), aussi appelé simplement César, est un général, homme politique et écrivain romain, né à Rome le <u>12</u> ou le <u>13 juillet 100 av. J.-</u> C. et mort le <u>15 mars</u> <u>44 av. J.-C.</u> (aux <u>ides de mars)6</u> dans la même ville. Son parcours unique, au cœur du dernier siècle de la République

<u>romaine</u>, bouleversée par les tensions sociales et les guerres civiles, marqua le monde romain et l'histoire universelle: ambitieux, il s'appuya sur le <u>courant</u> réformateur et démagogue qui traversait la cité romaine pour favoriser son ascension politique; stratège et tacticien, il repoussa à l'aide de ses armées les frontières de la République romaine jusqu'au Rhin et à l'<u>océan Atlantique</u> en conquérant la <u>Gaule</u>, puis utilisa ses légions pour s'emparer du pouvoir au cours de la guerre civile qui l'opposa à Pompée, son ancien allié, puis aux républicains. Acclamé comme un *imperator* favorisé des dieux, seul maître à Rome après une suite de victoires foudroyantes sur ses adversaires, il entreprit de réformer l'État et de modifier l'organisation de la classe politique dirigeante afin de satisfaire les revendications de la mouvance des *populares* dont il se revendique. Pour ce faire, il concentra progressivement grâce à son contrôle sur le Sénat de Rome — de tique de <u>culte de la personnalité</u> inédite reposant sur ses ascendances divines et sa fortune personnelle. Adoré du peuple pour qui il faisait montre de largesses frudictateur, d'abord pour 10 ans avec des pouvoirs constitutionnels, puis à vie, autorisé à porter la toge et la couronne des triomphateurs en permanence. (Lien : la conquête de la Gaule) 01D36

<u>BIOGRAPHIE DES PERSONNALITÉS</u>



HUNS: Les HUNS sont un ancien peuple (ou, selon certaines sources, une confédération<u>1,2</u>) <u>nomade</u> originaire de l'Asie centrale, dont la pré-Asence en <u>Europe</u> est attestée à partir du <u>IVe siècle</u> et qui y

établirent le vaste empire hunnique. L'origine des Huns est disputée : bien que dès le XVIIIe siècle, l'orientaliste royaume naissant conquiert ensuite les îles des Baléares, français Joseph de Guignes les ait reliés aux Xiongnu, nomades présumés turcs ou mongols voisins septentrionaux des Chinois, suggérant qu'ils étaient leurs descen-Les Huns ont joué un rôle important dans le cadre des grandes invasions qui contribuèrent à l'écroulement de l'Empire romain d'Occident. Sous le règne d'Attila, l'empire est unifié mais ne lui survit pas plus d'un an. La puissance militaire était principalement basée sur l'emploi d'archers montés. (Lien : la conquête de la Gaule). 01D37



WISIGOTHS: Les Wisigoths (« Goths sages » ou, comme dans le mot allemand et néerlandais Westgoten, « Goths de l'ouest ») ou Tervinges (« peuple de la forêt ») étaient un peuple germanique issu des Goths. Les Wisigoths sont ceux qui, migrant depuis la région de la mer Noire, s'installèrent vers <u>270</u>-<u>275</u> dans la province romaine abandonnée de

Dacie (actuelle Roumanie), au sein de l'Empire romain. Les Wisigoths migrèrent à nouveau vers l'ouest dès 376 et vécurent au sein de l'Empire romain d'Occident, en Hispanie et en Aquitaine. Wisigoths et Ostrogoths sont classés dans la branche ostique des peuples germaniques. Après la chute de l'Empire romain d'Occident (476), les Wisigoths ont continué pendant près de 250 ans à jouer un rôle important en Europe occidentale. C'est l'un des peuples barbares les plus prestigieux d'Europe, tant par sa longue histoire et ses origines mythiques, que par les traces qu'il laissa longtemps dans les esprits. (Lien : la conquête de la Gaule).



OSTROGOTHS: Les Ostrogoths sont une confédération à dominante germanique qui apparaît dans l'<u>Antiquité</u> et poursuit son évolution jusqu'à l'<u>Antiquité tardive</u>. Ils font partie des Goths et apparaissent dans les bassins de la <u>Vistule</u>, puis du <u>Dniepr</u> et du Boug méridional, d'où ils sont évincés par les <u>Huns</u>, avant de ravager les

Balkans pour finalement conquérir l'Italie sous le règne de <u>Théodoric le Grand</u>. Une petite minorité <u>reste en Crimée</u>. 508 : début d'une campagne des Ostrogoths sous Théodoric le Grand en direction de la Gaule méridionale (fin en 511): la Provence passe des Wisigoths aux Ostrogoths. 526 : Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths et d'Italie meurt de la dysenterie. Athalaric succède à Théodoric le Grand comme roi des Ostrogoths. (Lien : la conquête de la Gaule). 01D37



VANDALES: Le rovaume vandale (en latin: Regnum Vandalum) ou rovaume des Vandales et des Alains (en <u>latin</u> : Regnum Vandalorum et Alano*rum)* est un <u>royaume barbare</u> fondé par le roi vandale <u>Genséric</u> en 435, qui règne sur une partie de l'<u>Afrique du</u> Nord-Ouest et la Méditerranée. Le

de la Sardaigne et de la Corse, alors régies par les Romains. Dans les années 460, les Romains lancent deux expéditions militaires navales infructueuses dans le but de renverser les Vandales et de reprendre l'Afrique. La conquête de l'Afrique romaine par les Vandales est un coup dur pour l'Empire romain d'Occident encerclé, l'Afrique étant une source de revenus majeure et un fournisseur de <u>céréales</u> (<u>blé</u>) pour la ville de <u>Rome</u>. (*Lien* : <mark>la conquête de la Gaule).</mark> 01D37



BURGONDES: Les Burgondes sont un des peuples du groupe des Germains orientaux. Identifiés comme tels, ils relèvent de l'aire culturelle de l'<u>Âge du fer germani-que ancien</u>. Hypothétiquement originaires de l'île de Bornholm en Mer Baltique, leur ethnogenèse remonte-rait à l'Âge du bronze danois. Au terme des

Migrations germaniques de la fin de l'Antiquité, les Burgondes s'établissent durablement dans le centre-est de la Gaule comme peuple fédéré de l'Empire romain d'Occident. Lors de son effondrement au Ve siècle, ils y fondent un royaume couvrant initialement tout ou partie des actuelles régions suivantes : Bourgogne, Franche-Comté, Savoie, Lyonnais, Dauphiné et Suisse romande. Dès 534, le Royaume des Burgondes est intégré à l'Espace Mérovingien en tant que Regnum Burgundi, futur Royaume de Bourgogne. (Lien : la conquête de la Gaule). 01D37



FRANCS (l'Empire des) : les royaumes francs sont les différents <u>royaumes barbares</u> qui se sont succédé ou ont cohabité en Europe <u>occidentale</u> durant le <u>Haut Moyen</u> Âge après le <u>déclin de l'Empire</u> romain d'Occident et la conquête de ces territoires par les Francs au cours du <u>Ve siècle</u>. Ces royaumes, formant ensemble une entité appelée le **royaume des Francs.**

(en latin: Regnum Francorum), perdurent pendant tout <u>le Haut Moyen Âge, du Ve siècle</u> au <u>IXe siècle</u>. À partir de 911, sous Charles III le Simple, le plus occidental des royaumes francs, issu du partage de Verdun en 843 et que certains historiens qualifient de Francie occidentale, revendique seul de facon continue l'héritage du royaume des Francs de Clovis et Charlemagne par la titulature permanente de ses rois se proclamant tous rois des Francs. (lien : début de la dynastie et construction de l'état*).

La Guerre des Suèves

sont un groupe de <u>peuples</u> mentionnés germaniques pour la première fois par César durant la *Guerre des* Gaules lors de ses affrontements avec Arioviste en

58 av. J.-C. Ils participent aux grandes invasions de la fin de l'Empire romain et laissent de nombreuses empreintes géohistoriques, notamment, la région d'Allemagne qui aujourd'hui encore porte leur nom, la Souabe. En 58 av. J.-C., dans une bataille sur le Rhin, César défait les Suèves qui, conduits par <u>Arioviste</u>, avaient pénétré en Gaule (*Lien* : *la conquête de la Gaule*).



Rome a lieu du 24 au 27 août <u>410</u>. Les Wisigoths conduits par Alaric <u>1^{er} prennent et pillent <u>Rome, qui</u></u> n'avait pas été prise depuis 390. Cet événement marquant est, selon certaines acceptions, la fin <u>l'Antiquité</u> et un passage au <u>Haut</u> Moyen Âge.

Face à l'intransigeance de l'empereur Honorius qui refuse de lui accorder des terres, Alaric menace de prendre Rome en 408 puis une deuxième fois en 410.

Afin d'obtenir gain de cause, il décide alors de mettre ses menaces à exécution par une démonstration de force en prenant la ville. Le 24 août 410, peut-être grâce à une trahison, ils entrent dans la ville par la porte Salaria. Rome est pillée pendant trois jours, à commencer par les demeures sénatoriales de l'Aventin et du Caelius et les édifices publics des forums. Alaric ordonne néanmoins d'épargner la vie des hommes et l'honneur des femmes. Défense est faite de brûler les édifices religieux, les basiliques de Saint-Paul et de Saint-Pierre étant érigées en asile inviolable. Les guerriers épargnent tous ceux qui trouvent refuge dans les églises et rendent ensuite aux basiliques tout ce qui leur a été pris. Certains

historiens désignent cette date plutôt que 476 comme étant celle de la fin de l'Empire romain d'Occident : après 410, les « empereurs » ne sont plus en effet que des marionnettes, des êtres faibles, sans relief, souvent des enfants, encadrés par un clan ou un groupe d'intérêts. (lien : début de la formation des royaumes indépendants dans l'ancien Empire Romain d'Occident plus marqué après 476, la chute de Romulus Augustus qui est la dernière personnalité à avoir été proclamée <mark>empereur romain).</mark> 01D37



DIOCLÉTIEN : Dioclétien, de son nom complet Caius Aurelius Valerius Diocletianus Augustus, est empereur romain qui régna du 20 novembre 284 au 1^{er} mai 305. Né dans fréquemment donné à <u>Jésus de Nazareth</u> dans les une famille modeste de Dalmatie,

SUÈVES: Les Suèves Dioclétien gravit les échelons de l'armée pour devenir (Suevi ou Suebi en latin) commandant de la cavalerie de l'empereur Carus. Après la mort de Carus et de son fils Numérien durant la campagne en Perse, il est proclamé empereur.

> (Lien : la conquête de la Gaule et l'anti christianisme alterné de période de tolérance.) 01D38



GALÈRE: Maximien Galère, dit Galère né vers 250 à Felix Romuliana et mort le 51 mai 311 en Dardanie, est un empereur romain du Bas-Empire ayant régné pendant la <u>Tétrarchie</u>. Galère entre très tôt dans l'armée et rapidement progresse dans hiérarchie militaire. Repéré par

Sac de Rome (410) : Le sac de l'empereur <u>Dioclétien</u>, il épouse sa fille <u>Galeria Valeria</u> et devient son César, soit son viceempereur, responsable de l'<u>Illyrie</u>, en <u> 293.</u> Galère devient ainsi l'un des quatre hommes qui dirigent collégialement l'Empire. Très critique à l'égard de la religion chrétienne, il approuve, sinon encourage, la mise en place de la Grande persécution décrétée en 303 par son supérieur, l'empereur Dioclétien, sur lequel il a de plus en plus d'influence. (Lien : la conquête de la Gaule et l'anti christianisme alterné de période de tolérance.) 01D38



CONSTANTIN : Constantin Ier né à Naissus en Mésie (aujourd'hui Niš en Serbie) le 27 février 272, est proclamé 34^e empereur romain en 306 par les légions de Bretagne (actuel sud de la Grande-Bretagne), et mort le 22 mai 337 après 31 ans de règne. C'est une figure prépondérante du IVe siècle.Il fonde en <u>330</u> une nouvelle capitale à

son nom, Constantinople (actuellement Istanbul). Ses réformes favorisent largement l'essor du christianisme, vers lequel il se tourne progressivement, et dont il est même devenu l'un des saints pour l'Église orthodoxe et un saint local pour l'Église catholique, sous le nom de Constantin le Grand. (Lien : la conquête de la Gaule <mark>et signataire de « la paix avec l'Église »</mark>).



CHRIST : (du <u>grec</u> χριστός / christós) est la traduction du terme <u>hébreu</u> מַשִּׁיחַ (mashia'h, dont dérive le nom français « Messie »), signifiant « l'oint [du <u>Seigneur</u>] », c'est-à-dire une personne consacrée par une onction divine.

Les deux dernières lettres de Christ (st)elles se prononcent titre est habituellement. Ce

quatre évangiles, et surtout dans les lettres de saint engendré par Dieu le Père à un moment donné, une <u>Paul</u>. Les <u>chrétiens</u> de tout temps ont repris ce titre « Jésus-Christ » (souvent abrégé en « J.-C. » quand il s'agit de date) ou simplement « le Christ ». Ce n'est qu'à partir des recherches critiques du XIXe siècle que les historiens ont peu à peu dissocié Jésus-Christ, la figure religieuse, et Jésus de Nazareth, le personnage historique. (Reconnu comme Dieu et homme au concile de Nicée).

> ARIUS (évêque): né dans les années 250 en Cyrénaïque et mort en 336 à Constantinople, est un presbytre, théologien et <u>ascète</u> <u>chrétien</u> dont le ministère se déroule à Alexandrie et dont la pastorale innovante est à l'origine de la son nom, doctrine qui porte l'« <u>arianisme</u> ». La querelle au sujet de la <u>Trinité</u>, engendrée par ses positions durant le IVe siècle, a

durablement influencé la chrétienté définissant la profession de foi du christianisme nicéen (devenu catholique et orthodoxe) tandis que l'arianisme est devenu, pour les nicéens, l'archétype de l'hérésie. Arianisme: doctrine professée par Arius et ses disciples est fondée sur la négation de la divinité de Jésus. L'arianisme niait la consubstantialité, c'est-à-dire, l'égalité de substance du Fils avec le Père et considérait Jésus le Fils de Dieu comme une nature inférieure, subordonnée. Cette hérésie, qui touche un point essentiel de la <u>foi chrétienne</u> : « la divinité de Jésus », a été condamnée par le concile de Nicée en 325.

> **THÈODOSE 1**er, Théodose le Grand (en <u>latin</u>: Theodosius Magnus), est un empereur romain. Né en 347, il règne de <u>379</u> jusqu'à sa mort le <u>17 janvier</u> <u>395</u>. C'est le dernier empereur à régner sur l'Empire romain unifié. Le jeune Théodose passe son enfance dans son Espagne natale. On ne connaît presque

rien de son éducation, à l'exception de l'intérêt qu'il montre pour l'étude de l'histoire. En raison de sa haute naissance, il reçoit probablement une bonne éducation. Il entame une carrière militaire et il prend part aux campagnes en Bretagne en 368-369. (Officialise le christianisme Nicéen et exclu l'arianisme en 380). 01D38

ARIENS: La théologie arienne a d'abord été attribuée à Arius (c. 256–336 après J.C.), un presbytre chrétien d'Alexandrie en Egypte.. L'arianisme est une doctrine christologique non trinitaire due à Arius, théologien alexandrin au début du IVe siècle qui affirme la

croyance que Jésus-Christ est le Fils de Dieu qui a été

créature distincte du Père et qui lui est donc subordonnée, mais le Fils est aussi Dieu (c.-à-d. Dieu le Fils)1,5. Le terme « arien » est dérivé du nom Arius ; la désignation « chrétien » n'était pas une désignation choisie par lui-même mais donnée par des opposants hostiles -cette dénomination ne fut jamais acceptée par ceux à qui elle avait été imposée. 01D38

Saint MARTIN de Tours aussi nommé Martin le Miséricordieux, ou encore saint Martin des Champs, (né dans l'Empire romain, plus précisément à Savaria, dans la province romaine de Pannonie (actuelle Hongrie), en 316, et mort à Candes, en Gaule, le 8 novembre 397, est l'un des principaux saints de la chrétienté et le plus célèbre des évêques de Tours avec Grégoire de Tours. Sa



vie est essentiellement connue par la <u>Vita</u> sancti Martini (Vie de saint Martin) écrite en 396-397 par <u>Sulpice-Sévère</u>, qui fut l'un de ses disciples. La dévotion à Martin se manifeste à travers une <u>relique</u>, le manteau ou la chape de Martin - qu'il partage avec un déshérité transi de froid. (*Introduit le monachisme* <mark>et christianise les campagnes).</mark> 01D39

Les Rois SALIENS : les Saliens sont les membres d'un des peuples germaniques qui constituent la ligue des <u>Francs</u>. Ce peuple vivait à l'origine à l'est sur la rive du Rhin, comme tous les autres peuples francs, mais quant à eux à proximi-

té de l'embouchure. Ils étaient voisins des Chamaves et des <u>Bataves</u>, autres peuples francs, mais aussi de deux autres peuples non francs, les Frisons et les Chauques. Par la suite, le roi Clodion le Chevelu conduit une partie des Francs saliens, déjà établis en Gaule autour de Cambrai où il fonde un royaume dont héritera le roi Clovis 1re. 01D40



Ragnacaire: ou Ragnachaire, est un <u>roi des Francs</u> à <u>Cambrai</u>, tué par son cousin Clovis I^{er} Grégoire de Tours raconte que Ragnacaire, roi de Cambrai, avait un favori du nom de Farron avec qui il partageait des mœurs si déréglées que Clovis,décida d'y mettre fin en soulevant les leudes de Ragnacaire contre leur roi. Son royaume a pour siège la ville de <u>Cambrai</u>, conquise

par Clodion le Chevelu entre 448 et 451 probable que Ragnacaire et ses frères soient descendants de Clodion. Allié avec Clovis contre les Romains. 01D40

ou <u>510</u>) était un roi d'une partie des <u>Francs</u> <u>saliens</u>, seconde moitié du <u>Ve siècle</u>. Il est connu par un passage de l'*Histoire des* Francs de <u>Grégoire de Tours</u>. Cararic était sans doute l'un des descendants du roi Clodion le Chevelu, donc un proche cousin du roi Clovis I^{er}. Il était roi,sans doute à <u>Tongres</u>, l'un des royaumes francs. En <u>486,</u> lorsque Clovis entreprit la conquête du royaume de Syagrius, il lui promit de participer à l'expédition. Cependant, lors de la bataille, Cararic se

tient à distance, pour ne se prononcer qu'en faveur de l'armée victorieuse. Puis Clovis décide d'annexer les royaumes de ses cousins. Pour Cararic, il prend comme prétexte pour l'attaquer, son attitude lors de la bataille de Soissons. Clovis fait capturer puis exécuter Cararic et son fils. Il s'empare ensuite de leur royaume. Quelques années après la mort de Cararic, les Francs saliens firent de sa mort un chant épique. Ils s'inspirèrent pour cela de la légende du dictateur d'Albe Mettius Fufetius. Allié avec Clovis.



SYAGRIUS: Syagrius (430 - 486 [1] ou 487 ou 493–4 [2]) était un général romain et le dernier dirigeant d'un état romain dans le nord de la Gaule, appelé le royaume de Soissons. Grégoire de Tours l'appelait le roi des Romains. La défaite de Syagrius par le roi Clovis I des Francs est considérée comme la fin de la domination

romaine occidentale en dehors de l'Italie. Il a conservé le territoire de son père entre la Somme et la Loire autour de Soissons après l'effondrement du pouvoir central dans l'Empire d'Occident, un domaine que jusqu'à la Somme et vont même traverser la Meuse. Ils Grégoire de Tours a appelé le «Royaume» de Soissons. Syagrius a gouverné cette enclave gallo-romaine de la II y a création de 2 royaumes distincts : mort de son père en 464 jusqu'en 486, quand il a été | Le royaume des Francs Saliens, à l'Ouest, jusqu'à la vaincu au combat par Clovis I. Syagrius a réussi à maintenir un degré d'autorité romaine dans le nord de Le royaume des Francs Ripuaires (ou Rhénans), à la Gaule pendant vingt ans et son état a survécu à la fin de l'empire d'Occident. 01D40



CLOTILDE: (du germanique hlod, « gloire » et hild, « combat»), née vers 474 ou 475 peut-être à Vienne, Lyon ou à Genève, morte autour de 545 à Tours, est une princesse burgonde, devenue reine des Francs en épousant **Clovis**, qu'elle contribue à convertir au christianisme. À vingt ans, Clotilde, princesse burgonde et catholique, accepte d'épouser le jeune roi païen des Francs, Clovis, elle ne

doute pas un instant d'avoir un rôle déterminant dans l'histoire de l'Occident chrétien. Restée fidèle au catholicisme en dépit des pressions de son entourage

CHARARIC: Cararic (vers <u>460</u> - <u>491</u> arien hérétique, elle deviendra l'alliée de l'Église et conduira, malgré les épreuves, Clovis, son époux, à la foi de Rome, décidant ainsi du destin de la France.

Elle a été **canonisée** vers **550** ou **560**.

01D42



ALAMANS: les Alamans ou Alémans (du germanique all-mann, litt. « tous les hommes » ou « gens de toutes sortes » ; en allemand Alamannen) étaient une confédération de tribus germaniques principalement suèves établies d'abord sur le cours moyen et inférieur de l'Elbe puis le long du Main. Les Alamans étaient originellement une alliance de plusieurs peuplades appartenant toutes au rameau germanique

occidental et qui se situaient avant leur migration aux alentours du Main supérieur, l'un des plus grands affluents du Rhin de l'Allemagne. À partir du Ier siècle, le Rhin devint la frontière entre la Gaule romaine et les peuples de Germanie. Les peuples germaniques et Celtes étaient situés le long des deux rives. Les Romains séparèrent ces territoires en deux parties, la Germanie supérieure au sud et la Germanie inférieure au nord. 01D42



RIPUAIRES: Peuple franc établi sur les bords du Rhin à partir du VII^e siècle, ils sont désignés sous le nom de Francs ripuaires, c'est-à-dire en latin francs des rives. Lorsque, vers 431, Clodion s'empare de Tournai, il apparaît comme le successeur de l'Empire romain agonisant. C'est sous sa conduite que les Saliens vont se répandre

choisissent Cologne comme capitale.

Somme.

l'Est. Il couvre le territoire compris entre le Rhin, la Meuse et la Moselle. Peu à peu, les Saliens vont imposer leur prééminence et fonder, ce que les historiens ont appelé la dynastie des Mérovingiens, du nom de Mérovée, le fils de Clodion. La dynastie des Carolingiens, lui a succédé.



Zülpich: est une ville du <u>land</u> de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Allemagne, située non loin de Cologne, entre <u>Aix-la-Chapelle</u> et Bonn. Cette ville est surtout connue parce que son nom, en <u>latin,</u> était Tolbiacum, autrement dit **Tolbiac**, ville de l'ancienne <u>Gaule</u>, célèbre pour la victoire que <u>Clovis</u> y remporta contre les Alamans, en 496, (en 612,

II, roi d'Austrasie, et Thierry II, roi de Bourgogne).

Lors de la 1^{ère} bataille en 496, celleci part à l'avantage des Alamans. Clovis invogue en vain les dieux païens.

Ensuite Clovis invoque Jésus-Christ, le dieu de Clotilde (son épouse), et lui jure de se convertir s'il gagne la bataille. Par miracle, le

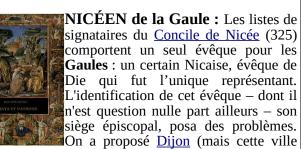
chef Alamans est tué. 01D43

Jésus-Christ: voir Christ à la page 5.

RÉMI (Évêgue): Saint Rémi (vers <u>437</u> - <u>13 janvier</u> <u>533</u>),est né, selon la tradition, à <u>Cerny-en-</u> Laonnois, près de Laon, dans la bonne société gallo-romaine; on dit qu'il était le fils du comte Émile de Laon (Emilius) et de sainte Céline. Il est né dans ce qui n'était pas encore le diocèse de Laon, fut évêque de Reims pendant soixante-quatorze ans, si on croit l'inscription à partir de <u>459</u>-<u>462</u> jusqu'à sa mort que fit

porter sur son tombeau l'archevêque Hincmar de Reims en <u>852</u>. Celui qui sera honoré du titre d'apôtre des Francs par ce même Hincmar, baptisa le roi Clovis I^{er}, le 25 décembre d'une année comprise entre 496 et 506, avec 3 000 guerriers francs de son entourage.L'histoire du retour des vases sacrés, sans doute des vases de Reims, qui avaient été volés puis rendus à Remi, témoigne des relations amicales qui existaient entre lui et Clovis I^{er}, <u>roi</u> des Francs.

On ne peut pas affirmer qu'il soit le fondateur des sièges épiscopaux de Thérouanne ou d'Arras, encore moins de Laon. 01D43



n'était pas un siège épiscopal) ainsi que Digne et Die. Die a été choisie car est certainement le lieu d'origine de cet évêque. Ce premier concile œcuménique rassemblait 318 évêques.Les Églises de langue grecque étaient représentées par plus de 300 évêques.Les Églises de langue latine étaient représentées par seulement quatre délégations : celle de Die, Rome, Carthage et Cordoue. Ces quatre sièges représentent les quatre grandes régions de l'Occident : l'Italie, l'Afrique, l'Espagne (Ibérie) et la Gaule.Ce concile proclame que le Fils est de même Nature que le Père : « Nous croyons en un seul Seigneur Jésus-

une nouvelle bataille de Tolbiac eut lieu entre Thibert Christ, Fils unique de Dieu, engendré du Père, c'est-àdire, de la substance du Père. Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu; engendré et non fait, consubstantiel au Père; par qui toutes choses ont été faites au ciel et en la terre. » 01D45

> Anastase I^{er} né à <u>Dyrrachium</u> (aujourd'hui <u>Durrës</u>) en <u>Épire</u> vers <u>430</u> et mort à Constantinople le 10 juillet 518, est un <u>empereur byzantin</u> de <u>491</u> à sa mort en 518. Arrivé tardivement sur le trône grâce à ses liens avec l'impératrice Ælia Ariadnè, il a occupé auparavant des postes importants au sein du Grand Palais de Constantinople. Au moment

de son couronnement, sa légitimité est encore fragile, il doit faire face à un contexte géopolitique nouveau, marqué par la disparition depuis peu de tout **Empire** romain en Occident. Il doit d'abord consolider son pouvoir. Plus à l'ouest, dans l'ancienne Gaule, le roi des Francs, Clovis I^{er} s'est constitué un puissant royaume susceptible de contester l'hégémonie de Théodoric. En se convertissant au catholicisme, Clovis a renforcé sa position. Pour s'offrir son alliance, Anastase le nomme patrice et lui confère la dignité consulaire. Dès lors, Théodoric n'est plus légitime à convoiter la Gaule car le royaume des Francs est reconnu légitime à occuper cette terre par l'empereur romain d'Orient.

> Capitulaire de Quierzy : Cette miniature montre Charles le Chauve béni par

la main de Dieu, avec à ses pieds les principales provinces personnifiées de son royaume. (Image Bibliothèque de Munich).

Le Capitulaire de Quierzy est un document législatif émanant d'un roi franc qui fut promulgué lors d'une assemblée tenue à Quierzy-sur-Oise entre le 14 juin et le 16 juin 877 sous le règne du roi Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne, qui réunit à Quierzy-sur-Oise ses compagnons de combat, les comites en latin (qui donnera dans l'ordre de la noblesse française les comtes) qu'il prévoit d'emmener en Italie secourir le pape Jean VIII, menacé par les Sarrasins. Mais ses comites renâclent à mener une nouvelle expédition, craignant de quitter leurs terres qu'ils laisseraient ainsi sans défense. Pour les rassurer, le souverain promulgue un capitulaire dont les deux principaux articles (l'expédition en Italie et ses conséquences directes) ne sont censés avoir qu'une portée ponctuelle mais qui vont être considérés par certains comme les articles fondateurs de la Féodalité par l'hérédité des honneurs. Par ce capitulaire le souverain promet à ses comites de ne pas leur enlever leurs terres et de les laisser à leur héritier s'il advenait qu'ils meurent pendant l'expédition.

01D46/51

mort le <u>6 octobre</u> <u>877</u> à <u>Avrieux</u>, petits-fils ıın des <u>Charlemagne</u> qui se partagent l'<u>Empire carolingien</u> en <u>843</u>. <u>Roi</u> <u>d'Aquitaine</u> durant le règne de son père <u>Louis le Pieux</u>, il est <u>roi</u> de Francie occidentale de 843 à 877 et est couronné <u>empereur</u> d'<u>Occident</u>

en <u>875</u>. Dès août <u>829</u> à <u>Worms</u>, son père le fait duc d'<u>Alémanie</u>, incluant la <u>Rhétie</u>, l'<u>Alsace</u> et une partie de la Bourgogne, alors qu'il est âgé de six ans. En septembre 832, à neuf ans, il le nomme à Limoges roi d'Aquitaine en remplacement de son demi-frère Pépin I^{er} d'Aquitaine</sup> .Poursuivant l'œuvre législatrice et organisatrice de Charlemagne, Charles II a laissé un grand nombre de capitulaires, dont le capitulaire de Quierzy particulièrement important pour l'évolution politique et sociale du royaume.

CHARLEMAGNE: VOIR À LA FIN PAGE 13



Mérovingien: les Mérovingiens sont la <u>dynastie</u> qui une partie sur jusqu'au milieu du <u>VIIIe</u>

siècle. Cette lignée est issue des peuples de Francs saliens qui étaient établis au Ve siècle dans les régions de <u>Cambrai</u> et de <u>Tournai</u>, en <u>Belgique</u> (<u>Childéric I^{er}</u>). L'histoire des Mérovingiens est marquée par l'émergence d'une forte culture chrétienne parmi l'aristocratie, l'implantation progressive de l'Église dans leur territoire et une certaine reprise économique survenant après l'effondrement de l'<u>Empire romain</u>. Le nom mérovingien provient du roi Mérovée, ancêtre semi-mythique de Clovis. 01D47



PÉPIN: dit « le Bref », né en 714, et mort le <u>24 septembre</u> <u>768</u> à <u>Saint-Denis</u>, près de <u>Paris</u>, est roi des <u>Francs</u> de <u>751</u> à <u>768</u>. Issu de la famille noble franque que l'on appellera les <u>Pippinides</u>, maires du palais de père en fils véritables détenteurs sous les derniers Mérovingiens, il sera le premier maire du palais à être proclamé roi, en renvoyant au monastère le dernier roi <u>mérovingien</u>

dynastie, les Carolingiens. Il est le fils de Charles **Charles II le Chauve :** né le <u>13 Martel</u> et le père de <u>Charlemagne</u>. En cette période de juin 823 à Francfort-sur-le-Main et décadence de la dynastie mérovingienne, les rois légitimes n'ont plus aucune autorité : les vrais dirigeants de de l'État sont les maires du palais, en particulier lorsqu'il s'agit d'hommes énergiques, comme Charles Martel. Pépin devient maire du palais de Neustrie et garde la Provence et la Bourgogne. 01D48

> **Charles Martel:** né vers <u>688</u>, à Andenne1, actuellement en Belgique, Ket mort le <u>22 octobre</u> 741, à Quierzy, est un homme d'État et chef militaire franc qui, en tant que duc des Francs et maire du palais, était *de facto* dirigeant de la <u>Francie</u>, de 718 jusqu'à sa mort. Fils de l'homme d'État franc Pépin de Herstal et d'une noble nommée Alpaïde, Charles est successeur de son

père, en tant que maire du palais, dans la politique franque. Continuant et s'appuyant sur l'œuvre de son père, il rétablit le gouvernement centralisé en Francie, et commence la série de campagnes militaires qui rétablit les Francs comme les maîtres incontestés de toute la Gaule. Après un travail pour conforter l'unité en Gaule, Charles s'intéresse aux conflits étrangers. Les forces régna sur une très grande partie de la <u>France</u> et de la <u>Péninsule ibérique</u> (711-726), franchi les Pyrénées <u>Belgique</u> actuelles, ainsi que (720) et saisi la <u>Gaule narbonnaise</u>, qui était une de importante dépendance des <u>Wisigoths</u> (721-725)<u>6</u>. l'<u>Allemagne</u>, de la <u>Suisse</u> et Après des affrontements intermittents, sous la direction des Pays-Bas, du Ve siècle d'Abd al-Rahman ibn Abd Allah al-Ghafiqi, wali d'al-Andalus, ils avancent vers la Gaule et sur Tours, « la ville sainte de la Gaule ». En octobre 732, l'armée omeyyade dirigée par al-Ghafiqi rencontre les forces franques et aquitaines dirigées par Charles entre les villes de Tours et de <u>Poitiers</u> menant à une importante et historiquement décisive victoire franque connue comme la bataille de Poitiers mettant fin à la « dernière des grandes invasions arabes de France », une victoire militaire qualifiée de « brillante » du côté de Charles.

01D48

(carte de l'ancien royaume de Neustrie)



Neustrie (Palais de):

Austrasie pendant la période <u>mérovin-</u> gienne, les maires du palais, appelés aussi magister palatii, maior palatii ou major domus regiæ, étaient les plus hauts Lombardie dignitaires, après les rois, des royaumes francs qui couvraient alors l'essentiel de la France,

l'<u>Allemagne</u> et le <u>Benelux</u> actuels. Il y avait autant de maires du palais qu'il y avait de royaumes, avec un maire du palais pour le royaume de Neustrie, un autre pour le royaume d'Austrasie et un troisième pour le royaume de Bourgogne. La Neustrie ou Neustria, Childéric III, créant ainsi une Neustrasia ou même Neptrecus dans les chroniques

latines, est le royaume franc correspondant à l'ancien royaume franc, vacant depuis 737, afin de dissimuler royaume de Syagrius, au nord-ouest de la France leur autorité derrière son nom. Carloman entra dans les actuelle, et qui a initialement pour capitale Soissons. Annexé en <u>687</u> par les <u>Austrasiens</u>, le nom de l'ancien royaume ne désigne plus au IXè siècle que le territoire Francs en 751, Childéric fut déposé, tonsuré et exilé entre <u>Seine</u> et <u>Loire</u>, gouverné depuis l'époque mérovingienne par un duc du Mans. Ce duché du Mans prend pour capitale Tours en 843, position de repli face à l'invasion <u>bretonne</u>, laquelle se solde par l'abandon de la <u>marche de Bretagne</u>, du <u>Cotentin</u> et du <u>Bessin</u>. Le 🔏 résidu occidental de la Neustrie doit faire face également à l'invasion <u>viking</u>, et sa défense est abandonnée en <u>861</u> au <u>comte de Tours</u> et au <u>duc du</u> Mans, formant alors une marche double, la marche de Neustrie. La partie sud-orientale de l'ancienne Neustrie, le futur Orléanais, est tout autant laissée à elle-même. 01D48

(carte de l'ancien royaume d'Austrasie)



Palais d'Austrasie : l'Austrasie Austrasie (Oster-rike, royaume de l'Est, en vieux francique) est un royaume franc à l'époque mérovingienne. Ce royaume couvre, outre le nordest de la France actuelle, le reste Lombardie des <u>bassins</u> de la <u>Meuse</u> et de la Moselle, jusqu'aux bassins moyen et inférieur du Rhin et peut être

considéré comme le berceau de la dvnastie carolingienne. Un maire est chargé de s'occuper du palais et de la haute intendance. L'Austrasie, comme son nom l'indique, est le royaume des Francs orientaux constitué à partir de l'ancien territoire des Francs Ripuaires, et créé de fait en 511, à la mort de Clovis, lorsque le territoire de celui-ci est partagé entre ses fils. Il est d'abord désigné comme Royaume de Reims, puis comme Royaume de Metz, du nom de ses capitales, puis est nommé pour la première fois Austrasie à la fin du VI^e siècle par <u>Grégoire de Tours</u>, sous le règne de Childebert II, fils unique de Sigebert Ier et Brunehilde.

01D48

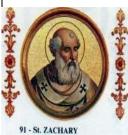


Childéric III: né vers 714 et mort vers 755, est roi des Francs. de Neustrie, Bourgogne et d'Austrasie de <u>743</u> à <u>751</u>. Bien que sa filiation ne soit pas connue, il considéré est comme le dernier membre régnant de la dynastie <u>mérovingienne</u>.

Les maires du palais <u>carolingiens</u> détenaient

depuis longtemps le pouvoir réel dans le Regnum Francorum lorsque Charles Martel mourut en 741. Face à la révolte qui suivit sa disparition, ses fils Carloman et Pépin le Bref jugèrent cependant plus prudent, en 743, de placer Childéric III, Mérovingien à la légitimité douteuse, sur le trône du

ordres en 747 et, lorsque Pépin le Bref se sentit suffisamment sûr de lui pour se faire élire roi des au monastère de Sithiu (Saint-Bertin), près de Saint-Omer, où il mourut quelques années plus tard.



Zacharie (Pape): Successeur de Grégoire III, le pape Zacharie est le <u>91^e pape</u> de l'<u>Église</u> catholique. Déclaré saint par l'Église romaine, il est d'origine grecque, fut sacré le 10 décembre 741 et régna jusqu'au 22 mars 752. Zacharie fut élu pape le 3 décembre 741 et sacré le 10

décembre 741. Il encourage la réforme de l'Église franque et appuie Pépin le Bref, fils de Charles Martel. Celui-ci sollicite l'appui du pape pour son accession au trône. Le pape Zacharie donne son accord à la déposition du dernier mérovingien, le roi de Neustrie, Childéric III dit l'Insensé, en déclarant que devait être roi celui qui exerçait la réalité du pouvoir : « Celui qui a le pouvoir doit porter la couronne! ». 01D48



L'Empereur byzantin: l'Empire byzantin s'étend du IV^è siècle à 1453. En tant qu'héritier de l'Empire romain, l'Empire romain d'Orient, aussi nommé l'Empire byzantin, puise ses origines dans fondation même de Rome.

L'Empereur Dioclétien divisa l'Empire en deux, avec deux empereurs (les Augusti) régnant depuis l'Italie et la Grèce. Après le volontaire renoncement au trône de Dioclétien, le système tétrarchique commença bientôt à s'enliser; les rivalités s'installèrent entre Augustes et Césars et la répartition théorique des dignités continua d'exister jusqu'en 324, date à laquelle Constantin le Grand tua son dernier rival et resta seul empereur. Comme pour l'Empire Romain, le manque de règles de succession claires et respectées resta une donnée constante de l'empire byzantin. En 754, c'est CONSTANTIN V qui est l'empereur byzantin de 741 à 775, considéré iconoclaste, c'est à dire partisan d'une secte byzantine du huitième siècle qui détruisait les images et les statues des saints. 01D50

Royaume lombard



Lombards: les lombards sont un ancien peuple germanique, qui serait originaire de Scandinavie méridionale. Au <u>Ier siècle</u>, ce peuple traverse la Baltique et s'installe sur les rives de l'Elbe où il s'intègre aux Germains locaux. Il migre au Ve siècle sur les rives du

moyen-Danube, en Pannonie, où il commence à l'une et l'autre le pape à leur tête. Le palais de la adopter le christianisme sous ses deux formes de Chancellerie, siège de la plupart des institutions du l'époque, arianiste et nicéenne. De Pannonie, sous la Saint-Siège. lien : soutien spirituel du Pape à Pépin en conduite du roi Alboïn, il migre en 568 vers l'Italie alors romane et s'empare de la plus grande partie de la péninsule, dont il reste maître jusqu'en 774, lorsqu'il est conquis par Charlemagne. Une fois l'Empire romain renversé, à la fin du Ve siècle, la Lombardie passe sous la domination des Ostrogoths (royaume ostrogoth d'Italie ayant pour capitale Ravenne), puis des Byzantins et finalement des Lombards (royaume <u>d'Italie</u>). Les territoires conquis par les Lombards ne se limitent pas seulement à l'actuelle Lombardie. Les Lombards agrandissent leur domination sur des vastes régions de l'Italie, du nord au sud, sans toutefois jamais parvenir à une conquête totale de la péninsule, qu'ils doivent partager avec les Romains d'Orient. 01D50

Pépin le Bref couronné par le pape Étienne II tandis que Childéric III est déposé.



Étienne II (Pape) : Étienne II est un <u>pape</u>, élu au mois de mars 752, mort au mois d'avril 757. Romain de naissance, il fut élevé au patriarcat du Latran. II était diacre lorsqu'il fut nommé pape. La situation de Rome était 751, critique: en Astaulf procedure of remaining engine (Astolphe), roi des Lombards, plamateginaltron chargéa é en price s'était emparé de la capitale de platace épin larreur de capitale de la capitale de l'exarchat byzantin, Ravenne. Il

marchait sur Rome. Étienne Il l'arrêta par d'habiles négociations et obtint même de lui une trêve de guarante ans. Mais, quatre mois après, Astaulf oubliait ses promesses. En vain le pape conjurait l'empereur d'Orient de venir au secours de la ville. Livré à lui-même, après avoir prêché le courage au peuple et avoir invoqué le secours divin par de grandes processions, il quitte Rome (14 octobre 753). Deux envoyés francs l'accompagnent, le duc Autaris et l'évêque de Metz, Chrodegang, car déjà Étienne par une lettre a réclamé la protection de **Pépin** le Bref, le roi des Francs, dont son prédécesseur Zacharias a consacré le pouvoir. Pépin le Bref reçoit un 2è sacre à St-Denis, des mains du Pape Étienne II. En même temps, le pape confère l'onction royale aux 2 fils de Pépin, Carloman et Charles [Charlemagne]. (Lien : le Pape demande à Pépin de l'aide face aux Lombards). 01D50



Le Saint-Siège ou Siège apostolique est une <u>personne</u> morale représentant le <u>pape</u> et la <u>curie</u>



qui est membre d'organisations internationales ou v est représenté. Le Saint-Siège et le Vatican sont deux entités distinctes bien qu'elles aient

échange de protection face aux agressions avec l'accord de Quierzy. 01D50



Carloman 1^{er}, Carolingiens, né le lundi 2 juillet 751 en 751 à <u>Soissons</u>, décédé le samedi 4 décembre 771, à l'âge de 20 ans 4 décembre 771 à Samoussy dans l'<u>Aisne,</u> fut <u>roi des Francs</u> de <u>768</u> à 771. Il est le fils et successeur de

Pépin le Bref. Dès la mort de Carloman, Charlemagne, profitant de la situation, évince ses deux jeunes neveux en prenant possession du royaume de son frère au mépris de tous leurs droits. Après avoir rallié des fidèles de Carloman, notamment son cousin Adalard de Corbie, l'abbé Fulrad et le comte Warin, il devient l'unique monarque du royaume franc. (Sacré le dimanche 28 juillet 754, à l'abbaye royale de Saint-Denis, avec son père Pépin et Charlemagne qui le succédera). 01D50



Léon III, né en 750 et mort le <u>12 juin 816</u> à <u>Rome</u>, est le <u>96</u>^e pape de l'Église catholique, de <u> 795</u> à <u>816,</u> <u>canonisé</u> XVIIe siècle sous le nom de « Saint Léon III » (fête le 12 juin). Il aurait créé des carrés de chiffres et de nombres appelés

« Le Carré magique du Pape Léon III ». Il sacre <u>l'empereur Charlemagne en l'an 800</u>. 01D51



Romulus Augustule: Romulus Augustus, parfois francisé en Romulus Auguste, appelé plus tard par dérision Romulus Augustulus, francisé en Ro**mulus Augustule**, né vers 461 et mort après 476, est la dernière personnalité à proclamée avoir été empereur romain d'Occident, pour un règne qui dure à peine dix mois et se termine en avec sa déposi-

tion par le patrice Odoacre. La date de sa déposition par Odoacre, passée largement inapercue dans les chroniques de l'époque, est régulièrement retenue dans l'<u>historiographie</u> pour marquer la « fin » de l'Empire romain d'Occident ainsi que la césure entre Antiquité et Moyen Âge. (Lien: Charlemagne, couronné empereur à Rome 3 siècle plus tard, relèvera la dignité disparu de Romulus Augustus à cause d'Odoacre). 01D51



Al-Andalus: l'ensemble des territoires de la <u>péninsule</u> <u>Ibérique</u> et certains du sud de la France qui furent, à un moment ou un autre, sous <u>musulmane</u> domination entre 711 (premier débarguement) et 1492 (chute Grenade). de

Charlemagne conquis l'andalus musulmane. 01D51



Jean VIII: né à Rome vers 820, est le 107è pape de l'Église catholique, du 14 décembre 872 au 16 décembre 882. Il est surtout connu pour ses interventions pacificatrice en direction de l'Église de Constantinople pour mettre fin au schisme de

Photius. Au printemps <u>878</u>, le pape Jean VIII, en grand danger à Rome, politiquement parlant, doit fuir l'Italie; il est accueilli avec vénération à Arles par Boson et l'archevêque de la cité, Rostang, avant d'assister au Concile de Troyes. De retour à Rome le 15 décembre 882, le pape Jean VIII meurt dans des circonstances malheureuses, le lendemain, décembre. Les Annales de Fulda disent qu'il aurait été d'abord empoisonné par ses ennemis romains; puis, comme il ne mourait pas assez vite, il aurait été frappé de plusieurs coups de marteau sur le crâne. Suite à cet attentat, il serait donc le premier pape à avoir été assassiné. Jean VIII écrit, entre autres actes, la mémorable <u>lettre apostolique</u> <u>Unum est</u>, en 873 au prince de Sardaigne, citée plus haut, lui enjoignant d'affranchir les esclaves vendus en Italie par des Grecs. (Lien: aidé par Charles le Chauve). 01D58

La famille des Robertiens est une famille de la noblesse franque qui tire son nom du prénom Robert que portèrent un grand nombre de ses membres Note. La puissance des Robertiens, fortement implantés en Neustrie, s'explique moins par « leur carrière royale intermittente » que par leur « capacité à renoncer au trône pour affermir leur position » dans le royaume et le diriger de fait. Trois membres de la famille accédèrent au trône : Eudes en 888, son frère Robert 1er en 922 et le petit-fils de ce dernier, Hugues Capet en 987. Les descendants de ce dernier sont nommés Capétiens et régnèrent sur la France sans interruption de 987 à 1792 (805 ans) puis de 1815 à 1848 (33 ans). Ainsi, de 888 à 1848, soit pendant environ 960 ans, <mark>la famille issue des</mark> Robertiens a joué un rôle politique de premier plan en France. 01D60



Philippe II de France, dit Philippe Auguste, est né à Paris en 1165 et mort à Mantes en 1223. Il fut <u>roi de France</u> de 1180 à 1223. Il est le fils et successeur de Louis VII et fait partie de la dynastie <u>capétienne</u>. Philippe II est le dernier roi <u>capétien</u> à avoir été sacré du vivant de son père. Il passe

la plus grande partie de son règne à lutter contre la famille des <u>Plantagenêts</u> dont les énormes possessions en France étaient une menace pour le pouvoir royal. Il soutient la révolte de <u>Richard Cœur de Lion</u> contre son père <u>Henri II Plantagenêt</u>, puis les intrigues de Jean sans Terre contre son frère Richard.

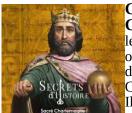
Le roi de France de l'époque a pour unique revenu les impôts qu'il perçoit sur les paysans et les habitants de villes de son domaine personnel (le <u>domaine royal</u>). Philippe II organise l'administration du domaine royal désormais agrandi en y installant des <u>baillis</u> (ou sénéchaux dans l'ouest et le sud) qui le représentaient sur place (comme les <u>préfets</u> d'aujourd'hui). Ils sont nommés par le roi et s'occupent de la justice, des finances et de l'armée royale dans leur région.

Au niveau du gouvernement central, il supprime la fonction de sénéchal et répartit ses attributions entre le connétable responsable de l'armée royale, le chancelier, responsable de la justice royale et garde du sceau royal. Philippe II favorise le mouvement des communes qui luttaient contre leurs seigneurs pour obtenir leur liberté. En fixant le trésor et les archives royales à Paris, le roi fait réellement de cette ville la capitale du royaume. Il assure la sécurité des 120 000 habitants en faisant construire la forteresse du Louvre et une nouvelle enceinte pour protéger Paris. Il fait paver les rues. Enfin, il regroupe les écoles de la capitale et fonde l'université en 1200.

Enfin, notons que Philippe Auguste est le premier roi à faire porter sur ses actes Rex Franciæ ("roi de France"), au lieu de Rex Francorum ("roi des Francs"). (Lien: a donné la co-souveraineté au peuple de France avec la royauté formalisé à la révolution).

01D63

(Voir page 13 les conquêtes territoriales de P. Auguste.)



CHARLEMAGNE: ou Charles « le Grand », est né le 2 avril 747, à Quierzy-sur-Oise ou Herstal, près de Liège?, décède le 28 janvier 814 à Aix-la-Chapelle.

Il est roi des Francs de 768 à 814, roi des Lombards de 774 à 814.

Il reste le **restaurateur de l'Empire d'Occident**. Misant sur la culture et le savoir, il est l'acteur de la

Renaissance carolingienne et la favorise via la création d'écoles gratuites ouvertes à tous, tout en ne sachant pas écrire lui même.

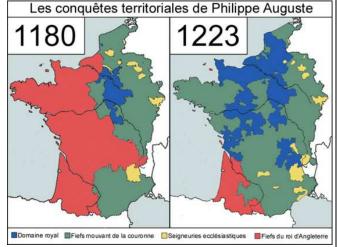


L'empire Carolingien laissé par Charles le Grand en 814.

Charlemagne poursuit tout son règne avec l'ambition de reconstituer une **Europe unie par la foi chrétienne.**01D46



Philippe Auguste et ses conquêtes territoriales.



FIN DE LA BIOGRAPHIE DU COURS I

BIOGRAPHIE DU COURS II



Henri 1^{er} né le <u>4 mai</u> <u>1008</u> et mort le <u>4 août</u> <u>1060</u> à <u>Vitry-aux-Loges</u>) est <u>roi des Francs</u> de <u>1031</u> à <u>1060</u>. Troisième roi de la dynastie dite des <u>Capétiens</u> directs, il est le deuxième fils de <u>Robert le Pieux</u> et de <u>Constance d'Arles</u>. Il devient héritier de la couronne à la mort de

son frère aîné Hugues, en 1025.

Il obtient en <u>1016</u> le titre de <u>duc</u> de <u>Bourgogne</u>, à la suite d'un combat mené par son père pendant plus de 10 ans pour le contrôle de cette région. Sacré roi du vivant de son père le <u>14 mai</u> <u>1027</u> à <u>Reims</u>, il lui succède en <u>1031</u> mais doit faire face à l'hostilité de sa mère et des grands vassaux qui veulent élire au trône son frère cadet <u>Robert</u>. Henri I^{er} obtient l'appui de l'<u>empereur romain germanique Conrad II</u> et surtout celui du <u>duc de Normandie Robert le Magnifique</u>, mais pour obtenir la paix, il doit céder à son frère le <u>duché de Bourgogne</u> en <u>apanage</u>. Le comte <u>Eudes II de Blois</u> ne se soumet pas pour autant, et soutient Eudes (1013- 1057/1059), autre frère d'Henri I^{er} ; vaincu, il est assigné à résidence à Orléans.

Depuis le sacre d'Henri 1^{er} en 1027, la coutume est de consacrer les rois en la cathédrale de Reims en situation politique possible en France. 02D03



Henri IV, dit « le Grand », né sous le nom d'Henri de Bourbon le <u>13 décembre</u> <u>1553</u> à <u>Pau</u> et mort <u>assassiné</u> le <u>14 mai</u> <u>1610</u> à <u>Paris, roi de Navarre</u> de 1572 à 1610 sous le nom d'Henri III, devient en 1589 <u>roi de France</u> sous le nom d'Henri IV. Il réunit ainsi les dignités de <u>roi de France</u> et de Navarre et est le premier roi de France de la <u>maison capétienne de Bourbon</u>.

Bien que <u>baptisé</u> <u>catholique</u>, il est élevé dans la religion <u>réformée</u> et s'implique dans les <u>guerres</u> <u>de Religion</u> en tant que <u>prince du sang</u>, roi de Navarre et chef de la noblesse protestante. Il abjure le protestantisme en 1572, juste après son mariage avec <u>Marguerite de Valois</u>, et alors que se déroule le <u>massacre de la Saint-Barthélemy</u>, mais y revient en 1576 après avoir réussi à fuir la cour de France.

Alors qu'il prépare une guerre contre l'<u>Espagne</u>, Henri IV est <u>assassiné rue de la Ferronnerie</u>, à <u>Paris</u>, par un catholique fanatique venu d'<u>Angoulême</u>, <u>François Ravaillac</u>.

Il fut sacré à la Cathédrale de Chartres, Reims étant au cœur du territoire de la lique. 02D03



Louis X, dit « le Hutin » (c'est-à-dire « l'entêté2 »), né le 4 octobre 1289 à Paris, mort le 5 juin 1316 à Vincennes, est roi de Navarre et comte de Champagne de 1305 à 1316 (sous le nom de Louis I^{er}) et roi de France de 1314 à 1316, douzième de la dynastie dite des Capétiens directs. Il est le fils aîné du roi de France Philippe IV le Bel

et de la reine <u>Jeanne I^{re} de Navarre</u>.

Bien que Louis X n'ait régné qu'un an et demi (de à), on peut noter certains éléments de sa politique. Succédant à Philippe le Bel, il doit faire face aux révoltes suscitées par la politique de son prédécesseur et menées par les barons, qu'il calme par des concessions. Louis tente d'accroître les revenus royaux et amorce plusieurs réformes, dont la libération des serfs et l'autorisation des Juifs à retourner en France.

Louis X a participé à des séances de quérison des écrouelles, par imposition des mains, tradition chez des rois après le sacre. 02D11



Charles-Philippe de France, comte d'Artois, plus connu sous le nom de Charles X, né le 9 octobre 1757 au château de Versailles à Versailles en France et mort le 6 novembre 1836 à Goritz, alors en Autriche, est roi de France et de Navarre de 1824 à 1830.

Il gouverne durant la période dite de la <u>Restauration</u>. Septième enfant

et cinquième fils du dauphin Louis et de la dauphine née Marie-Josèphe de Saxe, il est le dernier petit-fils de Louis XV et de Marie Leszczynska, succédant à ses deux frères, Louis XVI et Louis XVIII. Il est le roi de France le plus âgé, à son avènement (66 ans) comme à son décès (79 ans). Très attaché aux conceptions et aux valeurs de l'<u>Ancien Régime</u>, chef de file des <u>ultraroyalistes</u> sous le règne de Louis XVIII, il tenta d'incarner la continuité de l'État et de la monarchie après la période révolutionnaire, sans pour autant céder à la <u>réaction</u>. À son avènement, sa priorité est de conserver la Charte constitutionnelle de 1814 octroyée par son frère dix ans plus tôt2. Très pieux et attaché aux concepts sociaux du christianisme, Charles X et son gouvernement se heurtent du reste à plusieurs blocages parlementaires après la démission du président du Conseil Villèle, en 1827. Souffrant vite de sa réputation3, puis tentant de se passer de l'accord parlementaire en le neutralisant par ordonnances, sa politique provoque les premières émeutes des Trois Glorieuses. Populaire chez certains paysans et opposants à la Première République (de nombreuses insurrections royalistes ayant éclaté chez ceux dont la vie changeait dramatiquement à cette époque), Charles X était au contraire moqué et critiqué par certains Parisiens. Son règne est marqué par la loi d'indemnisation des émigrés, et par les expéditions françaises en Grèce (1827) et en Algérie (1830). Charles X est le dernier Bourbon (de la branche aînée) à avoir régné, le 68e et dernier roi de France (puisque son successeur Louis-Philippe I^{er} est, lui, roi des Français).



Charles V le Sage : (1338-1380) connaît avant de monter sur le trône des heures tragiques, mais son bon sens, sa prudence, ses ruses même lui permette de vaincre les obstacles. Né le 21 janvier 1338 au donjon de Vincennes, ce fils aîné de <u>Jean II le Bon</u> et de **Bonne de Luxembourg** est le premier héritier de nos rois à porter le titre

de dauphin, il a alors onze ans et un an plus tard, le 8 avril 1350, il épouse sa cousine **Jeanne de Bourbon**. Malgré sa santé délicate, le jeune prince prend part à la **bataille de Poitiers** le 19 septembre 1356 où son père <u>Jean le Bon</u>, vaincu par les Anglais, est fait prisonnier et emmené à Londres.

La responsabilité du gouvernement repose désormais sur les frêles épaules de Charles. Ce dauphin de dixhuit ans doit alors faire face à une situation d'autant plus difficile que les conseillers de son père sont détestés et que le Trésor est à sec. La détresse financière le contraint à réunir les états. Les députés, des bourgeois menés par le prévôt des marchands **Étienne Marcel** et par l'évêque **Robert le Coq** - le force à accepter la Grande Ordonnance réformatrice de 1357.

Le dauphin tergiverse, refuse de se mettre en tutelle et s'enfuit de Paris. La mort d'Étienne **Marcel** lui permet de reprendre en main le pouvoir. Il a la sagesse de ne point exercer de représailles.

Devenu roi, **Charles V** montre des qualités de modération, de patience, de finesse. Homme de cabinet, méthodique et tenace, il s'entoure de sages conseillers.

Se sachant incapable de conduire des armées, il charge <u>Bertrand du Guesclin</u> de mener la guerre contre les Anglais et pendant ce temps, il travaille au redressement du pays.

Il sait rétablir l'ordre, restaurer les finances par l'établissement d'impôts permanents, imposer son autorité aux seigneurs, former une armée régulière, construire une flotte; débarrasser enfin la France des Grandes Compagnies qui ravagent les campagnes.

Ce roi dépourvu de panache est un lettré : il collectionne les manuscrits, s'entoure de savants, fonde la Bibliothèque royale, transforme le Louvre.

En 1374, par **l'ordonnance de Vincennes**, il fixe la majorité royale à quatorze ans et organise la régence pour ses fils car il craint une mort prématurée.

Il meurt en effet d'une crise cardiaque à Beauté-sur-Marne, le 16 septembre 1380. Il laisse un royaume relevé et l'autorité monarchique renforcée. 03D25

Jeanne d'Arc, née vers 1412 à Domrémy, village du duché de Barn (actuellement dans le département des Vosges en Lorraine), et morte sur le bûcher le 30 mai 1431 à Rouen, capitale du duché de Normandie alors possession anglaise, est une héroïne de l'histoire de France, chef de guerre et sainte de l'Église catholique, surnommée depuis le XVIè siècle « la Pucelle d'Orléans ».



fille d'origine paysanne affirme <u>Jacques Cœur</u>. qu'elle a reçu de la part des saints Michel, Marguerite d'Antioche et Catherine d'Alexandrie la mission de délivrer la France de l'occupation anglaise. Elle parvient à rencontrer Charles VII, à conduire victorieusement les troupes françaises contre les armées anglaises, à lever le <u>siège</u> <u>d'Orléans</u> et à conduire le roi au

sacre, à Reims, contribuant ainsi à inverser le cours de la guerre de Cent Ans.

Capturée par les Bourguignons à Compiègne en 1430, elle est vendue aux Anglais par Jean de Luxembourg, comte de Ligny, pour la somme de dix mille livres. Elle est condamnée à être <u>brûlée vive</u> en <u>1431</u> après un procès en <u>hérésie</u> conduit par <u>Pierre Cauchon</u>, <u>évêque</u> de Beauvais et ancien recteur de l'université de Paris. Entaché de nombreuses irrégularités, ce procès voit sa révision ordonnée par le pape Calixte III en 1455. Un second procès est instruit qui conclut, en 1456, à l'innocence de Jeanne et la réhabilite entièrement. Grâce à ces deux procès dont les minutes ont été conservées, elle est l'une des personnalités les mieux connues du Moyen Âge.

Béatifiée en 1909 puis canonisée en 1920, Jeanne d'Arc devient une des deux saintes patronnes secondaires de la France en 1922 par la lettre apostolique Beata Maria Virgo in cælum Assumpta in gallicæ. Sa fête nationale est instituée par la loi en 1920 et fixée au ^e dimanche de mai 7.

Elle est dans de nombreux pays une personnalité Il appartient à une grande famille de la noblesse mythique qui a inspiré une multitude d'œuvres littéraires, historiques, musicales, dramatiques et cinématographiques. 02D15



Charles VII, dit « le Victorieux » ou « le Bien Servi », né à l'<u>hôtel Saint-Pol</u> à <u>Paris</u> le <u>22</u> <u>février 1403</u> et mort au <u>château</u> <u>de Mehun-sur-Yèvre</u>, résidence royale située à <u>Mehun-sur-</u> Yèvre, entre **Bourges** Vierzon, le 22 juillet 1461, est <u>roi de France</u> de <u>1422</u> à <u>1461</u>. Il est le cinquième roi de la branche dite de Valois de la

dynastie capétienne. Le traité de Troyes (1420) déshérite le dauphin du royaume de France au profit de la dynastie anglaise des Lancastre, rameau cadet des Plantagenêts. Le dauphin Charles de Ponthieu, seul héritier légitime du trône, réfute ce traité et se proclame roi de France sous le nom de Charles VII le 30 octobre 1422, en la cathédrale de Bourges, après la mort de son père, le roi Charles VI, survenue le .

Charles VII s'emploie à restaurer l'autorité royale en s'affirmant comme le gardien des droits de l'Église de France par la Pragmatique Sanction de Bourges en <u>1438</u>, et en brisant la révolte des grands <u>féodaux</u> lors de la <u>Praguerie</u> de <u>1440</u>. Il tente également de rétablir

Au début du $\mathrm{XV}^{\grave{\mathrm{e}}}$ siècle, cette jeune l'économie grâce à l'aide de son Grand Argentier

Souvent critiqué par la postérité pour avoir censément ralenti la reconquête du royaume, relancée notamment par Jeanne d'Arc, et pour avoir abandonné celle-ci à son sort, le roi cautionne néanmoins en 1456 le procès en nullité de la condamnation de la Pucelle, qui la lave solennellement de toute accusation d'hérésie.



Hugues Capet, né vers 941 à Dourdan et mort en 996 à Prasville (Eure-et-Loir), est un roi de France qui a régné de 987 à 996. Il est le fondateur de la dynastie royale des <u>Capétiens</u> qui régna interruption sur la France jusqu'en 1792 et qui, au XIX^e siècle, fournit encore trois rois.

Son surnom « Capet » ne lui est donné qu'un siècle après sa mort. Il le doit au manteau (ou cape) de saint Martin, l'un des grands saints protecteurs du royaume de France, conservé dans l'abbaye de Saint-Martin de <u>Tours</u> où Hugues était abbé. Il se fait élire roi de France par les grands seigneurs du royaume et il est sacré par l'évêque de Reims, Adalbéron. Il appartient à une grande famille de la noblesse franque, les Robertiens, qui avait fourni trois rois de France au IXe siècle et au début du X^e siècle, nommé <u>Eudes</u> (850-898), <u>Robert Ier</u> (857-923) et Raoul (mort en 936).

franque, les Robertiens, qui avait fourni trois rois de France au <u>IX^e siècle</u> et au début du <u>X^è siècle</u>, nommé Eudes (850-898), Robert Ier (857-923) et Raoul (mort en 936). Il est le fils d'Hugues le Grand qui est duc de France (en fait l'Île-de-France). Sa mère, Havoie de Saxe, est la nièce de l'empereur Otton Ier qui vient de créer le Saint Empire romain germanique. Hugues Capet est marié à la fille du comte de Poitiers, Adélaide (945-1004). Son frère Henri, est duc de Bourgogne. Le duc de Normandie et le duc d'Aquitaine sont ses beaux-frères.

Pendant son court règne, il favorise l'Église catholique et fait couronner et sacrer dès 987 son fils aîné Robert dit le Pieux, assurant ainsi la transmission héréditaire de la couronne de France dans sa descendance.

Hugues Capet possédait les villes de Dreux, Étampes, Orléans, Poissy, Senlis, Montreuil-sur Mer. En devenant roi, il y rajoutera ce qui reste des possessions des derniers rois carolingiens; Attigny, Compiègne, Verberie, et quelques domaines dans les vallées de l'Oise et de l'Aisne.

Passage à l'hérédité coutumière des Rois de France à partir de Hugues Capet. 02D17

NOTE : voir ses frères et sœurs à la fin de cette biographie 02 en page 32. Charles VII est le 5ème aînés homme, ses 4 frères étant prématurément.



Charles VI, dit « le Bien-Aimé », Fou » ou « le Fol »<u>1</u>, né à <u>Paris</u> le 3 décembre 1368 et mort dans la même ville le <u>21 octobre</u> 1422, est roi de France de <u>1380</u> jusqu'à sa mort. Fils du roi Charles V et de la reine Jeanne de Bourbon, il est le quatrième roi de la <u>branche de</u> Valois de la dynastie capétienne.

Il monte sur le trône à l'âge de douze ans, alors que son père laisse derrière lui une situation militaire favorable, marquée par la reconquête de la plupart des possessions anglaises en France. D'abord placé sous la régence de ses oncles, les ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Berry et de Bourbon, il décide en 1388, âgé de 20 ans, de s'émanciper.

En 1392, lors d'une expédition en Bretagne, le roi est victime d'une première crise de démence, au cours de laquelle il tue plusieurs de ses gardes. Quelques mois plus tard, à la suite du tragique Bal des ardents, où il manque de mourir brûlé, Charles est de nouveau placé sous la régence de ses oncles, le duc Jean de Berry et surtout le duc de Bourgogne Philippe le Hardi

Charles VI met en place le principe 'le roi est mort vive le roi" par les deux ordonnances de Vincennes de 1403 & 1407.

Les désordres permettent à la guerre de Cent Ans de reprendre. Henri V, roi d'Angleterre, profitant de ces troubles, arme contre la France : il remporte la bataille <u>d'Azincourt</u> en <u>1415</u> et s'empare de la <u>Normandie</u>. En 1419, le conflit entre Armagnacs et Bourguignons conduit à l'assassinat de Jean sans Peur. Les Bourguignons s'allient alors avec les Anglais. Cette alliance conduit au traité de Troyes (1420) lequel prévoit que Charles VI devra marier sa fille Catherine à Henri V d'Angleterre, que leur fils éventuel sera roi de France, et que le dauphin Charles, qui a fait assassiner Jean sans Peur, sera déchu de ses droits à la couronne. Charles VI conserve le titre de roi jusqu'à sa mort. L'emprise des Anglais sur le royaume n'est cependant pas totale. Les Armagnacs n'acceptent pas le traité : le futur <u>Charles VII</u> garde des soutiens et gouverne en qualité de régent les territoires au sud de la Loire. Sa mort, en 1422 à l'âge de 53 ans, quelques mois après le roi d'Angleterre, ravive la guerre de Cent Ans.

Charles VI est inhumé dans la basilique Saint-Denis, où il sera rejoint ultérieurement par Isabeau de Bavière. Il est le père, entre autres, de <u>Charles VII</u>, d'<u>Isabelle de</u> Valois, et de Catherine de Valois. 02D14



Charles III le Gros (839 – 13 janvier 888 à Neudlingen) est un empereur d'Occident (881-887) et dynastie des <u>Carolingiens</u>.

carolingienne qui règne en Allemagne. À la mort de son père en 876, il devient roi d'Alémanie. En 879, il et, depuis le XIXe siècle, « le défend le pape attaqué par les Sarrazins ; Charles devient alors roi d'Italie et, en 880, le pape le couronne empereur (Charles III). Il est le seul maître de l'Allemagne après la mort de ses deux frères aînés.

> En France (la Francie occidentale), son cousin Carloman II meurt en 884 sans héritier. Les nobles francs ne souhaitent pas offrir la couronne au demifrère de Carloman II, Charles III le Simple, un enfant de cinq ans, et ils élisent Charles III le Gros roi de France. Celui-ci règne à présent sur la totalité de l'Empire de Charlemagne. Mais le royaume de France doit faire face aux attaques des Vikings, qui assiègent Paris (885-887). Alors que la ville est défendue avec bravoure par les Parisiens et par le comte Eudes, Charles le Gros tarde à intervenir, préférant finalement négocier et laisser les Vikings piller la Bourgogne. Son pouvoir est alors contesté aussi bien en France qu'en Italie et en Allemagne, où il ne réussit pas à imposer son autorité.



Charles *le Gros* est le dernier souverain carolingien à avoir réuni sous son sceptre après <u>884</u> l'ensemble de la Francie. Incapable de restaurer ordre, paix et justice autrement que par la brutalité ou la férocité sanguinaire, l'empereur tourmenté par l'absence d'héritier légitime et une

santé mentale défaillante est destitué en <u>887</u> de toutes ses fonctions royales, à l'exception de la dignité impériale d'obédience pontificale, par une diète des grands dignitaires. Il est détrôné en décembre 887 et il meurt peu de temps après en janvier 888. Il a été inhumé selon ses vœux de jeunesse au monastère de Reichenau situé sur une île du lac de Constance. Mis au pouvoir par désignation dans une Francie affaiblie. 02D18



Eudes, ou **Odon**, né après <u>852</u> et mort le <u>3 janvier</u> <u>898² à La Fère,</u> <u>comte de Paris</u> et <u>marquis de</u> Neustrie (866-868 puis 886-888), est un <u>roi des Francs</u> (<u>888-898</u>), premier roi de la dynastie des Robertiens.

aîné de Robert le Fort, Fils <u>marquis de Neustrie,</u> il appartient à la branche des Robertiens. À la

mort de son père en 866, il hérite du titre de marquis de Neustrie, mais le roi Charles II le Chauve le dépossède en 868 de ce titre qu'il donne à Hugues l'Abbé. Dès lors, Eudes ne dispose plus que d'un petit patrimoine personnel en Neustrie, territoire qui constitue le cœur de son pouvoir.

un roi des Francs (884-887) de la En 882 ou 883, il est fait comte de Paris sans doute avec l'accord d'<u>Hugues l'Abbé</u> et le soutien de l'évêque Charles est le dernier fils de Gozlin, ce qui « rééquilibre ainsi vers le nord, vers la Louis II le Germanique (lui- France mineure, l'assise des Robertiens ». Paris, même petit-fils de <u>Charlema-</u> « capitale de la Francie [et] clé des royaumes de gne), il appartient à la branche Neustrie et de Bourgogne » si l'on en croit <u>Foulques de</u>

Reims, devient un élément essentiel du dispositif et <u>Pépin I^{er} d'Aquitaine</u> contre leur père, et le détrône Robertien. C'est à ce titre qu'Eudes soutient, avec l'aide de l'évêque Gozlin, le siège de Paris par les Vikings au cours de l'hiver 885/886. Au cours de ce siège, la mort du comte Henri lui permet, en septembre 886, d'être investi marquis de Neustrie.

Il obtient en outre de Charles III le Gros, empereur d'Occident et roi des Francs occidentaux depuis juin 885 à la suite de la mort de Carloman en décembre 8847, un certain nombre de comtés (Tours, Blois, Angers notamment) qui élargissent encore son assise territoriale importante en Neustrie, d'autant qu'il récupère par ailleurs, après la mort d'Hugues l'Abbé en 886, la fonction d'abbé laïc de Saint-Martin de Tours dont avait disposé son père. Mis au pouvoir par héritage. 02D18

Robert le Fort, né entre 815 et 830, tué le <u>15 septembre</u> <u>866</u> à la <u>bataille de Brissarthe1,</u> est un membre important de l'aristocratie <u>franque,</u> issu de la <mark>famille des</mark> Robertiens, ancêtre de la <u>dynastie</u> (arrière-grand-père capétienne <mark>d'Hugues Capet</mark>). Robert le Fort était <u>comte d'Anjou</u>,

<u>d'Auxerre</u> et <u>de Nevers</u>. Le roi Charles II le Chauve le nomma en

853 missus dominicus pour ces régions.

Ayant pris part en 858 à une révolte contre Charles II, il se soumit en 861 et recut la marche de Neustrie — la région entre Seine et Loire.

Il s'illustra par la suite dans la lutte contre les Bretons et les <u>Normands</u>. <u>Père de Eudes</u>. 02D18

Lothaire I^{er}, né en <u>795</u> et mort le 29 septembre 855 à Prüm1, est le fils de <u>Louis I^{er} dit le Pieux</u> et d'Ermengarde de Hesbaye. Il est roi d'Italie, de Lotharingie et coempereur d'Occident à partir de juillet 817, puis seul empereur de 840 à 855. En 814, son père lui confie d'abord le gouvernement de



la Bavière, puis en juillet 817, promulgue l'Ordinatio *Imperii* qui l'associe à l'Empire, et le déclare seul héritier2. Il assigne cependant à ses fils puînés, Pépin et Louis, une part du territoire avec un rôle subordonné3. Également reconnu comme roi des Francs, Lothaire er est envoyé en <u>Italie</u>, où il prend en 820 ou 822 le titre de roi des Lombards, et s'installe à Pavie. Le <u>5 avril</u> <u>823</u> à <u>Rome</u>, il est couronné coempereur par le pape <u>Pascal I^{er}</u>, celui-ci se soumettant à son autorité.

En <u>829</u>, Louis le Pieux jette les bases d'un partage nouveau, favorable à son plus jeune fils Charles, né en 823 de sa seconde épouse Judith de Bavière. Lothaire se révolte alors contre son père Louis le Pieux. Lothaire entraîne ses deux frères Louis le Germanique

une première fois en 830. Mais le fils rebelle est battu et ne conserve que l'Italie. Le Royaume franc proprement dit est attribué à ses trois frères.



Les <u>royaumes francs</u> en <u>843</u>. La Francie médiane est en vert au centre.

Peu de temps avant de mourir en 855, Lothaire I^{er} abdique pour aller s'enfermer dans l'abbaye de Prüm. Avant d'v mourir, il a soin (traité de Prüm) de partager son empire entre ses trois fils

L'hérédité coutumière des Rois de France à partir de Huques Capet se poursuit ; les Rois capétiens éliront leur fils pendant deux siècles.



Louis V, dit « l'Enfant » ou « le Fainéant », né vers <u>967</u> et mort le 22 mai 987¹, à Compiègne, est roi <u>des Francs</u> de mars <u>986</u> à mai <u>987</u>. Il est le dernier roi de la dynastie des <u>Carolingiens</u>.

Il est le fils du roi Lothaire de France et d'Emma d'Italie. En 978, alors qu'il n'a que onze ans, son

père le fait couronner roi pour assurer sa succession. Louis V est marié en 982 à Adélaïde d'Anjou, plus âgée que lui et veuve d'un premier mari. Ils n'ont pas d'enfant et le mariage est annulé deux ans plus tard. Fils de Lothaire et d'Emma, arrière-petit-fils de l'arrièrearrière-petit-fils de Charlemagne, il est l'ultime monarque d'Europe à appartenir à la dynastie carolingienne, le pouvoir en France passant ensuite aux Capétiens.

En 986, le roi Lothaire meurt et Louis V lui succède pour une courte période car, le 21 mai 987, il meurt des suites d'une chute de cheval. Louis V n'a pas de descendance, son oncle Charles de Lorraine (frère du roi Lothaire) est écarté de la succession, et les grands du royaume élisent Hugues Capet, le premier roi de la dynastie des Capétiens qui est sacré en la cathédrale de Novon par Adalbéron de Reims.

Gerberge de Saxe. Il fut duc de Basse-Lotharingie de 977 à 991 et prétendant au royaume des Francs de 987 à 991. On le nomme également **Charles de Lorraine**,



bien que la Lorraine corresponde à la Haute-Lotharingie alors qu'il était duc de Basse-Lotharingie. Plutôt que « de Lorraine », il serait donc plus juste de l'appeler « de Lothier » mais les ducs de Lorraine descendants des Carolingiens par son intermédiaire le considèrent comme duc de Lorraine à part entière afin d'apparaître comme les continuateurs des Carolingiens. D'ailleurs, les ducs prénommés

Charles par la suite se numérotent à partir de lui. Prédécesseur : Louis V, roi des Francs ; Successeur : Otton de Basse-Lotharingie. 02D19



II, surnommé « le **Pieux** », est né à <u>Orléans</u> vers 972<u>n1</u> et mort au château de <u>Melun</u> le <u>20 juillet 1031</u>. **Fils d'<u>Hugues</u>** Capet et de son épouse <u>Adélaïde</u> <u>d'Aquitaine</u>, il est le deuxième roi franc de la <u>dynastie capétienne</u>. Régnant de 996 à 1031, il est ainsi l'un des souverains de l'an mil.

Sa vie est alors présentée comme un modèle à suivre, faite d'innombrables donations pieuses à divers établissements religieux, de charité envers les pauvres et surtout de gestes considérés comme sacrés, telle que la guérison de certains lépreux : Robert est le premier souverain considéré comme thaumaturge. La fin de son règne révèle la relative faiblesse du souverain qui doit faire face à la révolte de de <u>Lotharingie</u> de <u>911</u> à <u>923</u>. Sous son règne, de son épouse Constance puis de ses propres fils (<u>Henri</u> et Robert) entre 1025 et 1031.

La thaumaturgie est, dans le domaine religieux, le fait troublée, affirment leur indépendance, et deviennent de faire un miracle, notamment un miracle de guérison. Les saints sont réputés thaumaturges, ainsi que, traditionnellement, les rois de France et les rois d'Angleterre, qui pouvaient guérir les écrouelles (scrofule) dès de pouvoir. leur sacre. Son père Huques réussit à le faire élire et sacrer de son vivant. 02D19



Louis VIII dit « le Lion », né le 5 septembre 1187 à Paris et mort le 8 novembre <u>1226</u> à <u>Montpensier</u> (<u>Auvergne</u>), est <u>roi de France</u> de 1223 à 1226, huitième de la dynastie dite des <u>Capétiens directs</u>.

Il est le fils du roi <u>Philippe II</u>, dit « Philippe Auguste » (1165-1223) et d'<u>Isabelle de Hainaut</u> (1170-1190). Il

Charles de Basse-Lotharingie, né à Laon durant l'été d'Hugues Capet par son père et de son compétiteur 953 et mort le 12 juin 991 à Orléans, est un prince malheureux, Charles de Basse-Lotharingie2 par sa carolingien, fils du roi Louis IV d'Outremer et de mère. Le court règne de Louis VIII fut cependant marqué par deux brillantes campagnes : l'une contre les Anglais en Guyenne, l'autre contre Raymond VII de Toulouse.

> Premier roi capétien à ne pas avoir été sacré roi du vivant de son père, il avait cependant été désigné par Philippe II dans son testament rédigé en <u>1190</u> comme devant lui succéder. Le testament n'avant pas été contesté après cette date, la cérémonie de l'<u>adoubement</u> des barons — héritage rituel des Capétiens — devenait inutile3. L'archevêque de Reims, Guillaume de Joinville, le sacre à Reims le 6 août 12234.



Charles III, dit « le Simple », né le septembre 879, mort le 7 octobre 929 à Péronne³, dans la est roi de Francie Somme. occidentale de la fin du IXe et du début du Xe siècle ; il appartient à la dynastie carolingienne.

Ce fils <u>posthume</u> du roi de Francie <u>Louis II le Bègue († le 10 avril</u> 879) et de sa seconde épouse

Adélaïde est facilement écarté du trône par les grands du royaume après la disparition, en <u>882</u> et <u>884</u> de ses demi-frères issus du premier lit royal, Louis III et Carloman II. Les impératifs de défense en cette période troublée, sous la triple menace nordique, ne sarrasine et <u>magyare</u>, paraissaient guère compatibles avec l'accession au trône d'un tout jeune enfant. Charles est donc placé en <u>885</u> sous la tutelle de l'empereur <u>Charles III le Gros</u>. Après la destitution et l'abdication de ce dernier, le robertien Eudes, vaillant défenseur de Paris assiégée par les Normands durant l'hiver 885-886, se fait élire roi en février 888.

Sacré roi des Francs occidentaux le 28 janvier 893 par l'archevêque de Reims Foulques, le jeune Charles ne peut régner sur l'ensemble du royaume qu'à partir de la mort d'Eudes survenue le <u>3 janvier</u> <u>898</u>. Il est aussi roi puissantes principautés en Flandre, Bourgogne, Aquitaine et France robertienne, adaptées à l'époque des acteurs incontournables de la vie politique du royaume. Le pouvoir royal éprouve ainsi d'énormes difficultés à s'imposer en raison des multiples rivalités 02D23



Blanche de Castille (née le 4 mars 1188 à Palencia, en Castille; morte le <u>27 novembre 1252</u> à <u>Melun</u>) est <u>reine de France</u> par son mariage avec Louis VIII.

*Fille du roi <u>Alphonse VIII de Castille</u> et d'<u>Aliénor d'Angleterre</u> (elle-même fille d'Aliénor d'Aquitaine et du roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt), elle épouse le le prince Louis de France, fils et héritier du roi Philippe

est le premier roi de France qui descende à la fois Auguste. Elle est la mère de Saint Louis, à qui elle

entre la mort de son mari, Louis VIII, et la majorité de compter sur quelques fidèles, mais la plupart des grands <u>vassaux</u> se liguent pour s'emparer gouvernement. Femme de caractère, la reine ne s'en laisse pas conter, elle négocie âprement le ralliement à la couronne de ceux qui hésitent, et impose son autorité aux autres. Certains toutefois refusent de voir un enfant de douze ans et sa mère régner. Parmi eux, Hugues X de Lusignan et le duc de Bretagne Pierre Mauclerc envisagent d'enlever le roi Louis IX de France. Réfugié avec Blanche dans la forteresse de Montlhéry, le roi ne doit son salut qu'à la population d'Europe. Il établit également dans le Royaume une parisienne, qui alertée par Blanche est venue le chercher et l'escorter jusqu'à Paris. Ce n'est qu'en 1229 que les insurgés, défaits par l'armée royale, accepteront | Très pieux, il fait d'autre part construire plusieurs de rentrer dans le rang. Blanche de Castille est parvenue à ses fins, et puisque son fils est encore trop jeune pour gouverner seul, c'est elle qui l'initiera à son métier de roi jusqu'en 1235. Choisissant pour lui les meilleurs précepteurs, elle ne néglige pas non plus son éducation spirituelle et lui inculque les préceptes de foi et de moralité qui contribueront par la suite à faire de lui le seul roi de France devenu saint. 02D26



Louis IX, <u>dit</u> « le Prudhomme » et plus communément appelé **Saint Louis**, est un roi de France capétien né le à Poissy et mort le à Carthage, près de Tunis. Il régna pendant plus de 43 ans, de 1226 jusqu'à sa mort. Considéré comme un <u>saint</u> de son vivant, il est <u>canonisé</u> par l'<u>Église catholique</u> en 1297. Quarante-quatrième <u>roi</u> de

France et neuvième issu de la dynastie des Capétiens directs, il est le quatrième ou cinquième enfant et deuxième fils connu du roi Louis VIII, dit « Louis le Lion », et de la reine Blanche de Castille, de laquelle il recoit une éducation très stricte et très pieuse durant toute son enfance.

Aîné des membres survivants de sa fratrie, *il hérite de* la couronne à la mort de son père, alors au'il n'est âgé que de douze ans. Il est <u>sacré</u> le en la <u>cathédrale de</u> Reims, mais c'est la reine mère qui, conformément au testament de Louis VIII, exerce la régence du Royaume jusqu'à la majorité du nouveau monarque.

Devenu adulte, Louis IX met fin au conflit entre Capétiens et Plantagenêt et se soucie de l'extension du domaine royal, auquel il rattache notamment les sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne, tout en consolidant sa souveraineté sur la Normandie, l'Anjou, la <u>Touraine</u>, le <u>Maine</u> et le <u>Poitou</u>.

Il mène un règne inspiré des valeurs du christianisme qui contribue à fonder l'idée que les pouvoirs spirituel et politique peuvent être incarnés par un seul homme. Il atténue les excès de la <u>féodalité</u> au profit de la notion de <u>bien commun</u> et développe la <u>justice</u> royale, où le souverain apparaît comme « le justicier suprême ». De cette manière, il fait progressivement passer la France

donne une éducation très pieuse, et exerce la régence d'une monarchie féodale à une monarchie moderne, ne reposant plus seulement sur les rapports personnels du son fils. Comme régente, Blanche de Castille peut roi avec ses vassaux, mais sur ceux du roi en tant que chef de l'État avec ses « sujets ».

> Louis IX est effectivement un roi réformateur qui veut léguer un royaume dont les sujets seront soumis à un pouvoir juste : il renouvelle la « quarantaine-le-roi », ordonne la présomption d'innocence, atténue l'usage de la torture, interdit l'ordalie et la vengeance privée et institue la *supplicatio*, consistant à pouvoir faire appel au roi pour l'amendement d'un jugement. Sa réputation dépassant les frontières du Royaume, son arbitrage est parallèlement sollicité par les différentes monarchies monnaie unique et se fait l'instigateur des institutions qui deviendront le Parlement et la Cour des comptes. églises, abbayes et hospices, vient en aide aux plus faibles, travaille à la conversion des princes mongols, soutient la fondation du collège de Sorbonne et se procure des reliques de la Passion pour lesquelles il fait construire la <u>Sainte-Chapelle</u> en 1242.

> Il est canonisé le <u>11 août 1297</u> sous le nom de **saint** Louis de France par le pape Boniface VIII, sous l'impulsion de son petit-fils Philippe IV le Bel. Sa fête liturgique est fixée au jour anniversaire de sa mort, c'est-à-dire le <u>25 août</u>. Aujourd'hui considéré comme un monarque ayant offert à la France un renouveau économique, intellectuel et artistique, il est considéré comme l'un des trois grands Capétiens directs avec son grand-père Philippe II Auguste et son petit-fils Philippe IV le Bel. 02D26



Marie de <u>Médicis</u> (en <u>italien</u> *Maria* de' Medici), née le <u>26 avril</u> <u>1575</u> à <u>Florence2</u> et morte le <u>3 juillet</u> <u>1642</u> à Cologne, est une reine de France et de Navarre de <u>1600</u> à <u>1610</u> par son mariage avec <u>Henri IV</u>. Veuve en <u>1610, <mark>elle assure la <u>régence</u> au nom de</mark></u> son fils, <u>Louis XIII</u>, jusqu'au 28 eptembre <u>1614.</u> Elle devient chef du Conseil du roi à la suite du <u>lit de</u>

justice* du <u>2 octobre 1614</u>, et ce jusqu'en <u>1617</u>, date de la prise de pouvoir de son fils.

* : En France, sous l'Ancien Régime, le lit de justice est une séance solennelle du <u>parlement</u> par laquelle le <u>roi</u> ordonnait à cette assemblée d'enregistrer les édits et ordonnances qu'elle avait contestés par l'usage de son droit de remontrance.



Louis XIII, dit «le Juste», fils d'<u>Henri IV</u> et de <u>Marie de Médicis</u>, né le <u>27 septembre</u> <u>1601</u> au <u>château</u> <u>de Fontainebleau</u> et mort le <u>14 mai</u> 1643 au château neuf de Saint-Germain-en-Laye, est roi de France et de Navarre de 1610 à 1643. Louis XIII, premier fils du roi $\frac{\overline{\text{Henri IV}}}{\overline{\text{Henri IV}}}$ et de la reine Marie de Médicis, naît au

<u>château de Fontainebleau</u>. Il a huit ans et demi quand son <u>père est assassiné</u> et cette tragédie le marque.

Louis XIII monte alors sur le trône. Il est sacré le à Reims par le cardinal François de Joyeuse. Le pouvoir est alors assuré par sa mère Marie de Médicis, qui gouverne le Royaume comme régente. La majorité du roi est proclamée en 1614, mais Marie déclare que Louis est « trop faible de corps et d'esprit » pour assumer les devoirs de sa charge; elle l'écarte du Conseil et laisse gouverner ses favoris Concino Concini et Léonora Galigaï qui accaparent les plus hautes charges de l'État. C'est par un coup de force, le 24 avril 1617, que Louis XIII accède au pouvoir. Poussé par son favori Luynes, il ordonne l'assassinat du favori de sa mère, Concino Concini, et fait exécuter la <u>Galigai</u>, sa femme, dame de compagnie de sa mère. Il exile Marie de Médicis à Blois et prend enfin sa place de roi. Louis XIII remplace Concini par son propre favori, <u>Charles d'Albert</u>, <u>duc de Luynes</u>. Très rapidement, Luynes accumule les titres et les fortunes. Son avancement crée des mécontentements, d'autant que le favori du roi est un très mauvais homme d'État. Son règne, dominé par la personnalité du cardinal de Richelieu, principal ministre d'État, est marqué par l'affaiblissement des grands et des <u>protestants</u>, la lutte contre la <u>maison d'Autriche</u> et l'affirmation de la domination militaire française en Europe pendant la guerre de Trente Ans. De son mariage avec l'infante Anne d'Autriche, il a tardivement deux fils : le futur Louis XIV, et Philippe, duc d'Anjou fondateur de la maison Orléans. La naissance tardive de son premier fils est considérée par le couple comme « un don du Ciel », et amène le roi à signer le Vœu de Louis XIII (consacrant le <u>royaume de France</u> à la <u>Vierge Marie</u>), avant même la naissance de l'enfant. 02D26



Anne d'Autriche (en espagnol *Ana María Mauricia de Austria y Austria-Estiria*), <u>infante</u>* d'Espagne, infante du <u>Portugal</u>, <u>archiduchesse</u> d'<u>Autriche</u>, <u>princesse</u> de <u>Bourgogne</u> et princesse des <u>Pays-Bas</u>, née le <u>22 septembre</u> <u>1601</u> à <u>Valladolid</u> en <u>Espagne</u> et morte le <u>20 janvier</u> <u>1666</u> à Paris d'un cancer du sein, est

reine de France et de Navarre de 1615 à 1643 en tant qu'épouse de Louis XIII, puis régente de ces deux royaumes pendant la minorité de son fils Louis XIV (de 1643 à 1651). Fille du roi Philippe III (1578-1621), roi d'Espagne (1598-1621), et de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche-Styrie (1584-1611), Anne d'Autriche est la mère de Louis XIV, le « roi Soleil », et de Philippe, duc d'Orléans. 02D26

*: Infante: hist. n. féminin singulier de infant, titre des enfants puînés (qui ne sont pas aînés) des rois d'Espagne et du Portugal.

<u>Exemple</u>: alors qu'elle désespérait d'avoir un autre enfant, elle tomba enceinte; l'infante vint au monde le jour où l'on célèbre les saints, ce qui fut perçu comme un signe de bonheur pour le nouveau-né.



Louis XIV, dit « le Grand » ou « le Roi-Soleil », né le <u>5</u> septembre <u>1638</u> au <u>château Neuf</u> de <u>Saint-Germain-en-Laye</u> et mort le <u>1^{er} septembre 1715</u> à <u>Versailles</u>, est un roi de France et de Navarre.

Son règne s'étend du 14 mai 1643 — sous la régence de sa mère Anne d'Autriche jusqu'au 7 septembre 1651 — à sa mort en mort en 1715. Son règne de 72 ans est l'un des plus longs de l'histoire d'Europe et le plus long de l'histoire de France.

Né Louis, surnommé Dieudonné, il monte sur le <u>trône de France</u> au décès de son père, <u>Louis XIII</u>, quelques mois avant son cinquième anniversaire, ce qui fait de lui l'un des plus jeunes rois de France. Il devient ainsi le 64^e <u>roi de France</u>, le 44^e <u>roi de Navarre</u> et le troisième roi de France issu de la <u>dynastie</u> des Bourbons.



Philippe de Poitiers, Philippe V, dit « le Long », Comte de Poitiers, né vers 1293 et mort le 3 janvier 1322 à l'Abbaye royale de Longchamp (France), est roi de France et de Navarre (sous le nom Philippe II). Il règne de 1316 à sa mort et est l'avant-dernier monarque de la dynastie des Capétiens directs.

Arrière-petit-fils de Saint Louis (canonisé en 1297), second fils du roi Philippe IV, il reçoit en apanage le <u>comté de Poitiers</u>, tandis que son frère aîné, <u>Louis X</u>, hérite du trône en 1314. Lorsque Louis meurt en 1316, il laisse une fille issue de son premier mariage ainsi qu'une épouse enceinte, Clémence de Hongrie. Philippe V le Long obtient la régence du royaume. Peu après, la reine Clémence donne naissance à un fils, proclamé roi sous le nom de Jean 1^{er}, mais le nourrisson meurt subitement, quatre jours plus tard. À la mort de son neveu, Philippe se fait sacrer à Reims. Toutefois, sa légitimité est contestée par les partisans de Jeanne, la fille de Louis X, qui a cinq ans. Philippe V balaie les revendications de sa nièce en utilisant plusieurs arguments, notamment son jeune âge, les doutes concernant sa paternité — sa mère a été impliquée dans l'affaire de la tour de Nesle — et la réunion des États généraux, qui confirment qu'en vertu d'une coutume des Francs Saliens les femmes sont exclues de la succession au trône de France. La faveur donnée à Philippe sur sa nièce crée un précédent dans la succession au trône, qui sera plus tard formalisé sous le nom de <u>loi salique</u>.

Philippe V meurt de <u>dysenterie</u> en 1322, sans héritier mâle pour lui succéder. C'est donc son frère, <u>Charles IV</u>, bénéficiant du précédent créé par Philippe en 1316, qui lui succède sur le trône.

02D26 / 35



de <u>Clémence de Hongrie</u>. Né le <u>14</u> novembre 1316, il ne vécut que cinq Saint-Denis. Le comte de Poitiers, alors <u>régent,</u> fut proclamé roi de France sous le nom de Philippe V.

Quand Louis X le Hutin, son père, mourut sans fils pour lui succéder, c'était la première fois depuis <u>Hugues Capet</u> que la succession de père en fils des rois de France était interrompue.

Le principe de la <u>loi salique</u> n'étant pas encore bien établi (puisque le cas ne s'était jamais posé), la fille du roi, <u>Jeanne</u>, aurait pu être proclamée reine, mais ce ne fut pas le cas car la reine Clémence, veuve du roi, était enceinte : il s'agissait donc d'attendre de savoir si elle accoucherait d'un garçon, qui aurait alors priorité sur

Dans l'attente de cette naissance, Philippe, frère du roi. fut chargé de la régence du royaume, contre son oncle Charles de Valois.



Philippe de Valois, roi de France de 1328 à 1350 sous le nom de **Philippe VI**, né en <u>1293</u> et mort le 22 août 1350 à Nogent-le-Roin, est issu de la branche cadette de la maison <u>capétienne</u>, dite <u>maison de</u> Valois, fondée par son père Charles <u>de Valois,</u> frère cadet de <u>Philippe IV</u>

le Bel. Son accession au trône en 1328 découle d'un choix politique, à la suite de la mort sans fils ni frère de <u>Jean I^{er} le Posthume</u> en 1316 puis de <u>Charles IV</u> en 1328, afin d'éviter que la couronne de France passe dans les mains de la maison Plantagenêt.

Après le court règne de Philippe V, mort sans héritier mâle, c'est son plus jeune frère, Charles IV, qui, bénéficiant du précédent de son aîné, ceint à son tour la couronne. Malgré ses mariages successifs, Charles IV est toujours sans héritier mâle lorsqu'il meurt à Vincennes le enceinte, on attend avec impatience de savoir quel sera le sexe de l'enfant. Philippe de Valois est choisi comme régent et a donc de grandes chances de devenir roi s'il s'avère que c'est une fille. Il profite de la régence pour neutraliser ses éventuels rivaux les plus menaçants, les Évreux-Navarre. La reine Jeanne d'Évreux accouche <mark>d'une fille</mark>, <u>Blanche</u> le <u>1^{er} avril</u> <u>1328</u>. 02D26



Louis XV, <u>dit</u> le « Bien-Aimé », né le <u>15 février 1710</u> à <u>Versailles</u> où il est mort le <u>10 mai</u> <u>1774,</u> est un <u>roi de</u> <u>France</u> et de <u>Navarre</u>. Membre de la m<u>aison de Bourbon</u>, il règne sur le royaume de France du 1^{er} septembre 1715 à sa mort. Il fut le seul roi de

Versailles.

Jean 1^{er}, <u>dit</u> « le Posthume », <u>roi</u> Orphelin à l'âge de deux ans, <u>duc d'Anjou</u> puis <u>dauphin</u> <u>de France</u> et <u>roi de Navarre</u>, est <u>le de France</u> du au 1^{er} septembre 1715, il succède à <u>son</u> fils posthume de Louis X le Hutin et arrière-grand-père Louis XIV à l'âge de cinq ans. Son pouvoir est alors délégué à son cousin, le duc d'Orléans, proclamé « Régent du Royaume », le , <u>jours</u>. Il est enterré dans la <u>basilique</u> jusqu'au , date de l'entrée du jeune roi dans sa quatorzième année et de sa majorité, où il prend officiellement la direction du gouvernement. 02D26



Philippe d'Orléans, couramment appelé **le Régent**, né le <u>2 août 1674</u> à Saint-Cloud et mort le 2 décembre <u>1723</u> à <u>Versailles</u>, est le <u>régent du</u> royaume de France pendant la minorité de <u>Louis XV</u>.

Petit-fils de <u>Louis XIII</u> et fils de Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, dit « **Monsieur** », il est duc de

Chartres puis duc d'Orléans (1701), duc de Valois, duc <u>de Nemours</u> et <u>duc de Montpensier</u>. La période de son gouvernement, qui dure de 1715 à 1723, est appelée la **Régence.** Il est le petit-fils de Louis XIII et le neveu du roi Louis XIV. Avant de devenir duc d'Orléans à la mort de son père en 1701, Philippe est d'abord duc de Chartres. Son enfance est semblable à celle des jeunes hommes de son rang, il suit une formation à la fois di**plomatique et militaire.** Le titre de duc d'Orléans est un titre féodal initialement créé en 1344 par le roi <u>Philippe VI de France</u> pour son second fils, <u>Philippe</u>. Le titre pouvait être transmis par son titulaire à sa descendance ; lorsque le titre devenait disponible (c'est-àdire, lorsque son titulaire ne laissait pas d'enfant), le duché d'Orléans était traditionnellement donné en apanage à un fils cadet du roi de France. En tout, dix fils cadets de rois de France ont été titrés duc d'Orléans, mais seulement six ont reçu effectivement la jouissance de ce fief. L'Orléanais est le dernier apanage à faire retour à la Couronne, avec l'accession au trône de France du dernier duc d'Orléans apanagiste, Louis-Philippe Ier, le 9 août 1830. Il faut remarquer que la Révolution française avait pourtant mis fin aux apanages territoriaux par le décret du 21 décembre 1790 pour leur substituer des indemnités. En montant <u>1^{er} février</u> 1328. <u>Jeanne d'Évreux</u>, sa veuve, étant sur le trône en 1814, Louis XVIII décide de respecter ce décret, sauf en ce qui concerne l'apanage d'Orléans, reconstitué au profit de Louis-Philippe d'Orléans, futur roi des Français. Le lendemain de la mort de Louis XIV, le, conformément à l'usage, la lecture du testament royal est effectuée lors d'une séance solennelle au parlement de Paris, rassemblant toutes les cours souveraines, les princes du sang et les ducs et pairs, qui doit proclamer la régence. Dans son testament, Louis XIV tente de limiter les pouvoirs du duc d'Orléans, et indique alors la composition du conseil de régence, véritable conseil de gouvernement. Il confie ainsi au duc du Maine, un de ses bâtards légitimés, la garde et la tutelle du jeune Louis XV en le nommant régent du royaume, disposant également de la Maison militaire. Philippe d'Orléans, adulte de la famille royale le plus proche du roi, qui dispose alors de la charge, purement France à naître et mourir au <u>château de</u> honorifique, de « président du conseil de régence », s'efforce, et obtient, de faire casser un testament qui le

prive de prérogatives qu'il juge dues à sa naissance. Le Parlement le reconnaît donc comme seul <u>régent</u>, ce qui lui permet de réorganiser le Conseil à son gré et d'évincer le duc du Maine, bientôt exclu de la succession au trône que son père lui avait accordée. Toutefois, le Régent doit, pour rallier le Parlement de Paris à sa cause, lui restituer le <u>droit de remontrance</u> supprimé par Louis XIV, ce qui ne sera pas sans conséquence au XVIII^è siècle.

Philippe de France, fils de France, duc d'Anjou à sa naissance puis duc d'Orléans en 1660, appelé aussi Philippe d'Orléans, né le 21 septembre 1640 à Saint-Germain-en-Laye et mort le 9 juin 1701 au château de Saint-Cloud, est un prince de la famille royale française, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, et frère

cadet de Louis XIV. Titré duc d'Anjou à sa naissance, il est connu sous son titre de duc d'Orléans à partir de la mort de son oncle Gaston de France en 1660 mais aussi sous l'appellation de « Monsieur », réservée au frère puîné du roi. Il est laissé à l'écart de toute gestion politique du royaume. Connu pour préférer ses favoris à ses épouses, « plus Parisien que Versaillais », il connaît une victoire militaire en 1677 contre Guillaume d'Orange. Remarié à la princesse Palatine, il est le père du futur régent qui gouvernera pendant la minorité de Louis XV, au siècle suivant.

Ses descendants directs forment la <u>branche cadette</u> <u>d'Orléans</u>, dont le conventionnel <u>Philippe-Égalité</u>, son fils <u>Louis-Philippe</u> devenu roi des Français à l'issue de la <u>révolution française de 1830</u>, et aujourd'hui les prétendants <u>orléanistes</u> au trône de France. 02D26



Philippe V D'ESPAGNE, dit "le Brave", né le <u>19 décembre</u> <u>1683</u> à <u>Versailles</u> et mort le <u>9 juillet</u> <u>1746</u> à <u>Madrid</u>, est <u>roi des Espagnes</u> et des <u>Indes</u> (<u>1700-1716</u>) à la mort de <u>Charles II d'Espagne</u>.

Deuxième fils de <u>Louis de France</u>, dit

« le Grand Dauphin », et petit-fils du roi <u>Louis XIV</u>, **Philippe <u>de France</u>** est titré **duc d'Anjou.** Il succède à son

grand-oncle maternel Charles II, dernier roi d'Espagne de la dynastie des Habsbourg, et devient lui-même roi d'Espagne, premier de la dynastie des Bourbons (sa descendance adopte ensuite le nom de Bourbon, que portait leur ancêtre Antoine de Bourbon, devenu roi de Navarre en <u>1555</u>. Philippe V se laissa successivement gouverner par la <u>princesse des Ursins</u> (la *cameraria* mayor), par sa deuxième femme Élisabeth Farnèse, et par son ministre Alberoni. Les plans gigantesques de ce dernier, qui rêvait la restauration de la domination universelle de l'Espagne et voulait enlever la régence de France au duc d'<u>Orléans</u> pour la donner à Philippe V, auraient pu engager ce prince dans une guerre contre la France et l'Angleterre, mais il la prévint en sacrifiant son ambitieux ministre (1720). 02D26



Louis XI, dit « le Prudent », né le 3 juillet 1423 à Bourges, mort le 30 août 1483 au château de Plessis-lèz-Tours, est roi de France de 1461 à 1483, sixième roi de la branche dite de Valois (Valois directs) de la dynastie capétienne. De son épouse,

<u>Charlotte de Savoie</u>, reine de France, il eut huit enfants, dont seulement trois ont atteint l'âge adulte : <u>Anne de France</u> (future Anne de Beaujeu et <u>régente du royaume</u>), <u>Jeanne de France</u> (future épouse de <u>Louis XII</u>) et le futur <u>Charles VIII</u>.



Suger Abbé de St Denis, né selon Charles Higounet à Chennevières-lès-Louvres, en 1080 ou 1081 et mort à Saint-Denis le 13 janvier 1151, est un abbé et homme d'État français3. Principal ministre des rois Louis VI le Gros et Louis VII le Jeune, Il devient régent de la France de 1147 à 1149 lors du départ de Louis VII pour la

deuxième croisade. À son retour, le roi le proclame « Père de la Patrie ». Lorsque Louis VII évoque l'idée de faire annuler son mariage avec Aliénor, Suger comprend le danger et la portée d'un tel acte. Il tente d'en dissuader le roi. Ce n'est qu'après la mort de Suger que Louis VII met son idée à exécution. 02D28



Louis VII, dit « le Jeune » puis « le Pieux », né en 1120 et mort en 1180 à Paris, est roi des Francs de 1137 à 1180. Pour sceller ses nouveaux accords avec la papauté et se repentir du massacre de Vitry « le brulé », il accepte de prendre part à la <u>deuxième croisade</u> prêchée par <u>saint Bernard de Clairvaux</u>. Durant la période de <u>Noël 1145</u>, Louis VII

annonce qu'il partira porter secours aux États chrétiens de Palestine, menacés par les Turcs. 02D28



Jehan II ou Jean II, dit « le Bon », né le 26 avril 1319 au château du Gué de Maulny du Mans et mort à Londres le 8 avril 1364, fils du roi Philippe VI et de son épouse Jeanne de Bourgogne, est roi de France de 1350 à 1364, le deuxième souverain issu de la maison capétienne de Valois. Il est sacré roi de France le 26 septembre 1350.

Le <u>19 septembre</u> <u>1356</u>, Jean le Bon est battu et fait prisonnier à la <u>bataille de Poitiers</u>, malgré la restructuration de l'armée qu'il a menée. Le pays sombre alors dans le chaos. Les <u>états généraux</u> menés par <u>Étienne Marcel</u> et <u>Robert Le Coq</u> prennent le pouvoir à Paris et tentent d'installer Charles de Navarre

campagnes se soulèvent et s'allient avec Étienne nommer régent et retourne la situation. 02D28

Philippe III, dit « **le Hardi** », né le 1^{er} mai 1245 à Poissy et mort le 5 octobre 1285 à Perpignan, est roi de France de <u>1270</u> à <u>1285</u>; il est le dixième souverain de la dynastie dite des Capétiens directs.

Il était le second fils du roi de France Louis IX, dit « Saint Louis ». Cadet de la famille, le prince Philippe n'était

pas destiné à régner sur un royaume. C'est à la mort de son frère aîné Louis en 1260 qu'il devint prince héritier à l'âge de quinze ans. 02D30



Louis X, dit « le Hutin » (c'est-àdire « l'entêté »), né le <u>4 octobre</u> 1289 à Paris, mort le 5 juin 1316 à <u>Vincennes</u>, est <u>roi de Navarre</u> et comte de Champagne de 1305 à roi de France de 1314 à 1316.

épouse Marguerite de Bourgogne, avec laquelle il a nistration moderne. une fille, Jeanne II. Marguerite est plus tard convaincue d'adultère et meurt en prison. En 1315, Louis épouse <u>Clémence de Hongrie</u>, qui donne naissance à <u>Jean I^{er} le Posthume</u> quelques mois après la mort du roi. La mort de Jean conduit par la suite à une succession disputée sur le trône de France. 02D31



Philippe le Bel, dit « le Bel » et « le Roi de fer », né en avril/ 1268 au château de iuin Fontainebleau et mort le 29 novembre 1314 en ce même lieu, fils de Philippe III le Hardi et de sa première épouse, <u>Isabelle</u> <u>d'Aragon</u>, est <u>roi de France</u> de 1285 à 1314, onzième roi de la dynastie des Capétiens directs. Le prince héritier Louis étant

mort en mai 1276, Philippe devient l'héritier du trône. Le roi <u>Philippe</u> III meurt à Perpignan le 5 octobre 1285, à 40 ans, après quinze années de règne. Philippe devient alors le nouveau souverain et succède à son père sous le nom de Philippe IV. Le 6 janvier 1286, en la cathédrale de Reims, Philippe IV le Bel est sacré et La venue d'un enfant mâle était donc très attendue pour couronné par l'archevêque Pierre Barbet.

Quand il monte sur le trône, à seulement 17 ans, le roi manifeste déjà une autorité qui rappelle son grand-père Saint Louis plutôt que son père, le terne Philippe III. Sous son règne, le <u>royaume de France</u> atteint l'apogée fille. de sa puissance médiévale. Avec entre seize et vingt

à la tête d'une monarchie contrôlée. En 1358, les millions d'habitants, c'est l'État le plus peuplé de la chrétienté; il connaît une grande prospérité écono-Marcel, mais le dauphin, le futur Charles V, se fait mique et le pouvoir royal se renforce considérablement, si bien qu'on voit en Philippe IV, entouré de ses « légistes », le premier souverain « moderne » d'un État puissant et centralisé.

> Philippe *le Bel* est appréhendé comme n'étant plus un souverain « classique » du Moyen Âge.

> Philippe IV apparaît comme un roi symbole d'une rupture avec le passé, particulièrement sur les liens entretenus entre les rois de France et la papauté.

> Grâce à l'aide de juristes, il transforme véritablement un État encore féodal en une monarchie moderne où la volonté du roi s'impose à tous, et un impôt est prélevé sur tout le royaume de France.

> L'administration du Royaume, limitée à la cour du roi chez ses prédécesseurs, se spécialise en trois sections sous le règne de Philippe le Bel : le *Grand Conseil* qui examine les dossiers politiques ; le *Parlement*, responsable de la justice ; la *Chambre des comptes*, spécialisée dans les affaires financières.

Philippe IV a aussi créé l'embryon des états généraux, en ordonnant la tenue d'assemblées formées de représentants des trois ordres : le clergé, la noblesse et la bourgeoisie. Ces assemblées, très peu réunies, seulement lors de crises, n'avaient pas beaucoup de pouvoir, 1316 (sous le nom de Louis I^{er}) et leur rôle n'étant que d'approuver les propositions du roi et de ses conseillers.

douzième de la dynastie dite des Sous le règne de Philippe IV, la France abandonna ses Capétiens directs. En 1305, Louis traditions féodales pour devenir un État avec une admi-02D31



Jeanne II (28 janvier 1312 – 6 octobre 1349) est reine de Navarre de 1328 à sa mort. Elle est le seul enfant de Louis X de France et de Marguerite de Bourgogne.

La paternité de Jeanne reste toutefois douteuse car sa mère a été impliquée dans l'<u>affaire</u> <u>de la tour de Nesle</u>, mais Louis

X reconnaît sa fille peu avant sa mort. Quand Louis X le Hutin, son père, mourut sans fils pour lui succéder, c'était la première fois depuis Hugues Capet que la succession de père en fils des rois de France était interrompue.

Le principe de la <u>loi salique</u> n'étant pas encore bien établi (puisque le cas ne s'était jamais posé), la fille du roi, <u>Jeanne</u>, aurait pu être proclamée reine, mais ce ne fut pas le cas car la reine Clémence, veuve du roi, était enceinte : il s'agissait donc d'attendre de savoir si elle accoucherait d'un garçon, qui aurait alors priorité sur sa sœur.

donner à la France son roi. Dans l'intervalle, les partisans de Philippe commencent à exhumer le principe de la « loi salique* », pour que leur poulain puisse monter sur le trône, dans le cas où la reine accoucherait d'une

Dans l'attente de cette naissance, Philippe, frère du roi, (vengeance privée) en imposant le versement d'une somme fut chargé de la régence du royaume, contre son oncle Charles de Valois. Plusieurs candidats revendiquent la régence en attendant l'accouchement de la reine, dont Charles de Valois, oncle de Philippe, qui a véritablement gouverné la France pendant le bref règne de Louis X, et Eudes IV de Bourgogne, frère de Marguerite de Bourgogne et oncle de Jeanne, fille supposée de Louis X par son premier mariage. Philippe s'empresse d'écarter ces possibles prétendants et de s'emparer de la régence. Le 15 novembre 1316, la reine Clémence met au monde un fils, Jean Ier. Philippe s'impose pour assurer la régence jusqu'à la majorité de son neveu. Mais ce fils posthume de Louis X meurt quatre jours après sa naissance.

La mort prématurée de Jean I^{er} amena le premier problème de succession de la dynastie capétienne. Son oncle, après l'avoir fait sacrer roi au cours de la cérémonie d'enterrement à Saint-Denis, monta sur le trône, aux dépens de sa nièce de cinq ans, Jeanne, fille de Louis X et de Marguerite de Bourgogne.

La mort de Jean I^{er} crée un précédent dans la dynastie des Capétiens directs. Pour la première fois, le roi de France meurt sans héritier mâle. Les barons décident de se réunir pour déterminer à qui doit échoir la couronne. Jeanne, fille de Louis X, est considérée comme une candidate possible au trône par sa famille de Bourgogne. Beaucoup de barons mettent toutefois en doute la légitimité de la princesse, qui est considérée par Philippe non pas comme fille de Louis X, mais du chevalier Philippe d'Aunay. Philippe, qui a conscience que seule sa nièce est un obstacle à son avènement au trône, sait qu'il va devoir combattre les grands féodaux, dont son oncle, Charles de Valois, est un des meneurs et qui jusque-là soutient les droits au trône de Jeanne. Charles rallie son neveu après avoir négocié. Ensuite, le régent Philippe apaise Eudes IV de Bourgogne : il lui promet la main de sa fille aînée, Jeanne, en mettant dans la dot de la fiancée l'héritage des comtés de Bourgogne et d'Artois, mais, en échange, Eudes doit abandonner les droits de sa nièce au trône.

Philippe V réunit le 2 février 1317 les États généraux à Paris. Réussissant à faire interpréter en sa faveur la coutume qui sera formalisée plus tard sous les aspects de la Loi salique. Philippe obtient que l'assemblée déclare qu'il est mieux placé au trône que sa nièce Jeanne, car séparé de Saint Louis par deux générations contre trois pour Jeanne, et que « femme ne succède pas au royaume de France ». Cette proclamation officielle se fait en dépit de l'opposition de certains barons, dont Charles de la Marche — dernier fils de Philippe le Bel et frère cadet de Philippe V — et la duchesse Agnès de Bourgogne, fille de saint Louis, qui protège les droits de sa petite-fille Jeanne. 02D31

* : L'expression loi salique désigne deux réalités distinctes. Dans le haut Moyen Âge, il s'agit d'un code de loi élaboré, selon les historiens, entre le début du IVè et le VIè siècle pour le peuple des Francs dits « saliens », dont Clovis fut l'un des premiers rois. Ce code, rédigé en <u>latin</u>, et comportant de forts emprunts au droit romain, portait surtout sur le droit pénal et les compositions pécuniaires car l'objectif de la loi salique était de mettre fin à la faide*

d'argent et établissait entre autres les règles à suivre en matière d'héritage à l'intérieur de ce peuple.

Plusieurs siècles après Clovis, dans le courant du XIV siècle, un article de ce code salique fut exhumé, isolé de son contexte, employé par les juristes de la dynastie royale des Capétiens pour justifier l'interdiction faite aux femmes de <u>succéder</u> au trône de France. À la fin de l'époque médiévale et à l'époque moderne, l'expression loi salique désigne donc les règles de succession au trône de France. Ces règles ont par ailleurs été imitées dans d'autres monarchies européennes.

*: La faide (en <u>allemand</u> fehde, en <u>italien</u> faida, en <u>anglais</u> feud) était, dans les sociétés germaniques (Francs, Burgondes, Lombards, etc.), un système de vengeance privée opposant deux <u>familles</u> ennemies, deux <u>clans</u>, deux <u>tribus</u>, etc. Si ce système disparaît d'<u>Europe</u> au cours du <u>Moyen Âge</u>, il se rapproche par bien des traits de la « vendetta » connue jusqu'à l'époque actuelle dans les <u>îles méditerranéennes</u> (Corse, Sardaigne, Sicile), dans le sud de l'Italie (Mezzogiorno), dans les <u>Balkans</u> (notamment en <u>Albanie</u> et au <u>Kosovo</u>), ainsi qu'en <u>Turquie</u> (surtout en <u>Anatolie</u>, au <u>Kurdistan</u> et dans la région de Trébizonde).



Marguerite de Bourgogne (v. <u> 1290</u> – <u>Château-Gaillard, 30 avril</u> <u>1315</u>) est <u>reine de Navarre</u> et <u>de</u> France par son mariage avec le roi <u>Louis X le Hutin</u>.

De son mariage avec Louis le Hutin est issue une fille, Jeanne, écartée de la succession au trône de France, qui ne recouvre qu'une partie de ses droits sur la Navarre en 1328, par un arrangement

entre son mari Philippe d'Évreux et le roi de France Philippe VI de Valois.

L'affaire de la tour de Nesle est le nom donné à une affaire d'État, qui éclate au sein de la famille royale française en 1314 et au cours de laquelle les trois brus du roi de France Philippe IV le Bel sont accusées d'adultère. Les accusations à leur encontre sont proférées par <u>Isabelle</u>, seule fille de Philippe le Bel et <u>reine</u> consort d'Angleterre. Le scandale tire son nom de la tour de Nesle, située au centre de Paris et où l'adultère des princesses aurait été commis. Il conduit à l'exécution des amants des princesses, et à l'emprisonnement de ces dernières. Marguerite devient reine de France à la mort de son beau-père Philippe IV le Bel, survenue le <u>29 novembre</u> <u>1314</u>. Elle reste cependant enfermée dans la forteresse de Château-Gaillard, son époux, le roi Louis X, ne levant pas la sanction prise à son encontre pour adultère.

Le <u>30 avril</u> <u>1315</u>, Marguerite de Bourgogne est retrouvée morte dans sa cellule, de causes inconnues. Le moment et les circonstances opportunes de sa mort ont suscité bien des spéculations.

Alors qu'il était encore engagé dans les liens du mariage avec Marguerite, Louis X a choisi pour nouvelle épouse <u>Clémence de Hongrie</u>, qui débarque en Provence au début d'août 1315 et épouse le roi à Troyes le 19 du même mois.



1328 à Paris), reine de France et reine consort de Navarre, est la fille de <u>Charles-Martel d'Anjou</u>, de Habsbourg, fille de l'empereur Rodolphe I^{er}.

Surnommée Clémence l'orpheline, car ses parents sont morts de la <u>peste</u> alors qu'elle avait deux ans, elle est élevée par sa grand-mère Marie de Hongrie, fille du roi <u>Étienne V de</u>

Hongrie. Elle est la nièce du comte Charles de Valois qui épouse, en premières noces, Marguerite d'Anjou-<u>Sicile</u>, sœur de son père. Après que son épouse Marguerite de Bourgogne a été convaincue d'adultère et enfermée à la prison de Château-Gaillard en avril 1314, le roi de France Louis X le Hutin se met à la recherche d'une nouvelle épouse. Son oncle Charles de Valois propose sa nièce Clémence de Hongrie.

Marguerite de Bourgogne meurt, fort opportunément cée lors du second concile de Beaugency. pour son infortuné mari, le 30 avril 1315 ; le mariage peut ainsi être célébré le <u>19 août</u> <u>1315</u>. Clémence est couronnée avec le roi à Reims, le 24 du même mois.

Veuve en juin <u>1316</u>, elle met au monde en novembre 1316 un fils, Jean I^{er} le Posthume, qui ne vit que quatre

Clémence quitte la cour pour Avignon, puis en 1318, elle entre au couvent des dominicaines d'Aix-en-<u>Provence</u>. Quelques années plus tard, elle rentre à Paris où elle meurt, le 13 octobre 13285, à l'âge de trente-02D32 cinq ans.

> Aliénor d'Aquitaine, aussi connue sous le nom d'**Éléonore d'Aqui**taine ou de Guyenne, née vers <u>1122</u> et morte le <u>31 mars</u> ou le <u>1^{er}</u> <u>avril 1204</u> à <u>Poitiers</u>, et non à l'<u>abbaye de Fontevraud</u>, a été tour à tour <u>reine de France,</u> puis <u>reine</u> <u>d'Angleterre</u>. <u>Duchesse d'Aquitaine</u> et <u>comtesse de Poitiers</u>, elle occupe

une place centrale dans les relations entre les royaumes de France et d'Angleterre au XII^è siècle : elle épouse successivement le roi de France Louis VII (1137), puis Henri Plantagenêt (1152), futur roi d'Angleterre Henri II, renversant ainsi le rapport des forces en apportant ses terres à l'un puis à l'autre des deux souverains. À la l'expression poétique des troubadours en langue d'oc. À compter de son premier mariage (pendant lequel elle a participé à la <u>deuxième croisade</u>), elle joue un rôle première épouse <u>Amicie de Courtenay</u>. politique important dans l'Europe médiévale.

Aliénor d'Aquitaine est la fille aînée de Guillaume X, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, lui-même fils de Guillaume IX le Troubadour, et d'Aénor de Châtellerault, fille d'<u>Aymeric I^{er} de Châtellerault</u>, un des vassaux de Guillaume X.

Clémence de Hongrie (née Aliénor, « l'autre Aénor » en langue d'oc, est ainsi en 1293 - morte le 13 octobre nommée en référence à sa mère Aénor. Le prénom devient Éléanor ou Élléonore (Eleanor ou Ellinor dans les graphies de l'époque) en langue d'oïl ou en anglo-normand.

roi de <u>Hongrie</u>, et de <u>Clémence</u> Elle devient l'héritière du <u>duché d'Aquitaine</u> à la mort de son frère Guillaume Aigret, en 1130. Son père meurt à trente-huit ans (1137). Elle épouse alors le fils et héritier du roi de France (Louis VI le Gros), 5^e successeur d'Huques Capet qui deviendra le futur Louis VII et à qui elle donne deux filles.

> Le roi de France devient duc d'Aquitaine par mariage. Pour autant, le duché d'Aquitaine n'est pas rattaché au domaine royal, et Aliénor en reste la duchesse. L'éventuel fils aîné du couple serait titré roi de France et duc d'Aquitaine, car la fusion entre les deux domaines ne devait intervenir qu'à la génération suivante.

> Aliénor est couronnée reine des Francs à Noël 1137 à Bourges (son époux avait déjà été sacré du vivant de son père, à l'âge de neuf ans, mais il est couronné sous le nom de Louis VII).

> Le <u>21 mars</u> <u>1152</u>, l'annulation du mariage fut pronon-

Aussitôt, elle rentre à Poitiers et manque d'être enlevée deux fois en route par des nobles qui convoitent la main du plus beau parti de France : le comte Thibaud <u>V de Blois</u> et <u>Geoffroi Plantagenêt</u>. Elle échange quelques courriers avec Henri Plantagenêt aperçu à la cour de France, en août 1151, à l'occasion d'un règlement de conflit réclamant sa présence et, le 18 mai 1152, huit semaines après l'annulation de son premier mariage, elle épouse à Poitiers ce jeune homme fougueux, futur roi d'Angleterre, d'une dizaine d'années son cadet et qui a un degré de parenté encore plus proche que Louis VII. Le 19 décembre 1154, ils sont couronnés roi et reine d'Angleterre par <u>Thibaut du</u> Bec, archevêque de Cantorbéry, permettant à l'Angleterre l'accroissement inespéré de ses territoires continentaux. 02D33



Mahaut d'Artois ou Mathilde d'Artois (vers 1269/1270 – Paris, <u>27 novembre</u> <u>1329</u>), est une princesse de maison capétienne d'Artois, comtesse

d'Artois et pair de France, comtesse de Bourgogne par son mariage avec le comte Othon IV de Bourgogne, et cour fastueuse qu'elle tient en <u>Aquitaine</u>, elle favorise belle-mère des rois <u>Philippe V de France</u> et <u>Charles IV</u> de France par les mariages de ses deux filles. Mahaut est la fille du comte Robert II d'Artois et de sa

> Le 11 juillet 1302, son père meurt à la bataille de Courtrai, contre les Flamands du comté de Flandre, bataille qu'il mène pour le compte de son suzerain, le roi Philippe IV de France (Philippe le Bel). Elle lui succède comme comtesse d'Artois en écartant son neveu Robert III d'Artois, alors âgé de 16 ans, fils de son frère cadet Philippe d'Artois, mort le 11 septembre

<u>BIOGRAPHIE</u> DES PERSONNALITÉS

contre le comté de Flandre. En effet, les lois de succession du comté d'Artois donnaient priorité, quel que soit leur sexe, aux enfants du comte décédé, au du peuple. Cette popularité s'érode cependant avec les détriment des éventuels petits-enfants5.

En 1303, son mari le comte Othon IV de Bourgogne meurt à son tour des blessures reçues à la bataille de Courtrai contre les Flamands. Elle devient veuve et sa fille <u>Jeanne</u>, âgée de 12 ans, succède à son père sous la régence de sa mère. 02D33

Yolande d'Anjou, née Nancy le 2 novembre 1428 (avec son frère jumeau Nicolas) et morte à Nancy le <u>23 mars</u> 1483, est duchesse de Lorraine (<u>1473</u>) et <u>de Bar</u> (<u>1480</u>), comtesse de Provence, de Forcalquier, du Maine et de Piémont.

En 1473, à la mort de son neveu <u>Nicolas I^{er}, duc de Lorraine<mark>,</mark></u> elle hérite du duché de Lorraine et le transmet immédiatement à

son fils René II. Elle fait de même en 1480, à la mort de son père, avec le duché de Bar. 02D33



Charles, Comte de la Marche – **Charles IV, dit « le Bel »** (Né au <u>château de Creil, 18 juin 1294</u> décède à <u>Vincennes</u>, le <u>1^{er} février</u> <u>1328), roi de France</u> et <u>de Navarre</u> de <u>1322</u> à sa mort, est le dernier souverain français de la dynastie dite des <u>Capétiens directs</u>.

Le <u>comté de la Marche</u> apparaît au nord du <u>Limousin</u> à la fin du X^è siècle et dure jusqu'à la Révolution française. Le comté de la Marche est érigé en <u>pairie de France</u> en <u>1316</u>. Il passe entre les mains de différentes familles avant d'être généralement détenu à partir de 1525 par la famille royale. Le comte de la Marche, troisième fils du roi Philippe le Bel, monte sur le trône sous le nom de Charles IV le Bel, à la mort de son frère Philippe V le Long le 3 janvier 1322. Cette fois-ci, il ne tient aucun compte d'éventuels droits de ses nièces. Jeanne de Navarre et les filles de Philippe V. Contrairement à ce qui s'était passé en 1316, cette prise du pouvoir s'effectue sans aucune contestation. Charles IV est sacré à Reims le 21 février 1322 par l'archevêque Robert de Courtenay. En tant qu'héritier de sa mère Jeanne de Navarre, il ajoute au titre de roi de France celui de roi de Navarre. Dès son avènement, il échange le comté de la Marche contre le comté de Clermont-en-Beauvaisis avec le duc de Bourbon.

On sait très peu de choses sur la personnalité de Charles le Bel. Les chroniqueurs ont jugé sévèrement ce roi qui « régna grand temps sans rien faire » et qui « tenait plus du philosophe que du roi ». Charles le Bel semble toutefois avoir été soucieux de faire respecter

1298 après une blessure reçue à la bataille de Furnes la justice, comme le prouve sa fermeté dans l'affaire Jourdain de l'Isle. En 1324, le roi effectue un long voyage en Languedoc, ce qui le rend populaire auprès pratiques financières douteuses de la couronne.

> Après la mort de Charles IV sans descendance mâle, la couronne française passe à ses cousins, <u>les Valois</u>, tandis que la couronne navarraise passe à sa nièce, Toutefois, les disputes concernant la Jeanne. succession de Charles sur le trône de France, entre les Valois, issus de la lignée strictement mâle, et les <u>Plantagenêts</u>, descendants d'<u>Isabelle</u>, la sœur de Charles, conduisent moins d'une décennie plus tard au déclenchement de la guerre de Cent Ans, conflit entrecoupé de trêves plus ou moins longues, opposant, de 1337 à 1453, la dynastie des Plantagenêt à celle des Valois et, à travers elles, le royaume d'Angleterre et celui de France. 02D36



Reine Jeanne d'Évreux, née vers 1310 et morte le 4 mars 1371 à Brie-Comte-Robert, est reine de France et <u>de Navarre</u> du <u>5 juillet 1324</u> au <u>1^{er}</u> <u>février</u> <u>1328</u> en tant qu'épouse de <u>Charles IV le Bel</u>. Fille de <u>Louis</u> <u>d'Évreux</u> et de <u>Marguerite d'Artois</u>, elle donne plusieurs filles au dernier roi de la dynastie des <u>Capétiens</u> directs. Une nouvelle fois enceinte lorsque Charles IV meurt en 1328,

son accouchement d'une fille prénommée Blanche quelques semaines plus tard scelle la fin du règne des Capétiens directs en France, en vertu de la <u>loi salique</u> qui exclut les femmes du trône.

Par son père, elle est une petite-fille du roi Philippe III le Hardi, une nièce du roi Philippe IV le Bel et une cousine du roi Charles IV le Bel, son futur époux.

Le 26 mars 1324, Charles IV le Bel perd sa deuxième épouse Marie de Luxembourg lors d'un accident du carrosse royal. Toujours privé de descendance légitime malgré deux mariages, il convole en troisièmes noces à Annet-sur-Marne le 5 juillet suivant avec sa cousine Jeanne d'Évreux, qui a alors quatorze ans. Quelques semaines avant le mariage, le 21 juin 1324, le pape Jean XXII délivre la dispense nécessaire à cette union, Jeanne et Charles étant cousins germains.

Après avoir reçu une seconde dispense papale datée du 5 avril 13268, Jeanne d'Évreux est couronnée reine de France le 11 mai 1326 en la Sainte-Chapelle : à cette occasion, sa grand-mère Blanche de Bretagne figure parmi ses dames et demoiselles d'honneur.

Jeanne donne deux filles à Charles IV et est une troisième fois enceinte lorsque ce dernier meurt le 1^{er} février 1328. Immédiatement après sa mort, son cousin Philippe de Valois s'empare de la régence du royaume en attendant que Jeanne d'Évreux accouche et de déterminer qui sera roi de France et de Navarre si l'enfant à naître est une fille. Finalement, deux mois plus tard, le 1^{er} avril 1328, Jeanne donne naissance à une fille, prénommée Blanche. En vertu de la loi

<u>BIOGRAPHIE</u> DES PERSONNALITÉS

Philippe de Valois revendique la couronne en tant que Édouard est dénoncé plus tard comme un aventurier irplus proche parent mâle du roi défunt en termes de responsable par des historiens whigs. Cette vision est primogéniture agnatique et est reconnu roi de France maintenant dépassée et l'historiographie moderne le sous le nom de Philippe VI, avant d'être sacré à Reims le 29 mai suivant.



Frère de Philippe le Bel, Charles **de Valois,** (né à Vincennes le 12 mars <u>1270</u>, mort au <u>Perray</u> (aujourd'hui Le Perray-en-Yvelines), le <u>16</u> <u>décembre</u> <u>1325</u>) est un des fils du roi <u>Philippe le Hardi</u> et d'<u>Isabelle</u> d'Aragon.

Charles est le quatrième fils de Philippe de France, fils du roi Louis IX, et d'Isabelle d'Aragon. Ses trois frères aînés sont les princes Louis, Philippe (né en 1268) et Robert (né en <u>1269</u>).

Lorsqu'il vient au monde au début du printemps 12701, son père accompagne son grand-père le roi Louis IX à la <u>huitième croisade</u>. Quelques mois plus tard, en août 1270, le roi meurt devant <u>Tunis</u>, laissant le trône à Philippe III qui rentre en France. Mais sur le chemin du retour, sa mère, la reine <u>Isabelle d'Aragon</u>, meurt en janvier 1271 des suites d'une chute de cheval, laissant Charles et ses frères orphelins.

L'enfance de Charles est très mal connue. Son aîné Louis meurt en 1276, faisant de son frère Philippe l'héritier du trône. Son autre frère Robert décède à la même époque.

En tant que seul frère germain du roi, Charles de Valois jouit d'une certaine influence au <u>Conseil du roi</u> de France. Toutefois, lui et les autres princes n'ont que peu de prise sur la volonté royale. Philippe le Bel se repose en effet surtout sur un groupe de conseillers issus de la petite noblesse ou de la bourgeoisie que l'on a regroupés sous le nom de légistes.

Petit-fils de Saint Louis, Charles de Valois est fils, frère, beau-frère et gendre de rois ou de reines (de France, de Navarre, d'Angleterre et de Naples), en attendant d'être de surcroît, après sa mort, père du roi Philippe VI, donnant ainsi naissance à la lignée des Valois.

Roi d'Angleterre Édouard **III**, né le <u>13 novembre</u> <u>1312</u> au château de Windsor (Berkshire) et mort le <u>21 juin 1377</u> au <u>palais de Sheen</u> (<u>Richmond</u> upon Thames, Surrey), est roi <u>d'Angleterre</u> et <u>d'Irlande</u> du <u>25 janvier 1327</u> à sa mort. Il est également <u>duc</u> <u>d'Aquitaine</u> à compter du <u>10</u>

septembre 1325, avant de céder ce titre à son fils aîné, Edouard, en 1362. Il règne pendant une période charnière, dans une Europe en crise économique et sociale, qui bascule dans la guerre de Cent Ans et subit les ravages de la <u>peste noire</u>.

salique qui exclut les femmes du trône de France, Hautement vénéré à son époque et pendant des siècles, crédite de nombreux accomplissements. Durant son long règne de 50 ans, il transforme son royaume et enclenche la transformation de l'Angleterre en puissance manufacturière maîtrisant toute la chaîne textile. Son règne voit des progrès primordiaux dans la législature et le gouvernement, en particulier l'évolution du Parlement anglais.

Quand <u>Charles IV</u>, troisième et dernier fils de Philippe le Bel meurt sans descendant mâle en 1328, la question dynastique est la suivante : Jeanne de Navarre n'a pas encore de fils — <u>Charles de Navarre</u> ne naît que quatre ans plus tard — et <u>Isabelle de France</u>, dernière fille de Philippe le Bel, a un fils, Édouard III, roi d'Angleterre. Peut-elle alors transmettre un droit qu'elle ne peut ellemême exercer selon la loi salique?

Édouard III pourrait être candidat au trône, mais c'est Philippe VI de Valois qui est choisi. Il est le fils de <u>Charles de Valois</u>, l'aîné des frères cadets de Philippe le Bel, et descend donc par les mâles de la lignée capétienne. Il s'agit d'un choix géopolitique et une claire expression d'une conscience nationale naissante : le refus de voir un éventuel étranger épouser la reine et diriger le pays. Les pairs de France refusent de donner la couronne à un roi étranger, suivant la même logique de politique nationale que dix ans auparavant. La décision qui est prise en 1316 d'évincer les femmes de la succession à la couronne de France devient coutume en 1328, coutume tirée du code de loi salique.

La nouvelle ne surprend pas en Angleterre : seule Isabelle de France, qui est fille de Philippe le Bel, proteste de cette décision qui prive son fils de la couronne et envoie deux évêques à Paris, sans que ceux-ci soient reçus. Le <u>Parlement anglais</u> réuni en 1329 déclare d'ailleurs qu'Édouard n'a pas de droit à la couronne et doit prêter l'hommage pour l'Aquitaine. De la même manière, Jeanne de Navarre, qui avait été évincée en 1316, le reste en 1328. Son fils Charles, qui est le descendant mâle le plus direct de Louis X, ne naît qu'en 1332 et ne peut donc être candidat.

Si la thèse de la reine Isabelle avait été prise en compte (possibilité de transmission des droits par les femmes, même si elles ne peuvent régner elles-mêmes), Édouard III aurait encore eu face à lui un candidat avec au moins autant de droits en la personne de Philippe de Bourgogne, seigneur de Salins, petit-fils de Philippe V par sa mère Jeanne. Né plus tard, Louis de Flandre, cousin du précédent et fils de Marguerite, aurait pu s'ajouter à la liste des prétendants...

L'invocation de la loi salique s'est faite postérieurement, pour étayer les justificatifs de la décision prise en 1328. L'idée que cette décision se voulait respectueuse d'une coutume ancestrale a ensuite été solidement ancrée dans la mémoire populaire. La question de la succession d'Artois, farouchement contestée à la même époque par Robert III d'Artois, montre que cette éviction des femmes des droits seigneuriaux n'était pas une coutume généralisée, mais bien plutôt le fruit d'un calcul politique de circonstance. 02D40

Isab Paris la s survi IV le reine tant d'An conn son intell été su

LE 8 MAI 136

BRETIGNY

NTRE LA FRAN

Isabelle de France (vers 1295, Paris – 22 août 1358, Hertford) est la seule fille parmi les enfants survivants du roi de France Philippe IV le Bel et de son épouse Jeanne Ire, reine de Navarre. Elle est reine en tant qu'épouse d'Édouard II, roi d'Angleterre. La reine Isabelle est connue à son époque pour sa beauté, son habileté diplomatique et son intelligence. Elle n'a cependant jamais été surnommée la « Louve de France » par ses contemporains. Isabelle vient

en <u>Angleterre</u> à douze ans, dans une période de conflit grandissant entre le roi et la puissante faction des barons du royaume: son nouvel époux comble notoirement de grâces son favori le <u>comte de Cornouailles</u>, <u>Pierre Gaveston</u>, au détriment des anciennes familles du royaume. Cependant, Isabelle apporte son soutien à son mari dans ces premières années, usant de ses relations avec la cour de France pour asseoir du même coup sa propre autorité dans son pays d'adoption.

Comme il est d'usage à cette époque, tous les enfants de Philippe le Bel sont mariés jeunes pour des raisons politiques. Un rôle de premier plan est assuré à Isabelle de France, unique fille survivante du roi Philippe et de Jeanne de Navarre, sur l'échiquier européen. 02D40

Traité de Brétigny en 1360, également connu sous le nom de traité de Calais, est conclu le 8 mai 1360, au château de Brétigny, un hameau de la commune de Sours près de Chartres, entre les plénipotentiaires du roi Édouard III d'Angleterre et ceux de Charles, fils du roi Jean II de France.

Le <u>24 octobre</u> <u>1360</u>, les rois Jean II et Édouard III, accompagnés de leurs fils aînés, ratifient cet accord à <u>Calais</u> ce qui permet une trêve de neuf ans dans la <u>guerre de Cent Ans</u>.

La guerre de Cent Ans a été déclenchée à cause d'une querelle dynastique pour la <u>succession de Charles IV le Bel</u>. Édouard III d'Angleterre, étant par sa mère <u>Isabelle</u> le petit-fils de Philippe le Bel, pouvait prétendre au trône de France, mais il fut écarté, et <u>Philippe VI de Valois</u> lui fut préféré en tant qu'héritier direct descendant par les mâles.

La première phase de la guerre a été marquée par de cuisantes défaites françaises à <u>Crécy</u> et à <u>Poitiers</u>. L'organisation politique et militaire française étant basée sur la <u>féodalité</u>, l'armée anglaise, plus réduite numériquement mais en revanche très organisée, a pu remporter des victoires écrasantes qui discréditèrent la noblesse française.

Le roi <u>Jean II le Bon</u> a été fait prisonnier à la <u>bataille de Poitiers</u> en <u>1356</u> et fut retenu d'abord à Bordeaux puis à Londres.

Les Anglais ont essayé d'imposer un <u>premier traité de Londres</u> où la libération du roi serait faite contre 4 millions de <u>livres</u> et la cession de toute l'Aquitaine au <u>royaume d'Angleterre</u>. Ce traité n'aurait pas entraîné de renonciation d'Édouard III au trône de France.

Mais les défaites françaises ont fortement discrédité la noblesse et en 1358 le pays est ravagé par la révolte des riches marchands parisiens menés par Étienne Marcel. Par ailleurs, Charles le Mauvais, autre prétendant au trône de France, voulait profiter des Jacqueries pour prendre le pouvoir. Les Ânglais vont donc augmenter leurs revendications au deuxième traité de Londres où ils réclament l'Aquitaine et la Normandie (le tiers du territoire Français) mais conçoivent que pour obtenir une paix durable, il faut renoncer à la couronne de France. Cependant, pour obtenir la ratification de ce traité, il faut l'aval du dauphin Charles qui exerce la régence durant la captivité de son père. Celui-ci, et avec l'accord secret de Jean II, réunit les états généraux qui refusent l'accord, ce qui permet de disculper le roi et le régent et évite un sort funeste à Jean le Bon. Édouard III organise donc une nouvelle chevauchée qui doit le mener à Reims, la ville du sacre.

Contrairement aux chevauchées de 1346 et 1356 qui se sont soldées par des victoires anglaises écrasantes à Crécy et Poitiers, celle-ci est un fiasco. Édouard III est confronté à la tactique de la terre déserte, harcelé de toutes parts, affamé, privé de chevaux (morts par manque de fourrage). Les restes de son armée sont décimés par un terrible orage de grêle qui est interprété comme un signe divin. Enfin il apprend que des marins normands ont attaqué et pillé le port de Winchelsea (mars 1360) semant une véritable panique en Angleterre. Il rembarque piteusement, après avoir négocié les accords préliminaires au futur traité de Brétigny. Son rêve d'être sacré roi de France, s'est évanoui avec cet échec et il monnaye la paix contre le roi de France qu'il retient en otage depuis la bataille de Poitiers.

Moine Richard Lescot, Règle de la masculinité https://doclecture.net/1-54422.html

Cette règle est apparu assez tôt : au début du 14^{ème} siècle parce que jusqu'au règne du Hugues Capet, il n'y a jamais eu de souci puisque tous les rois avaient eu des fils (miracle des capétiens)

Le problème va se poser de manière assez aigu : Philippe IV Le Bel aura trois fils et une fils, son fils aîné prend sa place quand il meurt mais celui-ci est dans l'incapacité de donner naissance à un fils. Ce principe est posé pas de femme sur le trône de France, le principe va être répété, on donne le trône au frère.

On a donc un principe de masculinité qui se décline sous deux aspects :

Seul un mâle monte sur le trône, les femmes sont exclues de la couronne de France mais vont être exclus de ce même principe les mâles qui descendent d'une

argumentaire.

Le rovaume de France ne peut tomber sous les mains d'une femme (elle sait que tisser) Le royaume de France ne tombe pas en quenouille: argument religieux tiré directement du texte des évangiles.

Par ailleurs, le roi est sacré, or on n'a jamais ordonné les femmes (pas de femmes évêgues) donc il est normal que les femmes ne puissent être sacrées. On va aller chercher dans un vieux texte qui va être ressortie de manière opportune. En 1358, un moine, Richard article de cette loi que la terre des ancêtres ne peut interpolé : loi des ancêtres, royaume. L'interprétation | cêtre des Mérovingiens. est là encore abusive puisque le texte parle de succession privée et par ailleurs le droit franc n'est plus véritablement applicable en France au 14^{ème} siècle. Mais cet argument est intéressant car il permet de répondre aux arguments des juristes anglais qui disaient que les français ne se référaient à aucun texte, là on leur présente un texte. Encrer la dynastie capétienne dans une tradition bien plus lointaine. Les usages de la monarchie dynastique s'enracinent de la plus ancienne monarchie française. Pour ce qui est de l'exclusion des descendants par les femmes, là encore il a fallu trouver des arguments percutants dans la mesure où Edouard III s'est montré assez conciliant quand on lui a annoncé qu'il n'aurait pas la couronne de France. Ça sera le début de la guerre de cents ans. Les juristes anglais trouvent dans le droit féodal une règle qui dit que la femme fait pont et planche, elles pouvaient faire bénéficier à son héritier d'un droit dont elles mêmes n'avaient pas pu bénéficier. Les français se sont précipités pour contrer cette loi, déjà le droit féodal ne marche pas puisque la France n'est plus un fief et en invoquant du droit romain : « on ne peut pas transférer plus de droit à autrui qu'on en a ». 02D46



Roi Pharamond, ou Faramond est le nom qui fut donné durant le Moyen Âge et l'Ancien Régime au premier roi des Francs et ancêtre des Mérovingiens.

Ses qualités de roi des Francs et d'ancêtre mérovingien sont depuis rejetées par la critique historique et son historicité est également

mise en doute. Il est considéré depuis lors comme un personnage essentiellement mythique.

Après l'avènement de l'historiographie moderne (fin XIX^è siècle), sa parenté avec les Mérovingiens a été reconnue comme légendaire. La raison en est la suivante : l'auteur anonyme du *Liber historiæ Francorum* (« Livre de l'Histoire des Francs ») résume les six premiers livres de <u>Grégoire de Tours</u> en y ajoutant vingt et une informations. Il ne connaît donc pas l'histoire du <u>Ve siècle</u> puisqu'il n'utilise qu'une unique source. Il est donc fortement improbable qu'il puisse découvrir, trois cents ans après, un personnage de la généalogie des Mérovingiens alors que Grégoire de Tours lui-même

femme. Ces faits vont être appuyés par un n'a pas réussi avant lui6. L'auteur du *Liber* semble avoir puisé le nom de Pharamond dans une généalogie écrite au début du VIIè siècle.

> Le nom Faramond renvoie aux racines franciques « fara » (issue du proto-germanique *faranan qui signifie "voyager") et « mund » (issue du Proto-germanique *mundō qui signifie "protection"). On peut le traduire par « celui qui est protégé quand il voyage ». Compte tenu de l'origine germanique du prénom, l'orthographe Faramond est préférable.

L'historien belge Godefroid Kurth à son sujet dans son Lescot va exhumer la loi salique et va dire qu'il y a un Histoire Poétique des Mérovingiens en 1893 n'affirme pas la non-existence historique d'un Faramond, mais venir par succession dans les mains des filles. On a rejette seulement sa qualité de roi des Francs et d'an-02D46



Henri III, né le 19 septembre 1551 à Fontainebleau et mort assassiné le 2 août 1589 à Saint-Cloud, est roi de Pologne sous le nom d'**Henri I^{er} (**Henryk en polonais) de 1573 à 1575 et roi de France de 1574 à 1589. Il est le dernier roi de la <u>dynastie des Valois</u>.

Quatrième fils du roi Henri II et de la reine Catherine de Médicis, Henri n'est pas destiné à la couronne. Sous le règne de son frère Charles IX, il s'illustre comme chef de l'armée royale en remportant sur les <u>protestants</u> les batailles de <u>Jarnac</u> et de <u>Moncontour</u>. À l'âge de 21 ans, il se porte candidat pour le trône vacant de Pologne et le 11 mai 1573, il est <u>élu</u> sous le nom d'Henryk Walezy, roi de Pologne et grand-duc de Lituanie. Son règne ne dure pas plus d'un an, puisqu'à l'annonce de la mort de son frère, décédé sans descendant mâle, il abandonne son royaume pour lui succéder sur le trône de France.

En devenant roi de France, Henri III hérite d'un rovaume divisé où son autorité n'est que partiellement reconnue. Son règne est marqué par de sérieux problèmes religieux, politiques et économiques. Quatre guerres de Religion se déroulent sous son règne. Henri III doit faire face à des partis politiques et religieux soutenus par des puissances étrangères, qui finissent par venir à bout de son autorité, le parti des Malcontents, le parti des protestants et pour finir celui de la Ligue qui parvient à le faire assassiner. Il meurt à Saint-Cloud le 2 août 1589 après avoir été poignardé par le moine Jacques Clément.

Son <u>emblème</u> est constitué de trois <u>couronnes</u> symbolisant les royaumes de France et de Pologne ainsi qu'une <u>devise</u> qui explique la troisième couronne : « Manet ultima cælo » (« La dernière se trouve au ciel »). 02D47

Henri de Lorraine, 3^e duc de Guise et 2^è prince de Joinville, dit « le Balafré », né le 31 décembre 1550 à <u>Joinville</u> (<u>Haute-Marne</u>) et mort assassiné le 23 décembre 1588 à Blois



de la maison de Lorraine.

À la tête d'un puissant réseau aristocratique, il devint populaire pendant les guerres de religion en se posant comme le défenseur de la foi catholique. Après avoir participé au massacre de la Saint-Barthélemy (1572), il s'illustra à plusieurs reprises sur le champ de bataille en combattant les <u>protestants</u>. D'abord <u>prince de</u> Joinville, puis duc de Guise (1563), il tint, en tant que grand maître et pair de France, une place d'importance à la cour.

Chef de la <u>Sainte Union</u> (1584), il aspirait à gouverner la France. Son but avoué était de réduire l'influence politique du parti protestant en France, en vertu du principe de catholicité de la couronne, mais on ne peut exclure une ambition personnelle appuyée sur une logique de clan et une rivalité entre diverses factions maître de Paris après la journée des Barricades du 12 mai 1588, mais fut <u>assassiné</u> sur l'ordre du <u>roi de</u> France Henri III lors des états généraux au château de Blois. Sa mort provoqua indirectement l'assassinat du 02D50 roi.



François de France, né au château de Fontainebleau le 18 mars 1555 et mort à <u>Château-</u> <u>Thierry</u> le 10 juin 1584, <u>duc</u> d'Alençon, d'Anjou, Touraine, de Brabant et de Château-Thierry, est le dernier fils d'<u>Henri</u> II et de <u>Catherine de</u> Médicis.

À la tête du parti des Malcontents, François joua un rôle politique

particulièrement important dans la France des années 1570. Il provoqua des troubles à la cour de son frère Henri III et participa aux sixième et septième guerres de religion.

Dans le cadre de la guerre d'indépendance contre l'Espagne, il fut appelé à devenir le nouveau souverain des Pays-Bas. Prétendant de la reine Élisabeth I^{re} d'Angleterre de 1572 à sa mort, il ne se maria jamais.

Il meurt de la tuberculose le 10 juin 1584 à Château-Thierry. Sa mort eut d'importantes répercussions politiques : le roi Henri III demeurant toujours sans descendance à cette date, la disparition du duc d'Anjou mère, permit au <u>protestant</u> Henri de Navarre (futur <u>Henri IV</u>) de devenir l'héritier direct de la couronne de France. La perspective d'un roi <u>huguenot</u> favorise dès lors un renouveau du <u>radicalisme</u> <u>catholique</u> (la seconde Ligue) et finit par déclencher la huitième guerre de religion. 02D51



Robert de France (né vers 1256 mort le <u>7 février 1317</u>) est comte de Clermont, seigneur de Saint-Just et de Creil, chambrier de France, connu sous le nom de Robert de Clermont. Sixième et

(Loir-et-Cher), est un prince issu d'une branche cadette dernier fils du roi de France saint Louis et de Marguerite de Provence. Il était comte de Clermonten-Beauvaisis et fut le fondateur de la maison capétienne de Bourbon. Il est ancêtre par les mâles du roi Henri IV.

> Son père lui donna en apanage le comté de Clermonten-Beauvaisis.

En 1276 Robert se maria avec Béatrice, fille unique et héritière de Jean de Bourgogne, second fils du duc de Bourgogne et sire de Bourbon par son mariage avec Agnès de Dampierre, héritière de la deuxième maison de Bourbon, comme sa fille Béatrice. Robert fut reconnu sire de Bourbon en 1283. Robert créa ainsi la troisième <u>maison de Bourbon</u>, la plus célèbre puisqu'elle accéda aux trônes de France, puis d'Espagne, de Naples et de Sicile, de Parme, de Luxembourg et, par la branche d'Orléans, au trône de proches du pouvoir et de la famille royale. Il devint le Brésil. Il est donc l'ancêtre d'Henri IV (né Henri de Bourbon) et des rois de France de la branche des Bourbons. 02D51



Le massacre de la Saint-Barthélemy est le massacre de protestants déclenché à Paris, le 24 août 1572, jour de la saint <u>Barthélemy</u>, prolongé pendant plusieurs jours dans

la capitale, puis étendu à plus d'une vingtaine de villes de province durant les semaines suivantes et même les mois suivants.

Cet événement des guerres de Religion résulte d'un enchevêtrement complexe de facteurs, aussi bien religieux et politiques que sociaux. Il est la conséquence des déchirements de la noblesse française entre catholiques et protestants, notamment de la vendetta entre la maison de Guise et le clan des Châtillon-Montmorency. Il intervient deux ans après la paix de Saint-Germain, alors que l'amiral de Coligny, chef du parti protestant, a réintégré le conseil royal. Aggravé par la sévère réaction parisienne, catholique et hostile à la politique royale d'apaisement, il reflète également les tensions internationales entre les rovaumes de France et d'Espagne, avivées par l'insurrection anti-espagnole aux Pays-Bas.

Faute de sources, les historiens sont longtemps restés partagés sur le rôle exact de la couronne, et la tradition historiographique a fait du roi Charles IX et de sa Catherine de Médicis, les principaux responsables du massacre. Ils retiennent aujourd'hui que seuls les chefs militaires du parti protestant étaient visés par l'ordre royal. Dès le matin du 24 août, Charles IX ordonne l'arrêt immédiat des tueries mais, dépassé par l'acharnement des massacreurs, il ne peut les empêcher.



Charles I^{er} de Bourbon (archevêque de Rouen), (22 septembre 1523 à La Ferté-sous-Jouarre - 9 mai 1590 à Fontenay-le-Comte en Vendée), Charles X selon la Ligue, cardinal de Vendôme, était un <u>prince de sang</u> de la <u>maison de</u>

<u>Bourbon</u>. Au cours de sa carrière ecclésiastique, il devient <u>abbé commendataire</u> de plus de vingt abbayes. L'accumulation de ces bénéfices fait de lui un des plus riches princes d'Europe.

Le titre de **cardinal de Bourbon** peut désigner plusieurs membres ecclésiastiques de la maison capétienne de Bourbon qui ont reçu la dignité de cardinal; il est le fils de Charles IV, duc de Vendôme, et de son épouse Françoise d'Alençon, duchesse de Beaumont. Il est le frère puîné d'Antoine de Bourbon, père d'Henri IV. Grand-neveu du cardinal Charles II de Bourbon, il est le neveu du cardinal Louis de Bourbon-Vendôme et l'oncle du cardinal Charles II de Bourbon Bien que dénué de caractère et d'intelligence, il fut un personnage important des guerres de religion. En 1584, à la mort du <u>duc François d'Anjou</u>, les <u>ligueurs</u> considèrent le cardinal comme l'héritier du trône de France, excluant de la succession tous les protestants. En 1585, la Ligue catholique l'imposa au roi Henri III comme héritier de la couronne de France à la place de son neveu *protestant* le futur <u>Henri</u> IV. En <u>1588</u>, lors de la seconde assemblée des États généraux tenus à Blois, Henri III le fait arrêter. Il est emprisonné un premier temps à <u>Tours</u> puis à <u>Fontenay-le-Comte</u>. Après l'assassinat d'Henri III en 1589, le duc de Mayenne le proclame roi de France sous le nom de Charles X. Il meurt l'année suivante, le 9 mai 1590, à l'âge de soixante-six ans. 2 août 1589 – 9 mai 1590 (9 mois et 7 jours). Le 5 mars 1590, le Parlement de Paris rend un jugement qui le reconnaît roi de France légitime. Durant cette période où il est toujours détenu prisonnier au château de Fontenay, il envoie une lettre à son neveu Henri IV qu'il reconnaît comme roi légitime. Son successeur sera Henri IV.



Duc de Mayenne : Charles (II) de Lorraine, **duc de Mayenne** (né le <u>26 mars</u> <u>1554</u> à <u>Alençon</u> – décède le <u>3 octobre</u> <u>1611</u> à <u>Soissons</u>), est un noble français de la <u>maison de Guise</u> et un chef militaire de la <u>Ligue</u> pendant les guerres de Religion.

Il est le second fils de <u>François 1^{er}</u>, <u>duc de Guise</u>, et d'<u>Anne d'Este</u>, et donc le frère d'<u>Henri 1^{er} de Guise</u> le <u>Balafré</u>. Il est ainsi le frère cadet du duc <u>Henri de Guise</u>. Capitaine de guerre durant les guerres de Religion, il participe à plusieurs campagnes militaires sous le règne d'<u>Henri III</u>. <u>Gouverneur de Bourgogne</u>, il possède à la <u>cour de France</u> la charge honorifique de <u>grand chambellan</u>. Après l'assassinat de ses frères en 1588, il prend la tête de la Ligue mais, à la suite de plusieurs défaites (<u>Arques</u>, <u>Ivry</u>, <u>Fontaine-Française</u>), il fait sa soumission au roi <u>Henri IV</u> en 1595.

Ci-après, **le père du cousin** du Duc de Mayenne.



Charles III de <u>Lorraine</u> (né à <u>Nancy</u> le <u>18 février 1543</u> – décède à Nancy le <u>14 mai</u> <u>1608</u>) fut <u>duc de</u> Lorraine et de <u>Bar</u>. En théorie <u>marquis de Pont-à-Mousson</u>, en tant que duc de Bar.

Il était le fils du duc <u>François I^{er} et de</u> <u>Christine de Danemark,</u> nièce de <u>l'empereur Charles Quint</u>. À son avènement à l'âge de deux ans, sa

mère et son oncle <u>l'évêque de Metz</u> furent déclarés conjointement régents. Placé ensuite sous la tutelle du roi <u>Henri II</u> de France, il fut élevé à la cour des Valois et épousa à l'âge de seize ans, la princesse royale <u>Claude de France</u>. Il fut un acteur important des <u>guerres de religion</u> en tant qu'allié du royaume de France, en tant que beau-frère des rois de France et en tant que cousin <u>des Guise</u>, chefs du parti catholique. A la mort d'<u>Henri III de Valois</u> en 1589, il brigua la couronne de France pour son fils <u>Henri</u>.

Il régna sur le <u>duché de Lorraine</u> pendant 63 ans.

En tant que descendant de <u>Gérard d'Alsace</u>, il aurait dû être "numéroté" **Charles II de Lorraine**, mais les historiographes lorrains, voulant établir la légitimité des ducs de Lorraine et de leurs cousins et les rattacher directement aux carolingiens, inclurent dans la liste des ducs le carolingien <u>Charles</u> († 991), duc de Basse-Lotharingie. 02D59

Ci-après, son fils, Marquis de Pont, **cousin du Duc de Mayenne** :



Henri II dit *le Bon* (en <u>allemand</u> *Heinrich II. der Gute*), né à <u>Nancy</u>
le <u>8 novembre</u> <u>1563</u>, mort à Nancy
le <u>31 juillet</u> 1624, fut <u>marquis de</u>
<u>Pont-à-Mousson</u>, puis <u>duc</u> <u>de</u>
<u>Lorraine</u> et <u>de Bar</u> de <u>1608</u> à <u>1624</u>.
Il était fils aîné du duc <u>Charles III</u> et
de <u>Claude</u> de France, et à ce titre

prince héréditaire de Lorraine (c'est-à-dire héritier du duché).

Fils du duc de Lorraine et donc proche parent des <u>Guise</u>, les <u>guerres de religion</u> empêchèrent qu'il soit élevé à la Cour de France comme son père et son grand-père. Il n'avait pas non plus été préparé à la gestion du duché, son père préférant s'en remettre à son propre frère, le cardinal <u>Charles de Lorraine</u>, <u>évêque de Metz</u>. Henri participa aux combats des guerres de religion, du côté catholique. Petit-fils de <u>Henri II de France</u>, il fut prétendant au trône de France <u>lors des états généraux de 1593</u>.

Titré *marquis de Pont* (Pont-à-Mousson), il épousa en 1599 Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV de France pour sceller le traité de Saint-Germain-en-Laye, mais le mariage ne fut pas heureux : profondément catholique, il était marié à une calviniste convaincue qui, déjà trop âgée, ne put donner de descendance à son époux.

Duc Charles-Emmanuel de Sa-Nanteuil le <u>12 février</u> <u>1567</u>, mort le <u>13</u> août 1595 à Annecy, fut duc de à la mort de son frère aîné en 1536. <u>Genève</u> et <u>de Nemours</u> de <u>1585</u> à <u>1595</u>. Il était fils aîné de <u>Jacques</u>, duc de Genève et de Nemours, et d'<u>Anne d'Este</u>. Charles-Emmanuel est duc durant les

guerres de religion, et est de ce fait impliqué dans plusieurs intrigues, le plus souvent avec la maison de Guise, car le duc Henri I^{er} le Balafré est son frère utérin, et le chef de la Sainte Ligue. Charles-Emmanuel est nommé 13^e gouverneur du Lyonnais le 24 novembre 1588. Après l'assassinat du duc de Guise et de son frère Louis II de Guise en décembre 1588 par les hommes du roi Henri III, Charles-Emmanuel est emprisonné mais réussit à s'échapper.

Il prend part à la bataille d'Arques en 1589. En mars 1590 il est gouverneur de Paris pour la Ligue, alors que l'armée royale, conduite par <u>Henri IV</u>, assiège la ville. Le roi lève le siège, et Charles-Emmanuel combat contre lui à la bataille d'Ivry, mais est défait.

Isabelle Claire Eugénie d'Autriche ou plus communément Isabelle d'Autriche on appelait communément « Maison d'Autriche » la famille de Habsbourg dont elle est issue) ou Isabelle d'Espagne par son pays d'origine, est duchesse de Bourgogne, une archiduchesse d'Autriche et infante d'Espagne, née au palais de l'<u>Escurial</u> à

Ségovie le 12 août 1566 et décédée à Bruxelles le 1^{er} décembre 1633. Elle est la fille de Philippe II <u>d'Espagne</u> et de sa troisième épouse <u>Élisabeth de</u> Valois, qui est la préférée. Ses grands-parents paternels étaient l'empereur Charles Quint et Isabelle de Portugal. Ses grands-parents maternels étaient Henri II de France et Catherine de Médicis. En 1593, la Ligue organise à Paris des États généraux, dans l'espérance de choisir un nouveau roi pour la France dont la plus grande partie ne reconnaît toujours pas le prétendant officiel Henri de Navarre. Depuis l'Espagne, Philippe II appuie fermement la candidature de sa fille qui en tant que petite-fi<u>l</u>le d'<u>Henri II</u> peut prétendre à devenir reine de France. En dépit de la loi salique qui empêche toute femme de monter sur le trône de France, le roi d'Espagne espère imposer Isabelle. Au moins est-il assuré que celui qui sera choisi roi la prendra pour épouse car les Guise qui n'ont aucune légitimité à s'emparer de la couronne, voient dans le mariage avec l'infante l'occasion de confirmer leur ascension vers le trône. 02D59

Henri II (né le 31 mars 1519 à Saint-Germain-en-Laye et mort le 10 juillet 1559 à Paris) est roi de **voie-Nemours,** né au château de <u>France</u> de <u>1547</u> à sa mort. Deuxième fils de <u>François</u> I^{er} et de <u>Claude de France</u>, il devient l'héritier du trône



Il reçoit alors les titres de <u>dauphin</u> et de <u>duc de Bretagne</u>.

Sacré roi de France le 26 juillet 1547 à Reims. Henri II maintient la puissance de la France mais son règne se termine des événements défavorables comme la défaite de Saint-Quentin (1557) et le <u>traité du Cateau-Cambrésis</u>

qui met un terme au rêve italien.

Son règne marque également l'essor du protestantisme qu'il réprime avec davantage de rigueur que son père. Devant l'importance des adhésions à la Réforme, Henri II ne parvient pas à régler la question religieuse, qui débouche après sa mort sur les guerres <u>de Religi</u>on. 02D59

Note particulière :

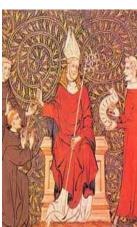
LES ENFANTS DE CHARLES VI et D'ISABEAU DE BAVIÈRE

- Charles, né à Beauté (25/09/1386 décède le 28/12/1386).
- Jeanne, née à Saint Ouen (1388-1390).
- Isabelle, née au Louvre (1389-1409)), mariée à Richard II d'Angleterre, puis à Charles d'Orléans.
- Jeanne, née à Melun (1391-1433), mariée à Jean, duc de Bretagne.
- Charles, né à l'hôtel Saint Pol (1392-1401).
- Marie,(1393-1438), religieuse à Poissy.
- Michelle, née à l'hôtel Saint Pol (1395-1422), mariée à Philippe le Bon, duc de Bourgogne.
- Louis, duc de Guyenne et dauphin de Viennois, né à l'hôtel Saint Pol (1397-1415), marié à Marguerite, fille aînée de Jean Sans Peur, duc de Bourgogne.
- Jean, duc de Touraine et de Berry, comte de Poitou, dauphin de Viennois, né à l'hôtel Saint Pol (1398-1417), marié à Jacqueline de Bavière Hainaut.
- Catherine, née à l'hôtel Saint Pol (1401-1438), mariée à Henry V d'Angleterre, puis à Owen Tudor.
- Charles, devenu le roi Charles VII, né à l'hôtel Saint Pol le 22 février 1403, marié à Marie d'Anjou et mort à Mehun sur Yèvre le 22 juillet 1461.
- **Philippe**, né et mort à l'hôtel Barbette, le 10 novembre 1407.

FIN DE LA BIOGRAPHIE DU COURS II

BIOGRAPHIE DU COURS III

(22 personnages)



Jean de Terrevermeille, né vers <u>1370</u> et mort à <u>Nîmes</u> le <u>25</u> 1430, plus connu autrefois sous le nom de Jean de Terrerouge, est un juriste du XVe siècle, spécialiste de droit romain. Il est l'auteur de *Contra* rebelles suorum regum, un traité juridique et politique en trois parties achevé en <u>1419</u>. <mark>Il y</mark> défend le roi de France, Charles VI, et son fils, le Dauphin Charles, contre le duc de Bourgogne, Jean sans Peur. Il

défend l'idée que la royauté est une fonction dont le <mark>roi n'est pas propriétaire</mark>. Contexte :

Sous le règne de Charles VI qui ne peut gouverner normalement à cause de ses crises (folie), son fils le Dauphin Charles (futur Charles VII), qui a 16 ans, s'est autoproclamé régent en 1418 pour exercer le pouvoir à la place de son père. La France se trouve alors confrontée à la guerre de Cent Ans et à une guerre civile entre les Bourguignons et les Armagnacs. Le Dauphin est du côté des Armagnacs. Jean de Terrevermeille est alors au service du dauphin, aussi les Tractatus sont rédigées en faveur du Dauphin.

Selon lui, <mark>la fonction royale survit au <u>roi</u> après la mort</mark> de ce dernier. La loi de succession n'appartient pas au droit privé (pas de testament possible sur la couronne et les biens de la couronne) : elle relève de la coutume. C'est ainsi que l'auteur de Tractatus de jure futuri successoris legitimi in regiis hereditatibus développe la théorie statutaire de la couronne, et sa thèse concerne et la personne physique du roi et la perception spirituelle de l'État à travers la fonction rovale. Ainsi le Roi n'est qu'un simple gardien de la couronne et à sa mort c'est une succession particulière

l'État moderne en France puisque cela constitue un mettent de se rapprocher d'une conquête de la France. bloc intangible qui organise l'existence de l'État Après plusieurs mois de négociations avec Charles VI, comme une entité permanente qui a pour fin le bien commun et qui dépasse les intérêts particuliers des sujets et du monarque.

C'est ainsi que le présent texte de Terrevermeille semble illustrer parfaitement l'esprit des lois <u>fondamentales</u> en développant <mark>les notions de</mark> succession et de perpétuité du pouvoir.

Mais Terrevermeille propose aussi, dans le Tractatus tertius (1419) une élaboration philosophique, du Royaume comme Corpus mysticum, inspirée à la fois de saint Paul, du droit romain mais très originale. 03D03



Isabeau de Bavière, aussi connue sous le nom d'Isabelle de Bavière ou d'Isabeau de Wittelsbach-Ingolstadt, née vers <u>1370</u> à <u>Munich</u>, dans le <u>duché de Bavière-Landshut,</u> et morte le 24 septembre 1435 à Paris, dans le <u>royaume de France</u>, est <u>reine</u> <u>de France</u> du <u>17 juillet 1385</u> au <u>21</u> octobre 1422 en tant qu'épouse de

Charles VI.

En 1392, Charles VI souffre de sa première crise de folie qui l'écarte progressivement des affaires gouvernementales. Ces épisodes de démence apparaissent de manière irrégulière et sèment la confusion au sein de la cour. Le tristement célèbre « Bal des ardents », organisé par la reine en 1393, provoque de peu la mort du roi. Malgré ses demandes récurrentes que son épouse soit mise à l'écart, Charles l'autorise fréquemment à agir en son nom. Isabeau devient de ce fait une régente officieuse au nom des dauphins, ses fils successifs qui deviennent héritiers du trône, et prend part au conseil royal, y détenant une autorité jusque-là inégalée pour une reine de France. La reine négocie avec le roi Henri V d'Angleterre, qui a profité du conflit entre les Armagnacs et les Bourguignons pour réinitialiser en 1415 la guerre de Cent Ans et entamer une conquête méthodique du Nord du royaume de France. Les tractations entre Henri V, Isabeau et les Bourguignons aboutissent en 1420 à la signature du traité de Troyes, qui prive le dauphin de ses droits au trône et promet à Henri V la couronne de France à la mort de Charles VI. 03D04

Henri V, né le <u>16 septembre</u> <u>1386</u> à Monmouth dans la principauté de Galles et mort le <u>31 août 1422</u> au <u>château de</u> Vincennes (France), duc de Cornouailles et de <u>Lancastre</u>, **est <u>roi d'Angleterre</u>** de 1413 à 1422. Il est le second monarque issu de la maison de Lancastre qui a succédé aux <u>Plantagenêt</u>. À la suite de la

mort de son père en 1413, Henri prend les rênes du pays, et relance les combats contre les Français lors de la guerre de Cent Ans qui oppose les deux pays entre 1337 et 1453. Ses succès militaires, qui culminent lors C'est une étape importante pour la construction de de la <u>bataille d'Azincourt</u> le <u>25 octobre 1415</u>, lui pertrès fragile psychologiquement et régulièrement frappé de folie, le traité de Troyes, signé en 1420, reconnaît Henri comme régent, et héritier du trône de France. Son mariage avec la fille de Charles, Catherine de Valois, a lieu peu après, et est suivi de la naissance du futur roi Henri VI.

> À la suite de la mort inattendue et soudaine de Henri V deux ans plus tard, son fils Henri VI, alors âgé de neuf mois, devient roi de France et d'Angleterre selon le principe de l'union des deux couronnes édicté par le traité de Troyes. 03D04



1483 à 1498.

Seul fils de Louis XI et de sa deuxième épouse Charlotte de Savoie à ne pas être mort en bas âge, il est le septième et dernier roi de la succession directe de la branche des Valois de la dynastie

Devenu roi à l'âge de treize ans, il est placé sous la tutelle de sa sœur Anne de Beaujeu, régente de France. À vingt-et-un ans (en 1491), il se marie à Anne de Bretagne, préparant ainsi l'union du duché de Bretagne au royaume de France. Son règne vit la perte du comté d'Artois, du comté de Bourgogne et du comté de Roussillon annexés par son père Louis XI (1483). Jeune et ambitieux, son expédition pour conquérir le royaume de Naples, faisant valoir des droits que les derniers princes de la maison d'Anjou avaient légués à sa famille, constitue le point de départ des guerres d'Italie (1494).

Charles VIII meurt à 27 ans, des suites d'un traumatisme crânien ayant engendré un accident vasculaire cérébral avec <u>hématome sous-dural</u> et atteinte neurologique, le <u>7</u> avril 1498 vers 11 h du soir au château d'Amboise, après 15 ans de règne. Son cousin Louis d'Orléans, 36 ans, lui succède. Louis d'Orléans (1462-1515), dit Louis II d'Orléans, duc d'Orléans, petit-fils du précédent, dit Louis I^{er} d'Orléans, duc d'Orléans, fils du roi Charles V le Sage, accède au trône en 1498 sous le nom de Louis XII. 03D10



Louis XVI: né le 23 août 1754 à Versailles et mort guillotiné le 21 janvier 1793 à Paris, est roi de France et de Navarre du 10 mai 1774 au 6 novembre 1789, puis roi des Français jusqu'au 21 septembre 1792. Il est le dernier roi de France de la période dite de l'<u>Ancien</u> Régime, Héritant d'un royaume au bord de la banqueroute, il lance plusieurs réformes financières, notam-

ment portées par les ministres Turgot, Calonne et Necker, comme le projet d'un impôt direct égalitaire, mais qui échouent toutes face au blocage des parlements, du clergé, de la noblesse et de la cour. Il fait évoluer le <u>droit des personnes</u> (abolition de la torture, du servage, etc.) et remporte une grande victoire militaire face à l'Angleterre, à travers son soutien actif aux indépendantistes américains. l'intervention Mais française en Amérique achève de ruiner le royaume. Louis XVI est principalement connu pour son rôle dans la <u>Révolution française</u>. Celle-ci commence en 1789 après la convocation des états généraux pour refinancer l'État. Les députés du Tiers, qui revendiquent le soutien du peuple, se proclament « Assemblée nationale » et mettent de facto un terme à la monarchie absolue de droit divin. Devenu roi constitutionnel, Louis XVI

Charles VIII, dit « l'Affable », nomme et gouverne avec plusieurs ministères, feuillant né le <u>30 juin 1470</u> au <u>château</u> puis <u>girondin</u>. Il contribue activement au déclenchement d'Amboise, mort le 7 avril 1498 au d'une guerre entre les monarchies absolues et les même endroit, est roi de France de révolutionnaires, en avril 1792. La progression des armées étrangères et monarchistes vers Paris provoque, lors de la journée du 10 août 1792, son renversement par les sections républicaines, puis l'abolissement de la monarchie. Emprisonné puis jugé coupable d'intelligence avec l'ennemi, celui qui est appelé par les révolutionnaires « Louis Capet » est condamné à mort et guillotiné sur la place de la Révolution à Paris, quelques mois avant Marie-Antoinette. Néanmoins, la royauté ne disparaît pas avec lui : après s'être exilés, ses deux frères cadets règnent sur la France sous les noms de Louis XVIII et Charles X, entre 1814 et 1830. 03D10



Charles II (Carlos II von Habsburg ou Carlos II, **Rey de España** en <u>espagnol</u>), né à <u>Madrid</u> le <u>6 novembre</u> <u>1661</u> et mort dans la même ville le <u>1^{er}</u> novembre 1700, dit **l'Ensorcelé**. Fils de <u>Philippe IV</u> et de <u>Marianne d'Autriche</u>. Il a été <u>roi d'Espagne</u>, des <u>Indes</u>, de Naples, de Sardaigne et de Sicile, duc

de Bourgogne et de Milan et souverain des Pays-Bas, entre 1665 et 1700, après la mort de son père Philippe IV. Le testament de Charles II est connu à Madrid le 2 novembre 1700. Le testament parvient à Fontainebleau le 9 novembre. Il inquiète les Anglais, mécontente les Autrichiens et embarrasse Louis XIV. Le 16 novembre, Louis XIV accepte le testament de Charles II et fait de son petit-fils, Philippe, duc d'Anjou, le futur roi d'Espagne Philippe V. Le marquis de Torcy, ministre des Affaires étrangères, annonce que les monarchies de France et d'Espagne demeureraient distinctes, mais le 1^{er} février 1701, le Parlement de Paris conserve les droits à la couronne de France de Philippe V.



Marie-Thérèse d'Autriche, née le 10 septembre 1638 à l'Escurial et morte le <u>30 juillet 1683</u> à <u>Versailles</u>, est <u>infante d'Espagne, infante de</u> Portugal et archiduchesse d'Autriche. Par son mariage avec Louis XIV, elle devient <u>reine de France et de Navarre</u>. Elle est la sœur de <u>Baltazar-Charles</u> d'Autriche (1629-1646) et la demi-

sœur de Marguerite-Thérèse d'Autriche (1651-1673), future impératrice du Saint-Empire, de Philippe-Prosper d'Autriche (1657-1661) et de Charles II (1661-1700), roi d'Espagne. Marie-Thérèse et Louis XIV ont eu six enfants ensemble, trois fils et trois filles. En raison de la consanguinité entre les deux époux, ils sont doubles cousins germains, seul l'aîné, atteindra l'âge adulte. Elle est la grand-mère paternelle de Philippe de France, duc d'Anjou (1683-1746), qui succède à Charles II sur le trône d'Espagne, en 1700, sous le nom de Philippe V, grâce aux droits de succession qu'elle transmet à la Maison de Bourbon. 03D14



né le <u>19 décembre 1683</u> à <u>Versail-</u> <u>les</u> et mort le <u>9 juillet 1746</u> à <u>Madrid,</u> est **roi des Espagnes** et des <u>Indes</u> (<u>1700</u>-<u>1716</u>) à la mort de <u>Charles II d'Espagne</u>, puis titré <u>roi d'Espagne</u> et des <u>Indes</u> (<u>1716</u>-1746) à la suite des <u>décrets de</u> Nueva Planta qui modifient l'or-

ganisation territoriale des royaumes hispaniques en abolissant les royaumes de Castille et d'Aragon. Il abdique brièvement en 1724 pendant six mois, au profit de son fils.

Deuxième fils de Louis de France, dit « le Grand Dauphin », et petit-fils du roi Louis XIV, Philippe de France est titré duc d'Anjou. Il succède à son grandoncle maternel Charles II, dernier roi d'Espagne de la dynastie des Habsbourg, et devient lui-même roi d'Espagne, premier de la dynastie des Bourbons (sa descendance adopte ensuite le nom de Bourbon, que portait leur ancêtre Antoine de Bourbon, devenu roi de Navarre en 1555, car depuis l'avènement d'Henri IV le nom de la famille était légalement devenu de France). Son règne, de quarante-cinq ans et deux jours, est le plus long de la 03D14 monarchie espagnole.



duc du Maine, duc d'Aumale, prince souverain de Dombes, comte d'Eu, est un fils légitimé du roi de France Louis XIV, né à Saint-Germain-en-Laye le <u>mars 1670</u> et mort à <u>Sceaux</u> le <u>14</u>

marquise de Montespan, il naquit secrètement, probablement au château de Saint-Germain-en-Laye. L'enfant, né infirme, boitera toute sa vie (d'où le sobriquet « Gambillard » qui lui sera attribué par ses nombreux détracteurs). Il n'en était pas moins un homme intelligent et cultivé, heureux de se confiner dans sa bibliothèque. Madame de Maintenon qui le chérissait comme le fils qu'elle n'avait pas eu, le forma à devenir un excellent courtisan et, rapidement, il devint l'un des enfants préférés du roi, déçu par son fils légitime, le Grand Dauphin. En 1694, le roi accorda à ses fils légitimés un rang intermédiaire entre les princes du sang et les ducs et pairs, ce qui déplut fortement à ces derniers. Les deux princes pouvaient — entre autres — être admis au Parlement de Paris à l'âge de 20 ans quand les princes du sang le pouvaient à 15 et les ducs seulement à 25. Au cours du règne de son père, il manœuvra entre les différents groupes d'influence, et se montra proche de la cabale des seigneurs et de celle de Meudon. Il arrangea le mariage du duc de Vendôme avec Mademoiselle d'Enghien, sa

Philippe V, dit *el Animoso* en belle-sœur en 1710. En juillet 1714, Louis XIV signa espagnol, c'est-à-dire « **le Brave** », un édit appelant le duc du Maine, tout comme son frère le comte de Toulouse, ainsi que leur descendance, à la succession royale en cas de vacance du trône. Le duc du Maine et les autres bâtards légitimés devaient prendre place au dernier rang et être appelés à régner en cas de disparition des cinq princes du sang légitimes. Le lendemain de la mort du roi, le 2 septembre 1715, conformément à l'usage, la lecture du testament royal est effectuée lors d'une séance solennelle au Parlement de Paris. Dans son testament, Louis XIV confiait au duc du Maine la garde et la tutelle du jeune Louis XV en le nommant régent du royaume, disposant également de la maison militaire. Le <u>duc</u> d'Orléans, qui disposait alors de la charge, purement honorifique, de « président du Conseil de régence », s'efforça de faire casser un testament qui le privait de prérogatives qu'il estimait dues à sa naissance. 03D17



Louis-Alexandre de Bourbon, <mark>comte</mark> de Toulouse (1681), duc de Penthièvre (1697), d'<u>Arc, de Châteauvillain</u> et de Rambouillet (1711), est un prince et <u>officier de marine français,</u> né à Versailles le 6 juin 1678 et mort à Rambouillet le <u>1^{er} décembre</u> <u>1737</u>.

Dernier fils légitimé de Louis XIV, il est nommé amiral de France, alors qu'il n'a que cinq ans. Dernier des enfants naturels que Louis XIV eut de la marquise de Montespan, il fut légitimé et fait comte de Toulouse en 1681. Comme pour ses aînés le nom de sa mère, femme mariée, ne fut pas mentionné dans l'acte de légitimation. Il était officiellement fils du seul roi. Il recut, entre autre, à l'âge de cinq ans, la charge d'amiral de France et fut fait colonel d'un régiment d'infanterie à son nom en février 1684, puis mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1693. Nommer ses fils légitimés très jeunes à des postes aussi brillants permettait au roi de conserver la haute main sur les affaires maritimes pendant les longues années de la minorité. En 1712, un édit du Roi de juillet le déclara apte à succéder au trône à la suite des princes légitimes. 03D17



Pierre de Cuignières ou Pierre de Cugnière ou Cugnières ou Cugnères, né vers <u>1297</u> et mort en 1345, était un légiste. Il a été membre du Conseil du roi, avocat du roi au parlement de Paris, président du parlement de Paris en 1343. En 1344, il devint président de la Chambre des comptes et grand conseiller du roi Philippe VI. Il demanda que la

justice ecclésiastique n'intervienne plus dans les affaires séculières et argua que le pouvoir temporel était abusif dans l'Église.

Pour justifier ces critiques, il posa devant l'assemblée la thèse de imprescriptibilité et de l'inaltérabilité des droits attachés à la couronne de France : le roi ne peut aliéner ces droits qui ne sont pas sa propriété personnelle mais celle de la couronne. Il tira de cette thèse que la juridiction spirituelle ne peut connaître des affaires temporelles.



François I^{er} (né sous le nom de François d'Angoulême le <u>12 septembre 1494</u> à <u>Cognac</u> et mort le <u>31 mars 1547</u> à <u>Rambouillet</u>) est sacré roi de France le <u>25 janvier 1515</u> dans la <u>cathédrale de Reims</u>. Il règne jusqu'à sa mort en <u>1547</u>. Fils de <u>Charles d'Orléans</u> et de <u>Louise de Savoie</u>, il

appartient à la branche de <u>Valois-Angoulême</u> de la <u>dynastie capétienne</u>.

François I^{er} est considéré comme le roi emblématique de la période de la **Renaissance** française. Son règne permet un développement important des arts et des lettres en France. Sur le plan militaire et politique, le règne de François I^{er} est ponctué de guerres et d'importants faits diplomatiques. Sur le plan intérieur, son règne coïncide avec l'accélération de la diffusion des idées de la Réforme. La constitution de ce qui deviendra sous les Bourbons la monarchie absolue et les besoins financiers liés à la guerre et au développement des arts induisent la nécessité de contrôler et optimiser la gestion de l'État et du territoire. François I^{er} introduit une série de réformes touchant à l'administration du pouvoir et en particulier à l'amélioration du rendement de l'impôt, réformes mises en œuvre et poursuivies sous le règne de son successeur Henri II.

La défaite de Pavie, le 24 février 1525, s'avère grave pour François I^{er} qui, blessé au visage et à la jambe, remet son épée à Charles de Lannoy et se voit retenu prisonnier dans la forteresse de <u>Pizzighettone</u> puis transféré à Gênes et à partir de juin 1525 dans différentes résidences espagnoles, Barcelone, Valence et enfin l'<u>Alcázar</u> de Madrid. Il reste prisonnier jusqu'à la signature le <u>14 janvier 1526</u>, du <u>traité de Madrid</u>. François I^{er} compte comme le 3^e souverain français capturé sur un champ de bataille.

De retour de sa captivité madrilène, il fit tenir lit de justice (décembre 1527) afin d'annuler la cession du duché de Bourgogne que son geôlier, Charles Quint, avait obtenue de lui. Dénonçant sa propre signature, le roi de France affirmait et réactivait ainsi un principe ancien et fondamental : l'inaliénabilité du domaine. Ainsi, le lit de justice prouve-t-il que le roi était soumis à des règles fondamentales qui le dépassaient : l'impossibilité d'aliéner une province française, qui plus est une pairie. Alors s'enracine « l'idée qu'il existe en France un droit public qui s'impose à tous ». 03D44



Colbert: né le 29 août 1619 à Reims et mort le 6 septembre 1683 à Paris, est à partir de 1665 un des principaux ministres de Louis XIV, en tant que contrôleur général des finances (1665-1683), secrétaire d'État de la Maison du roi et secrétaire d'État de la Marine (1669-1683). En 1651, Le Tellier le présente

au cardinal Mazarin qui lui confie la gestion de sa fortune, l'une des plus importantes du royaume. Il gérera ainsi la fortune de Mazarin pendant dix ans (1651-1661). Mais il va aussi se familiariser avec le système des finances royales et découvrir les questions navales. Le <u>12 décembre</u> <u>1665</u>, Colbert reste seul <u>contrôleur</u> général des finances il devient le chef effectif de l'administration des Finances. Le <u>16 février</u> <u>1669</u>, Colbert renforce son pouvoir en devenant secrétaire d'État de la Maison du Roi et secrétaire d'État de la Marine. Ces diverses charges lui permettent d'exercer une grande influence dans plusieurs secteurs d'intervention de l'État : finances, industrie, commerce, marine, police, justice, administration, travaux publics, postes, agriculture, aménagement du territoire, culture. Colbert contrôle donc près des deux tiers de l'activité et des finances du rovaume.

« Les bruits de Parlements ne sont plus de saison » : ainsi Colbert s'exprimait-il en 1679 et, depuis cette époque, les historiens, ont, comme en écho, repris l'idée que ces hautes cours de justice qui se disaient « souveraines » avaient été soumises et réduites à l'obéissance et au silence par Louis XIV, incarnation d'un absolutisme triomphant et centralisateur. Or depuis quelques années, cette vision d'un pouvoir royal s'imposant de façon autoritaire et unilatérale a été discutée et, aujourd'hui, la notion même d'absolutisme est en débat.



Cardinal Dubois: appelé « l'abbé Dubois », puis « le cardinal Dubois », est un ecclésiastique et un homme d'État français, né le 6 septembre 1656 à Brive-la-Gaillarde et mort le 10 août 1723 à Versailles. Il est le principal ministre de l'État sous la régence de Philippe d'Orléans. Éduqué par les frères de la doctrine chrétienne, il reçoit la tonsure et

le « petit collet » à l'âge de treize ans, il appartient à cette « lignée occitane de grands prélats semi-libéraux » (Emmanuel Le Roy Ladurie), typique du Midi des Lumières. Il devient l'abbé Dubois, titre de pure courtoisie pour cet abbé de cour et de salon. Il est vite remarqué par l'abbé Antoine Faure, directeur de l'établissement, qui obtient pour son compatriote le poste envié de précepteur du neveu du roi, le jeune Philippe, duc de Chartres, futur duc d'Orléans, né en 1674. En 1698, au service de la maison d'Orléans en même temps que l'abbé de Saint-Pierre, théoricien de la paix

universelle. Dubois effectue une mission diplomatique en <u>Angleterre</u>. Il y découvre une nation <u>capitaliste</u> et <u>libérale</u> en plein essor, visite <u>Oxford</u>, rencontre les exilés français tels <u>Saint-Évremond</u>. De retour au <u>Palais-Royal</u>, Dubois devient - dans l'entourage des Orléans - un spécialiste de la diplomatie secrète.Le début de la Régence en 1715 marque le début de l'apogée dans la carrière de Dubois.



Maupeou: René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou est un magistrat et homme d'État français né le 25 février 1714 à Montpellier et mort le 29 juillet 1792 au Thuit. Chancelier, garde des sceaux de 1768 à 1774 et principal ministre d'État sous le règne de Louis XV, il est célèbre pour sa

réforme de la justice et des <u>parlements</u> en 1771. Le Roi nomme René de Maupeou, <u>premier président du Parlement de Paris</u> (12 octobre 1763). Maupeou disposait ainsi, dans les matières judiciaires, d'une marge de manœuvre encore accrue par la confiance de <u>Louis XV</u>. Maupeou avait d'ores et déjà fait preuve de fermeté face au parlement de Bretagne. Pour mettre un terme à la guerre ouverte menée par les parlements au pouvoir Royal, il impose une série d'édits qui remodèle le système judiciaire.



Machault d'Arnouville: Jean-Baptiste de Machault, comte d'Arnouville, seigneur de Garge et de Gonesse, est un administrateur et homme politique français né à Paris le 13 décembre 1701 et mort dans la même ville le <u>12</u> <u>juillet</u> 1794. Il fut <u>intendant</u> de la province de Hainaut Valenciennes (1743),

contrôleur général des finances de Louis XV (1745-1754), puis secrétaire d'État de la Marine (1754) et garde des sceaux de France (1750) jusqu'à sa disgrâce en 1757 à l'instigation de Madame de Pompadour. Il vécut dès lors éloigné de la Cour jusque sous la Révolution française : âgé de quatre-vingt-douze ans, il fut arrêté à Rouen et emprisonné en 1794 à la prison des Madelonnettes où il mourut peu de temps après. Louis XV le nomme contrôleur général des finances en remplacement de Philibert Orry. Les quatre années de la guerre de Succession d'Autriche ayant vidé les caisses de l'État, Machault d'Arnouville doit recourir à l'emprunt. Il tente, en 1749, une réforme des impôts directs pour les généraliser à tous, y compris au clergé qui, s'il avait pu la mener à bien avec le soutien de Louis XV, aurait pu éviter l'une des causes de l'explosion révolutionnaire de 1789. 03D51



Duc d'Aiguillon : Emmanuel- Armand de Vignerot du Plessis- Richelieu, duc d'Aiguillon, pair de France (1740), comte d'Agénois et de Condomois puis duc d'Agénois et duc d'Aiguillon, est un militaire et homme d'État français né à <u>Paris</u> le <u>31 juillet</u> 1720 et mort à Paris le 1^{er} septembre 1788. Maréchal de

camp, commandant en chef de Bretagne, il s'y rend impopulaire par sa lutte contre La Chalotais et le Parlement de Bretagne. Plus tard secrétaire d'État des Affaires étrangères pendant trois ans et momentanément secrétaire d'État de la Guerre à la fin du règne de Louis XV, il est disgracié sous Louis XVI. D'Aiguillon est l'un des membres du « triumvirat », avec le chancelier Maupeou et l'abbé Terray. Après une vacance de près de six mois du département, il trouve en arrivant aux Affaires étrangères une situation difficile. Tout à fait inexpérimenté dans les questions diplomatiques, il n'est guère capable de la redresser. Ennemi résolu de la maison de Choiseul, il applique une politique choiseuliste à rebours en matière d'alliances diplomatiques et de politique étrangère. Avec l'avènement de Louis XVI, d'Aiguillon est condamné d'avance en raison de ses rapports trop notoires avec Madame du Barry. Marie-Antoinette lui reproche en outre sa sévérité à l'égard d'un de ses protégés, le comte de Guines, ambassadeur à Londres, accusé de malversations, tandis que l'ambassadeur d'Autriche, Mercy-Argenteau, l'accuse d'être à l'origine d'une campagne de calomnies contre la reine. 03D52



L'abbé Terray: Joseph Marie Terray, abbé <u>commendataire</u> de <u>Molesme</u> et <u>Troarn</u>, seigneur de <u>La Motte-Tilly</u>, est un homme d'État français né à <u>Boën-sur-Lignon</u> le <u>9 décembre 1715</u> et mort à Paris le <u>18 février</u> (ou le 22 février?) <u>1778</u>, qui fut le dernier <u>contrôleur général des finances</u> de <u>Louis XV</u> (<u>1769-1774</u>). Joseph Marie Terray

descendait d'un paysan aisé de Boën-sur-Lignon, dont la descendance s'était progressivement élevée. Après avoir reçu la tonsure de diacre, Terray fut nommé conseiller-clerc au Parlement de Paris en 1736 et se spécialisa dans les affaires de finances, exerçant les fonctions de « rapporteur de la cour » : c'est ainsi qu'on appelait le magistrat chargé de présenter au parlement les lois à enregistrer. Favori de M^{me} de Pompadour, il fait son entrée à la grand'chambre en <u>1754</u>. Contrôleur général des Finances, Nommé ministre d'État le 18 février 1770, Terray fut, après le renvoi de Choiseul, l'un des hommes forts du ministère dit « Triumvirat », avec <u>Maupeou</u> et <u>d'Aiguillon</u>. À son arrivée au contrôle général des finances, Terray trouve une situation dramatique et prend des mesures énergiques que l'opinion qualifie de « banqueroute ». 03D52



Maurepas : Phélypeaux, comte Maurepas, un est mort en cette même ville le 21 novembre 1781. IIfut secrétaire d'État à la Marine de l'ouverture des États généraux. <u>Louis XV</u> de 1723 à 1749. Après une longue disgrâce, il ministre_ devint d'État à l'avènement de <u>Louis XVI</u> en 1774 jusqu'à sa mort en 1781. Ministre d'État de Louis XVI

(1774-1781): vingt-cinq ans plus tard, dès son avènement (mai 1774), Louis XVI nomme Maurepas ministre d'État. Il ne fut pas nommé principal ministre en titre, mais il eut la préséance dans le Conseil. Jean-Christian Petitfils L'historien (auteur biographies sur Louis XV et Louis XVI) décrit l'action de Maurepas comme un règlement de comptes avec Louis XV. La vindicte de Maurepas fait chuter le triumvirat impopulaire, légué par feu le roi, composé du chancelier Maupeou, du contrôleur général Terray et du secrétaire d'État d'Aiguillon (un de ses neveux), qui, depuis trois ans, travaillaient, non sans succès, au rétablissement des finances, et du pouvoir royal (l'action diplomatique du duc d'Aiguillon, ministre des Affaires étrangères du 6 juin 1771 au 2 juin 1774. Maurepas fit nommer <u>Turgot</u> <u>aux finances</u>, le très populaire <u>Malesherbes</u> à la <u>Maison du Roi</u> et Vergennes aux Affaires étrangères. 03D52



Lamoignon: Chrétien-François de Lamoignon de Basville est un <u>magistrat</u> et <u>homme d'État</u> français, né le 18 décembre <u>1735</u> et mort le <u>16</u> <u>mai</u> <u>1789</u> en château de Basville, commune de <u>Saint-Chéron</u>. Fils Chrétien-Guillaume de **Lamoignon** et de Louise Madeleine Henriette Bernard, petit-fils, par sa mère,

financier Samuel-Jacques Bernard, il devint magistrat au Parlement de Paris en 1755. Président à mortier en 1758, il est exilé en janvier 1771 dans le Beaujolais. Il anime la résistance du Parlement contre la réforme du chancelier Maupeou en 1772. Lamoignon a évolué depuis 1771, car le monde a été bouleversé par la Révolution américaine et les déclarations des droits en Virginie et d'indépendance. Nommé garde des sceaux de France le 13 avril 1787, il s'efforce en vain de réformer l'organisation de la justice. Inspiré par les idées du siècle des Lumières. Garde des Sceaux en 1787, il soumet au roi Louis XVI de France un mémoire alarmant sur la situation où il annonce des lendemains dangereux pour le pays. Victime de l'opposition des parlements, sa réforme du 8 mai 1788 (coup d'État de Lamoignon) visant à réduire les pouvoirs au profit d'une « Cour plénière », qui aurait

Jean-Frédéric privé les <u>Cours souveraines</u> du droit de vérifier et de d'enregistrer les lois de portée générale, entraîne une homme première émeute le mois de juin suivant à Grenoble politique français, né à surnommée la journée des Tuiles. Sa réforme Versailles le 9 juillet 1701 et abandonnée, il démissionne le 14 septembre 1788. Il est retrouvé mort dans le parc de son château de Basville le 16 mai 1789 au matin - une semaine après 03D53



Anne de France, dite Anne **de Beaujeu**, née en à Genappe (Pays-Bas bourguignons) morte le à <u>Chantelle</u> (actuellement dans l'<u>Allier</u>), est une princesse et régente du royaume de France.

Fille aînée du roi <u>Louis XI</u> et de Charlotte de Savoie, elle est également la sœur de Charles VIII, pour le compte de qui elle a assumé la régence lorsque celui était mineur de 1483 à 1491. Durant cette période, elle est

considérée comme l'une des femmes les plus puissantes d'Europe à la fin du XVe siècle et est surnommée « Madame la Grande ». Sa principale réussite est de parachever l'œuvre de son père Louis XI en rattachant de facto le duché de Bretagne au domaine royal, permettant ainsi de mettre au pas le dernier puissant grand feudataire (vassal du roi de France mais susceptible d'être peu obéissant voire même en rébellion). Entre 1503 et 1521, elle est également régente de facto

du <u>duché de Bourbon</u> sous le règne de sa fille Suzanne, la duchesse de Bourbon. Elle est la dernière représentante des Valois directs. 03D63



Richelieu: Armand Jean du Plessis de Richelieu, dit le cardinal de Richelieu, cardinal-duc de Richelieu et duc de Fronsac, est un <u>ecclésiastique</u> et homme <u>d'État</u> <u>français</u>, né le <u>9</u> septembre 1585 à Paris et mort le 4 décembre 1642 dans cette même ville. Pair

de France, il a été le principal ministre du roi Louis XIII. Initialement destiné au métier des armes, il est contraint d'entrer dans les ordres afin de conserver à sa famille le bénéfice de l'évêché de Luçon. Temporairement ministre des Affaires étrangères en 1616, il est créé cardinal en 1622 et devient principal ministre d'État de Louis XIII en 1624. Il reste en fonction jusqu'à sa mort, en 1642, date à laquelle le <u>cardinal Mazarin</u> lui succède. La fonction exercée par Richelieu auprès de Louis XIII est souvent désignée par l'expression de « Premier ministre », dont l'action englobe aussi bien des dimensions politiques, diplomatiques et coloniales que culturelles et

religieuses. Réputé pour son habileté voire pour son caractère jugé retors, souvent critiqué pour sa fermeté intransigeante, il rénove la vision de la raison d'État. Il est considéré comme l'un des fondateurs majeurs de l'État moderne en France. Son action est un dur combat pour un renforcement du pouvoir royal. Par son action, la monarchie s'affirme et sera plus tard désignée par le terme d'absolutisme, et ce, de manière triomphante sous le gouvernement personnel de Louis XIV (1661 -1715), plus apaisée sous celui du <u>cardinal de Fleury</u> d'Artois, futur Charles X. Roi de France et de Navarre, (1726-1743). 03D65 frère de Louis XVI, Louis-Stanislas-Xavier

FIN DE LA BIOGRAPHIE DU COURS III

=========

BIOGRAPHIE DU COURS IV

NECKER: Jacques Necker né le 28 septembre 1732 à Genève en république de Genève et mort le 9 avril 1804 à Coppet en Suisse, est un <u>financier</u> et <u>homme</u> <u>politique</u> genevois, ministre des Finances de <u>Louis XVI</u>. Il est le père de Madame de Staël. Après avoir fait fortune comme banquier à Paris et à la suite du succès de ses essais en

matière de politique économique, il est nommé par Louis XVI directeur général du Trésor royal en 1776, puis des Finances. Il modernise alors l'organisation économique du royaume en s'opposant au <u>libéralisme</u> de ses prédécesseurs. Renvoyé en mai 1781, peu avant les grandes spéculations boursières sous Louis XVI, il est rappelé en août 1788 avec le titre de ministre d'État du fait du soutien indéfectible de l'opinion publique, et convoque les <u>États généraux</u> en obtenant doublement du tiers état. Le 22 octobre 1776, à 44 ans, il est donc nommé conseiller des Finances et « directeur général du Trésor royal ». Le 21 octobre, un maître des requêtes effacé, Taboureau des Réaux, est officiellement nommé contrôleur général, mais en pratique, c'est Necker qui exerce la réalité du pouvoir. Le roi finit par accepter la démission de Taboureau des Réaux le 29 juin 1777; pour mieux marquer son importance, Necker reçoit alors le titre de « directeur général des Finances ». Arrivé au ministère, Necker engage d'importantes réformes, de manière beaucoup moins brutale et précipitée que Turgot. Ces réformes se situent à la fois sur le plan administratif, sur le plan social et sur le plan financier.



Le comte de Provence : frère de Louis XVI, Louis XVIII. Né à Versailles en 1755, mort à Paris le septembre 1824. Stanislas Xavier de France, comte de Provence, est le petit-fils de Louis XV, fils du dauphin Louis et de Marie-Josèphe de Saxe, et frère de Louis XVI et du comte

s'autoproclame roi de France en 1795, avant de devenir officiellement le roi Louis XVIII en 1814 à la chute **de l'Empire,** fut titré comte de Provence et fut l'héritier du trône jusqu'à la naissance du premier fils de son frère aîné, Louis XVI, en 1781. Il fut aussi le plus politique des trois petits-fils de Louis XV. Après avoir agité la cour de Louis XVI en facilitant la chute des ministres réformateurs Turgot, Necker, Calonne, puis bloqué les réformes proposées par Calonne en les déclarant inconstitutionnelles en tant que président de l'un des bureaux de l'Assemblée des notables de 1787, il réclame pour le tiers état le doublement du nombre de députés aux états généraux. Durant l'assemblée des notables organisée à Versailles à la fin de l'année 1788, le comte de Provence vota pour le doublement de la représentation du <u>Tiers-État</u> aux <u>états généraux</u> (généralement perçu, a posteriori comme principales causes de la révolution française), action qu'il reconnaîtra ensuite comme « une des plus grandes fautes » de sa vie.



La Rochefoucauld: Louis-Alexandre de La Rochefoucauld, 6e duc de La Rochefoucauld, né à Paris le <u>4</u> juillet 1743 et assassiné à <u>Gisors</u> (Normandie) le 4 septembre 1792, est un gentil-homme et **homme** politique français du XVIIIè siècle. Grand seigneur de l'Ancien Régime, il joue un rôle politique au début de la Révolution française avant d'être

victime des <u>massacres de Septembre</u>. Il est élu député de le la noblesse de Paris aux états généraux de 1789. Il fait partie du groupe des 47 députés de la noblesse qui se rallient le <u>25 juin 1789</u> au tiers état. Il propose l'article XI de la Déclaration.... de 1789, qui est adopté. Ce noble libéral est rapidement inquiet devant la tournure des événements. Il tente malgré tout de se maintenir tant bien que mal dans les rangs de la gauche de l'Assemblée constituante où il avait beaucoup d'amis et d'obligés du temps de la monarchie. Après la séparation de l'Assemblée constituante, il devient membre du directoire du département. Il s'opposa alors à <u>Pétion</u>; après la journée du 10 août 1792, il donne sa démission et quitte Paris pour échapper à la colère des insurgés. Il est arrêté à Gisors alors qu'il raccompagnait sa mère et sa femme de retour des eaux de Forges au château de La Roche-Guyon. Il est alors tué le 4 septembre 1792 par des volontaires de la Sarthe et de l'Orne, en route pour combattre les Prussiens qui venaient de prendre Verdun et qui menaient la chasse aux aristocrates. 04D11

1757 au château de Chavaniac, à Saint-Georges-d'Aurac_(Auvergne), et mort le 20 mai 1834 à Paris, est un aristocrate d'orientation <u>libérale</u>, officier et homme politique français et américain. Convaincu de la noblesse de la cause des insurgés américains, il s'engage à

leurs côtés en 1777. Nommé à l'âge de 19 ans général par George Washington, La Fayette joue un rôle décisif dans la guerre d'indépendance des États-Unis contre la Grande-Bretagne, notamment lors de la victoire de Après avoir combattu Yorktown le 19 octobre 1781. aux États-Unis, La Fayette œuvre en France à la rénovation du pouvoir royal, avant de devenir une des grandes personnalités de la Révolution française, avec la rédaction de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et le commandement de la Garde nationale, jusqu'à son émigration en 1792, suivie d'une arrestation et mois ses restes au Panthéon. Le 25 juillet 1789, le comid'une incarcération de cinq ans par les autorités autrichiennes et prussiennes. La Fayette a aussi été un acteur politique majeur de la révolution de Juillet en 1830 et des débuts de la monarchie de Juillet, rompant cependant rapidement avec le roi Louis-Philippe dont il avait tique du projet de Constitution, critique nourrie, entre soutenu l'accession au trône. À partir de 1789, La Fayette signe ses courriers « Lafayette » en un seul mot, en réaction contre le système nobiliaire abattu par la révolution.



L'Abbé Sieyès: Emmanuel-Joseph Sieyès ou l'abbé Sievès, né le <u>3 mai</u> <u>1748</u> à <u>Fréjus</u> et mort le <u>20 juin 1836</u> à <u>Paris</u>, est un homme d'Église, politique et <u>essayiste</u> <u>français</u>, surtout connu pour ses écrits et son action pendant la Révolution française. Directeur, il est, au début du Consulat, consul

devient célèbre dès <u>1788</u> par son *Essai sur les privilèges*. Mais c'est plus encore sa brochure de 1789 *Ou'est-ce que le Tiers-État ?*, texte fondateur de la Révolution française, qui obtient retentissement et assure sa popularité. Il prend ainsi une part active à la Révolution française jusqu'à sa fin, par sa participation au coup d'État du 18 Brumaire. En 1789, élu député du <u>Tiers état</u> de Paris aux <u>États</u> généraux, il joue un rôle de premier plan dans les rangs du parti patriote du printemps à l'automne 1789. Le 16 juin, il propose que la Chambre du Tiers état se proclame « Assemblée des représentants de la Nation connus et vérifiés », mais Thouret s'y oppose. Lors de la séance royale du 23 juin, il lance : « Vous êtes ce jour ce que vous étiez déjà hier ». En revanche, il s'oppose à la suppression des dîmes induite par la <u>nuit</u> du 4 août 1789. De même, il n'accepte la mise à disposition des biens du clergé qu'à la condition que l'État subviendrait au traitement des prêtres,

La Favette : Gilbert du Motier, mar- l'entretien des écoles, hôpitaux et des quis de La Fayette, né le <u>6</u> septembre établissements de charité. Élu président de l'Assemblée en juin 1790, il travaille à la rédaction de la Constitution, mais essuie plusieurs échecs, sur la question du veto ou de la seconde chambre. 04D14



Marat : Jean-Paul Marat, né le <u>24 mai 1743</u> à <u>Boudry</u> (<u>Princi-</u> pauté de Neuchâtel) et mort assassiné le <u>13 juillet</u> <u>1793</u> à <u>Paris</u>, un médecin, physicien, est <u>journaliste</u> et <u>homme politique</u> français. Il est député montagnard à la <u>Convention</u> à l'époque de la <u>Révolution</u>. Son assassinat par Charlotte Corday permet aux hébertistes de faire de lui un

martyr de la Révolution et d'installer pendant quelques té de Constitution présentait à l'Assemblée, par la voix du député Mounier, un premier projet. À ce moment précis, Marat publie, début août, une feuille de 8 pages Le Moniteur patriote, entièrement consacrée à la criautres par son expérience du modèle constitutionnel anglais. Il s'adresse également en ce sens, à la fin du mois d'août, à l'Assemblée nationale dans une lettre intitulée « Tableau des vices de la Constitution Anglaise, présenté en août 1789 aux États-Généraux comme une série d'écueils à éviter dans le Gouvernement qu'ils voulaient donner à la France ». Le 12 septembre 1789, Marat publie le premier numéro du *Publiciste parisien*, journal politique, libre et impartial journal quotidien connu sous le titre *L'Ami du peuple*. Après la journée homme du <u>10 août 1792</u>, il incite à la poursuite du mouvement en prônant l'élimination des royalistes emprisonnés.Il est cette fois suivi par une partie de la presse, notamment girondine. La publication de l'Ami du peuple cesse au 21 août, et son dernier appel au meurtre date du 19. Paradoxalement, il se montre très <u>légaliste</u> sur le provisoire. Il est ensuite président sort à infliger à <u>Louis XVI</u>. Au contraire de du Sénat conservateur et comte de l'Empire. Sieyès Robespierre, de Saint-Just, de Jeanbon Saint-André, il veut un vrai procès qui permettrait de mettre en lumière les crimes du roi. En novembre 1792, presque seul il s'abstient dans le vote sur l'annexion de la **Savoie** à la France.



Camille Desmoulins : né le 2 mars 1760 à Guise et mort guillotiné le 5 avril 1794 (16 germinal an II) à Paris. Lucie-Simplice-Camille-Benoît moulins est le fils aîné de Jean-Benoist-Nicolas Desmoulins (seigneur de Bucquov et de Sémery, lieutenant général au bailliage de Guise, en Picardie) et de Marie-Madeleine Godart. Il est avocat.

journaliste et révolutionnaire français. Avec Maximilien de Robespierre, Jean-Paul Marat et Georges Danton, il est l'une des figures majeures de la Révolution à française. Il fait partie de l'entourage de Mirabeau.

Malgré un bégaiement remarqué, il devient un des Loir-et-Cher l'élut député à la Convention nationale. principaux orateurs de la Révolution française. Son Le 21 septembre 1792, fidèle à ses prises de position, il premier grand discours a lieu devant la foule réunie monta à la tribune pour défendre avec vigueur la dans les jardins du Palais-Royal devant le café de Foy le 12 juillet 1789 après la démission de Necker à Versailles. Avant et après la déclaration de guerre de 1792, Camille est résolument partisan de la paix, comme ses amis Robespierre, Danton et Marat. Cette opinion est formulée au Club des jacobins, le 25 décembre 1791, dans Jacques-Pierre Brissot démasqué en février 1792, puis à partir du 30 avril 1792 dans La Tribune des Patriotes, journal cofondé avec Fréron. Après le 10 août 1792 et la chute de la Monarchie, il devient secrétaire du ministère de la Justice, dirigé par Danton. Il devient de plus en plus engagé dans la voie d'une répression des contre-révolutionnaires. Il est élu à la Convention nationale, où il siège parmi les montagnards, mais ne joue pas de rôle important. Le 28 septembre 1792 il manifeste une certaine réticence face à l'annexion de la **Savoie** en s'écriant : "Craignons de ressembler aux rois en enchaînant la Savoie à la République". Dans le procès du roi, en janvier 1793, il vote contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis. Le 13 avril 1793, il se prononce contre la mise en accusation de Marat. 04D14



L'Abbé Grégoire : Henri Jean-Baptiste Grégoire, né le décembre 1750 à Vého (Meurthe et Moselle) et mort le 28 mai 18311 à <u>Paris</u>, est un <u>prêtre</u> catholique, évêque constitutionnel et homme politique français, l'une des principales figures de la Révolution française. L'abbé Grégoire se rallie au tiers état et, à l'Assemblée constituante, il

réclame non seulement l'abolition totale des privilèges et de l'esclavage mais prône aussi le suffrage universel masculin. Fondateur3 du Conservatoire national des arts et métiers et du ,Bureau des longitudes il participe à la création de l'Institut de France dont il devient membre. Élu <u>député</u> du Premier Ordre (Clergé avait 291 élus) en 1789 par le clergé du bailliage de Nancy aux États généraux, Henri Grégoire se fait rapidement connaître en s'efforcant, dès les premières sessions de l'Assemblée, d'entraîner dans le camp des réformistes ses collègues ecclésiastiques et de les amener à s'unir avec le tiers état. À l'Assemblée constituante, l'abbé Grégoire réclame l'abolition totale des privilèges, propose le premier la motion formelle d'abolir le droit <u>d'aînesse</u>, et combat le <u>cens du marc d'argent</u>, exigeant l'instauration du suffrage universel masculin. Nommé l'un des secrétaires de l'Assemblée, il fut l'un des premiers membres du clergé à rejoindre le tiers état, et se joignit constamment à la partie la plus démocratique de ce corps. Il présida la session qui dura 62 heures pendant que le peuple prenait la Bastille en 1789. Il proposa que la Déclaration des droits de l'homme soit accompagnée de celle des Devoirs. Le département de

motion sur l'abolition de la royauté proposée par Collot d'Herbois, et contribua à son adoption. Il prononce, cette phrase mémorable : « les rois sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre naturel ». Élu président de la Convention, l'abbé Grégoire la présida en tenue épiscopale. Il ne participa pas au vote sur la mort de Louis XVI: il est alors en mission à l'occasion de la réunion de la Savoie à la France. 04D14



Mirabeau: Honoré Gabriel Riqueti, aussi orthographié Riquetti, comte de Mirabeau, plus communément appelé Mirabeau, né le 9 mars 1749 au Bignon (Loiret) et mort le 2 avril 1791 à Paris, est un écrivain, diplomate, journaliste et homme politique français, figure Révolution. Surnommé la « l'Orateur du peuple » et « la

Torche de Provence », il reste le premier symbole de l'éloquence parlementaire en France. Bien que membre de la noblesse, il se distingue en tant que député du Tiers état aux États généraux. Fort aimé par les révolutionnaires, son corps est transporté au Panthéon à sa mort, mais la découverte de ses relations secrètes avec la royauté retourne l'opinion, et sa dépouille est retirée du mausolée, dont il était le premier occupant. Mirabeau se présente en **Provence** aux élections des états généraux de 1789. Repoussé par la noblesse, cet aristocrate déclassé publie un discours véhément adressé aux nobles <u>provençaux</u>. Il est alors élu par le <u>tiers</u> état, à Aix et à Marseille, le 6 avril 1789. Le 7 mai 1789, États généraux, le journal que le <u>nouveau député</u> publie depuis le 2 mai, est saisi. Une interdiction de publier les comptes-rendus des séances des états généraux est édictée par le conseil d'état. Mirabeau n'en tient pas compte. La dégradation de la monarchie détermine son revirement politique. Il devient le plus solide appui de <u>Louis XVI</u> et de <u>Marie-Antoinette</u>, en étant notamment le conseiller privé de Louis XVI, fonction secrète pour laquelle il se fait rémunérer en livres d'or par heure. Auprès de ses amis révolutionnaires, il appuiera les idées de la révolution, alors que pour le roi, et notamment la reine qu'il rencontre en secret, il se montre comme un ardent défenseur de la monarchie. Trahissant des deux côtés et corrompu par de nombreuses factions, Mirabeau proposera au roi d'accepter la monarchie constitutionnelle voulue par l'assemblée. Après sa mort, quand on retrouvera des traces de sa correspondance avec la famille royale, Mirabeau sera haï par le peuple de Paris et, chose rare, dé-panthéonisé. Ses actes sont à nuancer cependant : l'idéal constitutionnel de Mirabeau ne répondait pas seulement à un besoin vénal, mais certainement aussi à sa volonté de réconcilier l'assemblée et la monarchie, motivée par son obsession d'éviter à la France de sombrer dans l'anarchie. 04D14

Barentin: Charles-Louis-François de Paule de Barentin est un magistrat et homme d'État français né à Paris le 1^{er} juillet 1738 et mort à Paris le 30 mai 1819. Il fut garde des Sceaux de la fin du règne de Louis Charles de Barentin est conseiller, puis avocat général au Parlement de Paris (1757-1775), puis président de la Cour des Aides (1775-1788). En 1787, Charles Louis François de Paule de Barentin soutient Charles-Alexandre de Calonne dans ses projets concernant la restauration des finances lors de l'Assemblée des notables. Il montre ostensiblement son mécontentement concernant la convocation des états généraux, il opte plutôt pour un accord avec les parlements. Il apprécie très peu Jacques Necker, il s'oppose à ce dernier sur la question du doublement du Tiers état aux États généraux, cela devient la cible des partisans du changement politique en France. Trois mois après la première émeute de la Journée des Tuiles, il devient le 14 septembre 1788, garde des Sceaux à la place de Chrétien-François de Lamoignon de Bâville. À la à l'unanimité des voix moins deux : la sienne et celle même date, il rétablit les parlements dans leurs anciens pouvoirs, ce qui fit dire à René-Nicolas de Maupeou en parlant de Louis XVI «Il est fini». À ce poste, il fait respecter la liberté du vote et s'oppose au fait que certains hauts personnages soient députés de droit. Prudent et prévoyant, il aurait désiré que la réunion des états généraux ait lieu à Soissons, Louis XVI de France logeant à Compiègne. 04D16



Jean-Joseph Mounier: né à Grenoble le 12 novembre 1758 et mort à Paris le 27 janvier 1806, est un avocat et un homme politique français. Considéré par la majorité des auteurs comme un homme incarnant la droite libérale, il s'avère que Mounier serait un précurseur du centrisme, au sens où il prônait

en 1788 et en 1789 un consensus des différentes idéologies, en établissant un programme constitutionnel d'inspiration anglaise combinant un veto royal, et la souveraineté nationale, en mettant en place une assemblée législative élue par le peuple issu d'un suffrage censitaire. Mounier joua un grand rôle lors des débuts de la Révolution Française (serment du jeu de paume, Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789) avant son départ de Paris en 1790. Il proteste, le 23 juin 1789, après la séance royale, contre les dispositions des ordonnances qui y avaient été proclamées. Le 6 juillet, il entre dans le comité de Constitution. Par la suite, il appuie la proposition d'Honoré-Gabriel La Bastille, il est élu le 12 mai 1789, 1er député du Riquetti de Mirabeau en demandant l'éloignement des troupes. Rapporteur du comité de Constitution à l'As-

semblée constituante, il développe, le 9 juillet, les principes qui devront présider à l'élaboration de la Constitution et proclame la nécessité de la faire précéder d'une Déclaration des droits de l'Homme. Après la Journée des Tuiles du 7 juin 1788, il est, avec Antoine Barnave, l'un des initiateurs et principaux élus de l'assemblée qui se réunit à Vizille le 21 juillet 1788 au cours de laquelle une centaine de notables des trois ordres du Dauphiné, clergé, noblesse et tiers état, font front commun pour obtenir le rétablissement des États provinciaux du Dauphiné et la convocation des États généraux, où les représentants du tiers seraient à parité avec les deux autres ordres. Le 1^{er} septembre 1788, les États du Dauphiné s'ouvrent et déclarent, « comme règle générale, que les ordres et les provinces devaient délibérer ensemble, les suffrages être comptés par tête, et le tiers état avoir le double des représentants des deux autres ordres ». Le 2 janvier 1789, ils procèdent à l'élection des députés de la province, et Mounier est élu le premier député du Tiers état aux États généraux, de son père. 04D21



Bevière : Jean-Baptiste-Pierre **Bevière**, député de Paris : né le 20 octobre 1723 à Paris, mort le 12 mars 1807 à Paris, est un homme politique français sous Révolution. Il est célèbre pour avoir rédigé le <u>serment du Jeu</u> **de Paume.** Doyen des notaires de Paris en 1786. Il est élu député du tiers état aux États-Généraux par la

ville de Paris. De 1789 à 1791, il est député à l'Assemblée constituante. Du 16 décembre 1804 à sa mort, il est membre du Sénat conservateur. Le 14 juin 1804 il devient membre de la <u>Légion d'honneur</u>. Deux jours après sa mort, le 14 mars 1807, il est inhumé au Panthéon de Paris. 04D21



Jean Sylvain Bailly, né le 15 septembre 1736 à Paris et mort guillotiné le <u>12 novembre 1793</u> à est un mathématicien, astronome, écrivain et homme politique français. Il a été **le pre**mier maire de Paris . Il est rédacteur avec Camus, Chapelier et Guillotin, du Cahier de doléances du Tiers état de Paris qui demande la démolition de

Tiers état de Paris aux États généraux. Le 3 juin suivant, il est élu président du tiers état et, le 17 juin, pré-

sident de l'Assemblée nationale. Le 20 juin, lors du serment du Jeu de Paume, il est le premier à prêter serment et, trois jours plus tard, lors de la séance où Louis XVI exige la dispersion de l'Assemblée, il refuse d'obtempérer et s'autoproclame président de l'Assemblée nationale. Il est désigné maire de Paris le 15 juillet 1789 par une assemblée hétéroclite d'électeurs des soixante <u>districts</u> et de quelques députés de l'<u>Assemblée nationale</u>. C'est à ce titre qu'il remet la cocarde tricolore au roi, lors de la visite que celui-ci rend à l'Hôtel de Ville, le 17 juillet. Dans sa fonction de maire, il est le chef de la première Commune de Paris, et se trouve attaqué par Camille Desmoulins et Jean-Paul Marat, pour être trop conservateur. Après l'<u>évasion manquée des 20 et 21 juin 1791</u> de la famille royale, Bailly veut contenir l'agitation républicaine qui vise à obtenir la déchéance du roi et, à la demande de l'Assemblée, proclame la loi martiale. Le <u>17</u> juillet 1791, la garde nationale qu'il mène tire sur les pétitionnaires qui se tiennent sur le Champ-de-Mars. Sa popularité, tombe au plus bas. Le 12 novembre, il démissionne de toutes ses fonctions politiques, et se retire à Nancy. Il est mis en état d'arrestation en juillet 1793, alors qu'il se trouve à Melun, et placé en détention. Appelé à témoigner lors du procès de Marie-Antoinette, il refuse de le faire à charge et dépose en sa faveur, ce qui le conduit implicitement à sa perte. Son procès est expédié par le Tribunal révolutionnaire du 9 au 10 novembre 1793, et la sentence exécutée le lendemain. 04D21

Martin-Dauch : né le <u>26 mai</u> <u>1741</u> à <u>Castelnaudary</u> où il est mort le <u>5</u> Versailles, Mounier, propose que

tous les membres présents prêtent un serment solennel, « de ne jamais se séparer, de se réunir partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides. » Martin-Dauch, dans l'angle droit de la salle, reste assis et médite, les bras croisés. À l'appel de son nom, il se lève, s'avance et déclare refuser le serment, plongeant l'Assemblée dans la plus grande stupéfaction. La tête droite, il prononce avec courage ces simples mots : « La ville de Castelnaudary ne m'a pas envoyé pour insulter et déchirer la Monarchie ; je proteste contre le serment adopté ». Le 14 septembre 1791, quand **Louis XVI** reparaît à l'Assemblée après la <u>fuite de Varennes</u>, tous les députés décident de rester sur leur banc, et la tête couverte de leur chapeau, « attribut de la liberté ». Martin-Dauch, quant à lui, se lève seul et, courageusement, ôte son chapeau pour rendre hommage au monarque. 04D21



Guillaume-Louis du Tillet : (21 ianvier 1730, château de Montramé 22 décembre 1794, château de Blunay-lès-Melz) est un prélat français, dernier évêque d'Orange et député du clergé aux États généraux de 1789. D'une vieille famille de magistrats, il est le fils de Charles-Claude, marquis du Tillet, vicomte de la Malmaison,

brigadier des armées du roi, et de Marguerite de Cœuret de Nesle (dont une sœur épousa Charles César Flahaut de La Billarderie et une autre François Testu Balincourt). Il est l'oncle de Charles-Louis-Alphonse du Tillet.

Guillaume-Louis fait ses humanités Génovéfains de Provins, et sa théologie chez les Oratoriens du séminaire Saint-Magloire à Paris, puis, licencié en Sorbonne en 1754, est pourvu du riche prieuré de Tornac. Prieur commendataire, il passe de longs séjours à Tornac et, lors de ceux-ci, distribue une grande partie des revenus de son prieuré aux pauvres, catholiques et protestants de la région.

Grand-vicaire du diocèse de Châlons, doyen de l'église collégiale Saint-Quiriace de Provins en 1771, il est nommé évêque d'Orange le 24 mai 1774 : ce fut le premier évêque nominé par Louis XVI. Tout dévoué à son diocèse et très charitable, il refuse les <u>évêchés du Mans</u> et de Grenoble.

Élu, le 28 mars 1789, député du clergé aux États généraux par la principauté d'Orange, il s'y montre très réservé, et donne sa démission le 29 octobre 1789, en faveur de l'abbé de Poulle, prévôt de son chapitre. Il lui en coûte de quitter son diocèse, il dut se retirer dans sa terre de Blunay en septembre 1790 ; de là, il fait don à juillet 1801, est un homme politique la ville d'Orange des arrérages de son traitement. français, député du <u>Tiers état</u> pour la Lorsqu'il apprit l'exécution de Louis XVI, il s'effondra circonscription de <u>Castelnaudary</u> aux et récita un <u>De Profundis</u> pour l'âme du roi. Il ne peut États généraux de 1789, c'est le seul se décider à gagner la Suisse, est arrêté le 9 octobre député à ne pas voter en faveur du <u>1793</u> et enfermé dans la prison de Provins. Plusieurs Serment du Jeu de Paume. Le 20 juin dizaines de personnes vinrent déposer au bout de 1789, dans la salle du Jeu de paume à quelques jours une pétition réclamant la libération de l'ancien évêque, mais le représentant en mission en rejeta la demande. Transféré à Melun, puis à Fontainebleau, ramené à Provins, il est atteint d'une ophtalmie assez grave, et demanda à être conduit dans un hôpital ou dans son château de Blunay : il est remis en liberté la 27 septembre 1794, et mourut deux mois après. 04D24



Talleyrand: Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, communément nommé Talleyrand, est un <u>homme</u> <u>d'État</u> et <u>diplomate</u> <u>français</u>, né le <u>2</u> <u>février 1754</u> à <u>Paris</u> et mort le <u>17 mai</u> 1838 dans cette même ville. Issu d'une famille de la haute noblesse, souffrant d'un <u>pied bot</u>, il est orienté par sa famille vers la carrière ecclésiastique

en vue de lui permettre de succéder à son oncle,

l'archevêque de Reims : ordonné prêtre en 1779, il est nommé en 1788 évêque d'Autun. Il renonce à la prêtrise et quitte le <u>clergé</u> pendant la <u>Révolution</u> pour mener une vie laïque. Tallevrand occupe des postes de pouvoir politique. <mark>Durant les états</mark> Talleyrand se rallie au tiers état le 26 juin, avec la majorité du clergé et la veille de l'invitation de Louis XVI à la réunion des ordres : ainsi qu'il l'écrit dans ses Mémoires, il est préférable de « céder avant d'y être contraint et quand on pouvait encore s'en faire un mérite. » Le 7 juillet, il demande la suppression des mandats impératifs ; le 14 juillet 1789 (renouvelé le 15 la Maison du roi et de Paris. septembre), il est le premier membre nommé au comité de constitution de l'Assemblée nationale. Il est ainsi signataire de la Constitution présentée au roi et acceptée par celui-ci le 14 septembre 1791 et est l'auteur de l'article VI de la <u>déclaration des droits de</u> <u>l'Homme</u>, qui lui sert de préambule. 04D24



L'ARCHEVÊQUE de Paris : Antoine Éléonor Léon Leclerc de Juigné de Neuchelles, (Paris, <u> 2 novembre 1728 – Paris, 19 mars</u> 1811), est un <u>prélat</u> et <u>homme</u> <u>politique français</u> des <u>XVIII^e et</u> XIX^e siècles. Archevêque Paris, il fut élu député du <u>clergé</u> aux <u>États généraux de 1789</u>. Le <u>30</u> avril 1789, le clergé de la ville de Paris l'élut député aux <u>États</u>

généraux. Ses deux frères y avaient été également appelés. L'archevêque de Paris siégea, « dans ces assemblées orageuses, avec la minorité fidèle à Dieu et au roi ». Il s'opposa à la réunion des trois ordres, et, le 19 juin, proposa une motion : - de vérifier les pouvoirs de la chambre du clergé et de sa constitution en chambre active ; - de persévérer dans l'adhésion pure et simple du plan conciliatoire proposé par les commissaires du roi ; - de communiquer la présente délibération aux ordres du tiers et de la noblesse ; d'envoyer une députation au roi pour le supplier de s'occuper, dans sa sagesse, des moyens d'établir une correspondance entre les trois ordres des États généraux ». La motion, repoussée à 4 voix de majorité, valut à M. de Juigné une prompte impopularité. Il se décida à se réunir au tiers état, et son adhésion fut saluée par les acclamations générales de l'assemblée. Puis, effrayé de la marche des événements et ne doutant plus alors que tout ne fût perdu, il obtint du roi l'autorisation de guitter la France. Înstallé dans les États de Savoie. Sous la Révolution française, l'archevêque Antoine Leclerc de Juigné (1781-1801) est élu député du clergé aux États généraux de 1789. Mais, face à la détérioration de la situation, il obtient du l'autorisation de guitter la France et s'installe dans les États de Savoie. Revenu à Paris en 1802, après la promulgation du Concordat, il remet sa démission peu après au pape Pie VII qui la lui demandait. 04D24



Le baron de Breteuil : Louis Charles Auguste Le Tonnelier, baron de Breteuil, baron de Preuilly, est un diplomate et homme politique français né à Azay-le-Ferron (Indre) le 7 mars 1730 et mort à Paris le 2 novembre 1807. Breteuil servit avec distinction dans la diplomatie royale. En 1783 et fut nommé ministre de

Ayant conservé la confiance du roi, le baron de Breteuil fut consulté par celui-ci. Il s'opposa à la convocation des états généraux et conseilla à Louis XVI une série de mesures répressives énergiques pour venir à bout de l'agitation de juin et juillet <u>1789</u>. Lors du renvoi de <u>Jacques</u> Necker et des ministres libéraux le 11 juillet 1789, Louis XVI nomme le baron de Breteuil pour lui succéder comme principal ministre, cent heures à peine avant la prise de la Bastille. Dès le 16 juillet, Louis XVI doit toutefois rappeler Necker et Breteuil émigre le 17 ou 18 juillet 1789 en Allemagne et ensuite en Suisse. 04D28



Le maréchal de Broglie: Victor-François, duc de Broglie, né le 1718 octobre à Paris, à l'hôtel de Broglie, mort le 30 mars 1804 à Münster, en Allemagne, est un aristocrate et militaire <u>français</u> sous l<u>'Ancien</u> Régime, maréchal général des camps et armées du roi. Il participe ensuite aux combats dans l'armée contre-révolutionnaire du <u>prince de Condé</u>. Il

commande les troupes que Louis XVI a rassemblées autour de Versailles au début de la Révolution. Louis XVI le nomme secrétaire d'État à la Guerre le 11 juillet 1789. Il n'y reste que quelques jours. Il émigre lors du rappel de <u>Jacques Necker</u> le 16 juillet 1789 et commande l'armée contre-révolutionnaire de Condé en 1792 qui opère en Champagne pendant l'invasion austro-prussienne. Louis XVI l'avait également fait maréchal général des camps et armées du roi en 1789. Bien que les lettres patentes aient été signées par le roi, Broglie émigra le même jour. Il n'a donc jamais exercé les fonctions de maréchal général et a été rayé de la liste des maréchaux de France en 1792. En 1797 il se rend en Russie, puis à Rīga en 1798, et finalement à Münster où il meurt, ayant refusé de retourner en France. 04D28



Pierre-Victor de Besenval : baron de Besenval de Brünstatt, né à Soleure (Suisse) le 14 octobre 1721 et mort à Paris le 2 juin 1791, est un écrivain, courtisan et militaire d'origine suisse au service de la France. Après la mort de Louis XV et l'avènement de Louis XVI

en 1774, la position de Besenval s'affermit à la Cour. de ne pas tirer, à moins d'être attaqué, et entame des Marie-Antoinette en fait l'un de ses commensaux favoris. Mais la faveur de Besenval ne tarde pas à décliner. En mai 1789, Besenval rétablit fermement l'ordre au faubourg Saint-Antoine. Malgré ses instances, le gouvernement refuse de renforcer la garnison de Paris. Mais il commet une erreur de jugement lorsque, le 12 juillet, ulcéré par la passivité du gouvernement, il décide de retirer les troupes de Paris, ce qui permettra à la population de piller les Invalides et de marcher sur la Bastille. Les émeutiers, qui voient en lui l'âme de la réaction, réclament sa tête. Avec l'autorisation de Louis XVI, Besenval quitte Paris mais, reconnu près de Provins, il est arrêté, sauvé du lynchage grâce à l'intervention de <u>Jacques Necker</u>. 04D28

> **Jacques de Flesselles :** né à Paris le <u>11 novembre</u> <u>1730</u> d'une famille de robe picarde et tué devant l'<u>hôtel</u> <u>de ville</u> à Paris le <u>14 juillet</u> <u>1789</u>, est un administrateur <u>français</u> qui fut le dernier <u>prévôt des marchands</u> de Paris. Intendant en Normandie, en Auvergne et à Lyon, avant de devenir <mark>prévôt des marchands de</mark> Paris, il fut tué d'un coup de

pistolet, puis décapité et sa tête promenée au bout d'une pique, juste après la <u>prise de la Bastille</u>. Jacques de Flesselles avait joué un rôle actif dans la lutte du pouvoir royal contre les parlements. Le <u>14 juillet</u>, alors que commence la prise de la Bastille, le comité insurrectionnel installé au Palais-Royal envoie un délégué à l'hôtel de ville. Jacques de Flesselles sort sans chercher à se défendre, entouré par la foule, qui ne lui fait néanmoins pas de violence ; il s'apprête à descendre l'escalier de l'Hôtel de Ville pour traverser la place de Grève, lorsqu'un inconnu le tue d'un coup de pistolet, puis disparaît sans être arrêté. Comme Bernard-René de Launay, le gouverneur de la Bastille, il est ensuite décapité et sa tête, placée au bout d'une pique, est promenée dans les rues 04D30

Bernard René Jourdan, marquis **de Launay,** né le (8 ou <u>9 avril</u> <u>1740</u> juillet 1789), est le dernier gouverneur de la Bastille. Lui-même fils d'un précédent gouverneur, <mark>il est</mark> commandant de sa garnison le <u>14</u> juillet 1789<mark>, au moment de la prise de</mark> la Bastille, ce qui conduit à son

lynchage et fait de lui une des premières victimes de la Révolution française.

Contrairement à Sombreuil, gouverneur de l'hôtel des Invalides, qui accepte plus tôt ce même jour les demandes des révolutionnaires, le marquis de Launay refuse de remettre les armes et la poudre que les as- nées de Louis XV, et les continua pendant le règne de saillants sont venus chercher. Il promet en même temps Louis XVI.

pourparlers avec deux délégués de l'hôtel de ville. Une partie de la foule commence à s'impatienter et finit par entrer dans la cour extérieure de la forteresse après qu'un petit groupe a cassé les chaînes de sécurité du pont-levis. Après sommation, la garnison ouvre le feu. Les assiégeants interprètent ceci comme une trahison de la part de Launav.

Pris de panique, Launay menace de faire sauter la forteresse entière et le quartier environnant. Lâché par ses troupes, il finit par capituler en échange de la vie sauve pour lui et ses hommes, ce que les assaillants acceptent. Selon la légende, on ne trouve pas de drapeau blanc et le gouverneur doit brandir une serviette, voire son mouchoir personnel. Il fait passer ses conditions par une fente de la Bastille. Les portes sont donc ouvertes à la foule, qui prend la Bastille.

Launay est arrêté et conduit sous escorte à l'<u>hôtel de</u> ville par un des chefs de l'insurrection, le soldat (et futur général) Pierre-Augustin Hulin. En place de Grève, la foule furieuse se jette sur lui et le lynche, en dépit de l'accord passé et de la tentative de médiation entamée par Ethis de Corny, procureur du roi de la ville de Paris. Launay est ainsi poignardé à plusieurs reprises avec des baïonnettes et reçoit un coup de feu. Selon des témoignages, ce lynchage aurait été déclenché par Launay lui-même qui, désespéré, aurait donné un coup de pied dans l'aine à un cuisinier au chômage nommé Desnot. Après le meurtre, sa tête est sciée par un boucher, Mathieu Jouve Jourdan. Elle est fixée au bout d'une pique et promenée dans les rues de la capitale. Launay est ainsi une des premières victimes de la Révolution française, aux côtés d'autres défenseurs de la Bastille, également lynchés. 04D32



François Alexandre Frédéric de La Rochefoucauld, seigneur de Liancourt et 7e duc de La Rochefoucauld, né le 11 janvier 1747 à La Roche-Guyon, et mort le 27 mars 1827 à Paris, est un militaire, homme politique, <u>scientifique</u> et <u>philanthrope</u> français des XVIIIe et XIXe siècles.

Épris de progrès technique, il a notamment fondé la ferme modèle de <u>Liancourt</u> en 1769, l'<u>École</u> nationale supérieure d'arts et métiers en 1780 et la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Paris (première caisse d'épargne en France) en 1818. Il était aussi membre de l'Académie des sciences.

Il devint <u>colonel</u> d'un <u>régiment de cavalerie de son</u> nom le 3 janvier 1770, brigadier de dragons le 5 décembre 1781, puis grand'maître de la Garde-Robe du Roi et duc héréditaire d'Estissac, par succession paternelle, le 28 mai 1763. Comme survivancier de son père en la charge de grand-maître de la garderobe, il en remplit les fonctions dans les dernières an-04D32

Marie-Antoinette la <u>place de la Révolution</u> à Paris, est reine de France et de Navarre de 1774 à 1791, puis reine des Régime.

<u>Archiduchesse</u> d'Autriche, princesse impériale et princesse royale de Hongrie et de constitution utilisant un terme d'Ancien Régime, la Bohême, elle est l'avant-dernière enfant et la plus jeune fille de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche et de François Ier, empereur du Saint-Empire.

En juillet, <u>Necker</u> démissionne. Le peuple interprète | Il a dans un premier temps composé avec une chambre cette démission comme un renvoi de la part du roi. La reine brûle ses papiers et rassemble ses diamants, elle veut convaincre le roi de guitter Versailles pour une place forte sûre, loin de Paris. Il faut dire que, depuis le 14 juillet, un livre de proscription circule dans Paris. Les favoris de la reine y sont en bonne place et la tête de la reine elle-même est mise à prix. On l'accuse de vouloir faire sauter l'Assemblée avec une mine et de vouloir faire donner la troupe sur Paris, ce qui est faux. Il est néanmoins vrai que la reine prônera l'autorité et restera toujours ancrée dans la conviction de la légitimité du pouvoir royal.

Les deux frères du roi Louis XVI

04D34

1- Louis Stanislas Xavier de France (1755-1824), comte de Provence, qui deviendra roi sous le nom de **Louis XVIII** en 1814 (reconnu comme tel dès la mort de Louis XVII en 1795 par certaines puissances européennes. 04D34

2- Charles Philippe de France (1757-1836), comte d'Artois, qui deviendra roi sous le nom de **Charles** X à la mort de Louis XVIII. 02D11 page 14



LOUIS XVIII — né le 17 novembre 1755 à Versailles sous le nom de **Louis Stanislas Xavier de France**, et par ailleurs comte de Provence (1755-1<u>795</u>) — est <u>roi de France</u> et de Navarre du 6 avril 1814 au <u>20 mars 1815</u> puis du <u>8 juillet</u> 1815 à sa mort, le 16 septembre

1824, à Paris. Issu de la Maison de Bourbon, il est le quatrième fils du dauphin Louis et frère cadet de Louis XVI, il est appelé « Monsieur » quand ce dernier devient roi. Exilé sous la Révolution française et le Premier Empire, il adopte <u>de jure</u> en tant que prétendant au trône le nom de Louis XVIII, l'ordre dynastique incluant son neveu Jacques Necker, il a été pendu puis décapité devant

Louis XVII mort en prison en 1795 (à l'âge de 10 ans) **Josèphe** sans avoir jamais régné. Surnommé « le Désiré » par **Jeanne de Habsbourg-Lor-** les royalistes, il revient en France lors de la raine, née le <u>2 novembre</u> <u>1755</u> à <u>Restauration</u> qui suit la chute de l'empereur <u>Napoléon</u> Vienne en Autriche et morte I^{er}. Il est renversé durant les Cent-Jours, puis revient à <u>guillotinée</u> le <u>16 octobre 1793</u> sur nouveau au pouvoir après la bataille de <u>Waterloo</u>.

Durant son règne, considérant l'évolution de la France entre <u>1789</u> et <u>1814</u>, Louis XVIII s'attelle à composer avec les acquis de la Révolution et de l'Empire. Ayant Français de 1791 à 1792. Elle est quitté la France, le même jour que son frère (qui fut la dernière reine de l'Ancien <u>reconnu et arrêté à Varennes</u>), à 35 ans, il en a 58 quand son règne commence effectivement, après avoir passé 23 ans en exil. Il « octroie » au peuple une Charte constitutionnelle de 1814, mène une politique de réconciliation et d'oubli concernant les violences révolutionnaires en tentant de calmer la Terreur blanche. parlementaire « plus royaliste que le roi », la Chambre introuvable. Mais en 1820, après l'assassinat de son neveu le duc de Berry, troisième dans l'ordre de succession au trône, la Restauration prend un tournant plus dur, voire réactionnaire, que le roi laisse mener par le président du conseil Villèle. Son règne est aussi marqué par l'expédition d'Espagne (1823).

> Il meurt sans descendance et est inhumé à la basilique Saint-Denis. Il est le dernier monarque français à recevoir ce privilège, et également le dernier mort sur le trône, les deux suivants ayant été renversés. Son frère puîné, le comte d'Artois, lui succède sous le nom de **<u>Charles</u> X**. La Restauration prend fin avec la révolution de 1830, qui met sur le trône Louis-Philippe, roi des Français. 04D34



Médéric Louis Élie Moreau de Saint-Méry, né le 13 janvier 1750 à Fort-Royal, en Martinique, et mort le 28 ianvier 1819 (à 69 ans) à Paris, est un historien célèbre pour sa contribution à l'histoire de <u>Saint-Domingue</u>. Avocat, homme d'une vaste culture juridique,

c'est aussi un acteur de la Révolution française. Moreau de Saint-Méry est un colon créole, érudit et propriétaire d'esclaves, il est tout autant engagé à Paris en 1789 dans le processus révolutionnaire antiabsolutiste que dans la réaction coloniale esclavagiste et ségrégationniste. 04D34



Joseph François Foullon, baron de Doué, né à Saumur le 25 juin 1715, assassiné à <u>Paris</u> le <u>22 juillet 1789,</u> est un administrateur français, qui fut une des 1^{ers} victimes de la <u>Révolution</u> française, 8 jours après l'assassinat du prévôt des marchands <u>Jacques</u> de Flesselles. Nommé surintendant (ministre) des finances à la place de

<u>BIOGRAPHIE</u> DES PERSONNALITÉS

l'Hôtel de ville de Paris, en présence du nouveau maire Jean-Sylvain Bailly et de Lafayette, commandant de la Garde nationale, en même temps que l'intendant de Paris, Berthier de Sauvigny, avant d'avoir, comme lui, sa tête promenée au bout d'une pique. 04D36



Berthier de Sauvigny, né le 23 mars 1737 à Paris où il fut massacré le 22 juillet 1789, est un fonctionnaire, intendant de Paris du <u>13</u> <u>septembre</u> <u>1776</u> au 22 <u>juillet 1789</u>. Il est le fils de <u>Louis</u> Jean Bertier de Sauvigny (1709-1788), qui a été <u>intendant de la généralité de</u> Moulins, puis de Grenoble avant d'être

intendant de la généralité de Paris de 1744 à 1776 et premier président du parlement de Paris entre 1771 et 1774, intermède des *parlements* <u>Maupeou</u>, et de Louise Bernarde Durey d'Arnoncourt. Il est un petitneveu de Philibert Orry, contrôleur général des finances de Louis XV de 1730 à 1745. Chargé, dès le début de la <u>Révolution</u>, d'assurer l'approvisionnement de l'armée de siège, il est contraint de prendre des mesures qui le rendent impopulaire. Des rumeurs lancées en ces temps de disette, par les milieux proches du duc Pierre Samuel du Pont de Nemours, né le 14 d'Orléans, futur Philippe-Égalité, l'accusaient, sans preuve aucune, de détourner les grains pour affamer le tiers. Bertier de Sauvigny est enlevé, en dehors de toute légalité, par des émeutiers à Compiègne le 22 juillet 1789, amené à Paris, pendu et démembré ce même jour devant l'Hôtel de ville de Paris en compagnie de son beau-père Foullon de Doué. 04D36



Le vicomte Louis Marc Antoine de **Noailles**, né à <u>Paris</u> le <u>17 avril</u> <u>1756</u> et mort à <u>La Havane</u> (<u>Cuba</u>) le <u>7</u> janvier 1804, descend de la <u>maison de Noailles</u>, noble originaire famille Noailles, dans le Limousin, connue depuis le XIII^e siècle. Il est le fils cadet de Philippe de Noailles (1715-1794), duc

de Mouchy, maréchal de France, et de la duchesse, née Anne Claude Louise d'Arpajon (1729-1794). Le 28 janvier 1789, il est nommé grand bailli d'épée de Nemours. En mars 1789, il préside l'assemblée des trois ordres du Baillage de Nemours et l'assemblée particulière de la noblesse. Cette assemblée l'élit député de la Noblesse aux <u>États généraux de 1789</u> en acceptant le principe de l'égalité des impôts et celui d'un cahier commun. Il siège aux États-généraux avec son frère aîné, le prince de Poix, et avec son beau-frère, La Fayette. Il joue un rôle important dans l'abolition des privilèges lors de la <u>nuit du 4 août 1789</u>. Il siège ensuite à l'Assemblée constituante, s'impliquant activement dans la Révolution. En 1790, il appartient aux Jacobins, puis passe aux feuillants, et préside l'Assemblée constituante en fév. 1791. 04D37



Armand-Désiré de Vignerot du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon et duc d'Agenois, pair de France, né le 31 octobre 1761 à Paris et mort le 4 mai 1800 à Hambourg. Général de brigade de cavalerie, il fut partisan de la Révolution jusqu'en 1792. Élu député

de la noblesse de la sénéchaussée d'Agen aux États généraux le 26 mars 1789, il est l'un des plus chauds partisans de la Révolution à ses débuts et l'un des chefs du Club breton. Il est un des 1^{ers} représentants de la noblesse à se réunir au tiers état, et lors de la fameuse nuit du 4 août, il est le second à demander aux gentilshommes à renoncer à leurs privilèges. En effet après Louis-Marie de Noailles, qui, le premier, demande la suppression sans indemnité des servitudes personnelles, le duc d'Aiguillon, plus grosse fortune du royaume après le roi, monte à la tribune pour proposer le rachat à très faible taux des droits féodaux et renoncer aux privilèges nobiliaires. Cela lui vaut l'hostilité de la droite monarchique. 04D37



décembre <u>1739</u> à <u>Paris</u> 1^{er} et mort le 7 août <u>1817</u> à <u>Wilmington</u> aux États-Unis, est un philosophe, journaliste, économiste, homme politique, diplomate, et <u>entrepreneur</u> français. Il obtiendra la nationalité américaine à la fin de sa vie.

Il est à l'origine de l'une des plus riches familles des États-Ûnis

d'Amérique. <u>Député</u> en <u>1789</u> aux États généraux pour le bailliage de Nemours, il est d'abord partisan de la Révolution française et sert en 1790 comme président de l'Assemblée nationale consti-tuante. Il vote les réformes les plus importantes mais encourt la colère du peuple pour avoir combattu la création des assignats et s'être montré fidèle à Louis XVI. Devenu correspondant de la nouvelle Société d'agriculture le 16 mars 1789, il en sera associé ordinaire à partir du 6 mai 1807.

Lui et son fils <u>Éleuthère</u> défendent physiquement Louis XVI et Marie Antoinette de la foule assiégeant le palais des Tuileries pendant l'insurrection du 10 août 1792. Il est condamné à mort pendant la Terreur, mais évite l'exécution du fait de la chute de Robespierre le 9 Thermidor (26 juillet 1794). 04D37



Guv Le Guen de Kerangal, né le 27 mars 1746 à Landivisiau. Il est le fils de Guy Le Guen et d'Anne de Kerangal. Marchand de toile et de vin à Landivisiau, Guy Le Guen ajouta à son nom celui de sa mère pour se distinguer

d'autres Le Guen, et peut-être aussi pour se donner une vague apparence de noblesse.

Il est député à la session des <u>États de Bretagne</u> du 14 février 1789. Il est élu député par la sénéchaussée de <u>Lesneven</u> aux <u>États généraux</u>. Il ne paraît qu'une seule fois à la tribune de l'Assemblée, et son discours (dont on ignore s'il a été le seul auteur) suffit pour transmettre son nom à la postérité. La Biographie bretonne dit que Le Guen, dans la nuit du 4 août 1789, reproche à l'Assemblée de ne pas avoir prévenu l'incendie des châteaux en détruisant elle-même les titres de servitude, et demande, le premier, l'abolition immédiate des titres féodaux. « Montant à la tribune dans son costume breton, [il] prit corps à corps les privilèges, avec sa rude éloquence, et déchaîna l'enthousiasme des renonciations féodales ».

Alexandre François Marie, vicomte de Beauharnais, né à FortRoyal Martinique, le 28 mai 1760,
mort guillotiné à Paris, le 23 juillet
1794 est un militaire français. Il entra
dans la 1^{re} compagnie des mousquetaires en 1775 et fut sous-lieutenant
dans le Régiment de Sarre-Infanterie.
Il fut également le premier mari de

Joséphine de Beauharnais. Le bailliage de <u>Blois</u> va l'envoyer comme représentant de la noblesse aux États Généraux, puis il sera élu à l'<u>Assemblée constituante</u> où il aura un rôle actif dans les événements de la <u>nuit du 4 août</u> destinés à mettre fin au système féodal. Il fera partie des Jacobins qu'il présidera, et occupera le fauteuil de la <u>présidence de l'assemblée constituante</u> le 18 juin <u>1791</u> lors de la fuite du roi. 04D37



Jean-Baptiste-Joseph de Lubersac, né le 15 avril 1740 à Chabrignac (Corrèze), et mort le 30 août 1822 à Paris, est un prélat français du XVIII^e siècle. Évêque de Chartres d'après sa correspondance inédite, il est élu député du clergé du bailliage de Chartres aux états généraux (1789). Il est l'un des promoteurs

de la fusion des trois ordres et de l'abolition des privilèges. Puis, opposé aux décrets religieux de la Constituante, il refuse de prêter serment à la Constitution civile du clergé (1790).

Il émigre alors en Angleterre puis à <u>Hildesheim</u> en Allemagne.

A son retour en France, il résigne son siège. Après le Concordat de 1801, il refuse un siège épiscopal afin de n'être pas contraint de nommer des prêtres constitutionnels. Bonaparte le nomme chanoine de Saint-Denis lors de la formation de ce chapitre. En raison de son âge, il refuse de retrouver son ancien siège de Chartres, que Louis XVIII lui propose en 1817.



Jacques-Edme-Léger Cottin, dit l'*Américain*, seigneur de Saffré, né le 13 décembre <u>1754</u> à <u>Léogâne</u> (Saint-Domingue) et décédé le <u>22 novembre</u> <u>1823</u> en son château de Saffré, est un homme politique français. Dès la fin de l'année 1788,

Cottin aspira à jouer un rôle politique; il se rendit populaire en prenant l'initiative d'une requête des notables bourgeois et négociants de Nantes « aux officiers municipaux de leur ville », pour les supplier de peser de tout leur pouvoir près du ministère afin d'obtenir les réformes constitutionnelles urgentes. Cette requête fut remise aux officiers municipaux par Cottin lui-même, qui fut ensuite désigné avec onze autres délégués, pour la porter au roi.

Tout dévoué dès lors au parti populaire, Cottin fut, le 18 avril 1789, élu par la sénéchaussée de Nantes député du tiers aux États généraux. Il fut de la majorité de l'Assemblée et demanda, dans la fameuse nuit du 4 août, l'abolition des justices seigneuriales « écrasantes pour le peuple. » En janvier 1790, il fit partie du comité des pensions; en juillet, il déclara que le décret approbatif des mesures prises par Bouillé contre la garnison de Nancy était la proclamation de la guerre civile. Un peu plus tard, il opposa les services de d'Aiguillon fils aux reproches que <u>Cazalès</u> adressait à la mémoire de d'Aiguillon père. En 1791, il demanda l'extradition du prince de Lambesc à l'Autriche, à l'occasion de l'extradition des contrefacteurs de billets de banque demandée par cette cour. 04D37



Anne Louis Henri de La Fare, (né le <u>8 septembre 1752</u> à <u>Bessay</u> et mort le <u>11 décembre 1829</u> (à 77 ans) à Paris) est un prélat et un homme d'État français. Évêque de Nancy, il est élu <u>député</u> du clergé aux États généraux de 1789, et émigre ensuite. Sous la Restauration, il devient archevêque de Sens, pair

de France, cardinal. Évêque de Nancy, il fut élu député du clergé par le bailliage de Nancy et siégea aux états généraux de 1789, en dépit des curés lorrains, tentés par le richérisme. Mgr de La Fare, prononça le sermon de la messe d'ouverture, généralement confondu par les historiens avec un texte anonyme apocryphe distribué à la fin de la célébration, et qui semble émaner de Talleyrand, jaloux d'avoir été privé de cet honneur, grâce à l'officine de Mirabeau (Duquesnoy, II, 134). Le texte du sermon n'a été publié que sous la Restauration après de sérieux amendements. En outre il est l'initiateur du projet de <u>déclaration des droits de</u> l'homme du 6° Bureau de l'Assemblée, qui a servi de base de discussion pour l'élaboration de la déclaration de 1789. Les députés au dernier moment ont substitué l'Être suprême, bien commun des déistes et des chrétiens, au Législateur suprême du projet du 6° Bureau, allusion au Dieu révélé qui donne sa Loi sur le Sinaï,

« sermon sur la montagne ». Ce terme de Législateur suprême est donc loin d'être anodin.

Modéré au début, après avoir adhéré au projet monarchien, il en vint à refuser la plupart des réformes demandées par une grande partie de l'Assemblée Constitution civile du clergé. En cette année 1789, il fit paraître un ouvrage intitulé « Considérations politiques sur les biens temporels du clergé », en tête duquel il plaça en exergue une phrase de Mirabeau: « l'invention de supprimer et de détruire est le contraire absolu de l'art de gouverner ». 04D37



Louis de Foucauld. marguis de Lardimalie (29 novembre 1735, château de Lardimalie - 2 mai 1805, château de Lardimalie), est militaire homme et politique français. Né château de Lardimalie Saint-Pierre-de-Chignac, l'<u>ordre de Saint-Jean de</u> Jérusalem le 24 mai 1762 mais ne fait jamais ses <u>caravanes</u> et ne prononce iamais ses vœux de frèrechevalier de l'Ordre.

Entré de bonne heure au service, il est capitaine dans les chasseurs du Hainaut, lorsqu'il est élu député de la noblesse aux États généraux par la sénéchaussée du Périgord.

Le marquis de Foucauld défend avec fermeté l'Ancien Régime. Il se fait remarquer dans l'Assemblée par ses boutades. Il s'indigne contre les courtisans qui abandonnent le roi après avoir reçu ses bienfaits.

Il se prononce pour la justice gratuite. Il demande que, puisqu'on fonde le cens sur le revenu, les femmes soient admises à voter par procureur. Il réclame pour les jésuites, à la suite de <u>Lavie</u>, et de concert avec l'abbé de Montesquiou et Barnave, un traitement égal à celui qui était accordé aux autres religieux. Il fait adopter un projet de banque territoriale. Le 13 avril 1790, il insiste, sans succès, pour que la religion catholique soit déclarée nationale. Le 28 août, il est inculpé, dans l'affaire de l'abbé Perrotin de Barmond, son ami, et de Bonne-Savardin, pour avoir donné asile à ce dernier et favorisé sa fuite ; il déclare qu'il accepte l'accusation et que, dans toute circonstance semblable, on le trouvera invariablement le même.

Exaspéré par les progrès de l'idée révolutionnaire, il attaque le côté gauche" de l'assemblée et invective ses collègues. Dans la séance orageuse du 18 septembre, menacé d'être envoyé à l'Abbaye, il tient tête ; il s'associe aux violences de langage de son ami de Faucigny-Lucinge; il quitte son banc, la canne à la main, en se

alors que Jésus promulguera la Loi Nouvelle lors du dirigeant vers ses collègues de la majorité. Il demande des poursuites contre les auteurs de la journée du 6 octobre 1789, et fait d'inutiles efforts, avec Cazalès, le 21 octobre 1790 pour que le drapeau tricolore ne soit pas substitué au drapeau blanc. Le 4 janvier 1791, il parle en faveur des ecclésiastiques qui refusent le serment. constituante, et se montra un adversaire résolu de la Le 21, il sort de la salle pour ne point prendre part à la discussion sur la constitution civile du clergé. Le 16 février il attire l'attention de l'Assemblée sur les troubles du <u>Périgord</u> et du <u>Quercy</u>, et déclare incidemment qu'il ne croit pas à la prophétie faite à la tribune. Il combat ensuite la loi sur le duel, et est un des membres les plus obstinés à réclamer la suppression des clubs et de toutes les sociétés populaires. Le 8 août, il fait entendre de nouvelles protestations contre ce qu'il appelle les empiétements sur l'autorité royale, et, dans la séance du du même mois, il interpelle vivement le président de l'Assemblée en lui reprochant d'avoir rendu, pour ainsi dire, à lui seul, le décret assurant des récompenses aux hommes qui ont arrêté le roi à Varennes. Enfin le marquis de Foucauld est un des signataires des protestations des 12 et 15 septembre 1791.

Il émigre après la session. Il sert à l'armée des princes en 1792, puis en 1793, passe à celle de Condé. Il est employé comme officier dans les gardes nobles, et fait toutes les campagnes de l'émigration.

est reçu de minorité dans Il revient en Périgord en 1801. Il fait réparer son château de Lardimalie. Un accident hâte la fin de ses jours. Les maçons ayant refusé de monter l'escalier d'une terrasse qui menace ruine, il les traite de poltrons, et veut braver lui-même le danger. Mais l'édifice s'écroule, et il est enseveli sous les décombres, le 2 mai 1805. 04D37

Jacques-Raymond de Richier de la Rochelong-

champ est un militaire et homme politique français né



le <u>2 août</u> <u>1739</u> à Saint-Just-Luzac (Charente-Maritime) et mort le <u>8 février</u> 1800 à <u>Marennes</u> (Charente-Maritime). Il sert d'abord au régiment Beaujolais, devenant capitaine et che-

valier de l'ordre de Saint-Louis. Il quitte alors le service actif et est nommé chef de division garde-côte à Marennes.

Le 26 mars 1789, il est député de la noblesse aux États généraux par la sénéchaussée de Saintes. Il est des premiers à se réunir au tiers état, est membre du comité administratif, puis du comité féodal, demande la gra-<mark>tuité de la justice le 4 août 1789,</mark> appuie l'abolition des titres de noblesse le 19 juin 1790 et fait une proposi-04D37 tion sur le rachat des droits féodaux.



d'Haraucourt, duc du Châtelet, traductions de livres de voyage anglais. né à Semur-en-Auxois, le 20 novembre 1727 et guillotiné à Paris le 13 décembre 1793, est un officier et diplomate français. Le duc du Châtelet, connu pour sa sévérité, est nommé à la tête du régiment des Gardes françaises à la mort du duc de Biron

en 1788, régiment qui est alors profondément bouleversé par les projets de son colonel.

Le 12 juillet, le duc du Châtelet, impopulaire, est reconnu et poursuivi par la foule. Il se réfugie dans le dépôt de ses soldats, rue de la Chaussée d'Antin, où un soldat de la compagnie de Gaillac, Joseph Barbet, prend hardiment sa défense, le couvrant de son corps. Il réussit à entraîner ses camarades qui sauvèrent leur colonel et le mirent à l'abri dans l'hôtel de Richelieu, qui était leur quartier général.

Représentant de la noblesse aux États généraux, le duc du Châtelet est membre du comité diplomatique, où il soutient la délégation exclusive au roi du droit de guerre et de paix. Mis en accusation après le 10 août 1792, le duc du Châtelet émigre puis rentre après quelques semaines pour protéger ses biens ; il parvient, en corrompant des personnes haut placées dans la délivrance des documents d'identité et de résidence, à effacer les traces de son émigration, puis à être réhabilité. Après l'exécution de Louis XVI, du Châtelet est le chef d'un réseau de corruption contre-révolutionnaire Arrêté, le duc du Châtelet est guillotiné le 13 décembre 1793, place de la Révolution, âgé de soixante-six ans. 04D37



Trophime-Gérard, comte de Lally, baron de Tollendal, puis **marquis de Lally-Tollendal**, plus connu sous le nom **Érard de Lally-Tollendal,** né le 5 mars 1751 à Paris où il est mort le 11 1830, est un homme politique et homme de lettres français.

En 1789, il est délégué de la noblesse aux <u>États généraux</u> et

membre du comité de constitution de l'Assemblée nationale constituante. Il est l'auteur de l'addition relative à la « distinction des vertus et des talents » dans l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen d'août 1789. Démissionnaire de l'Assemblée après les journées des 5 et 6 octobre 1789, il émigre en 1790, mais revient en France en 1792 pour tenter, en vain, d'en faire sortir le roi et ses proches. 04D37



Jean-Nicolas Démeunier **Desmeuniers**, né à **Nozeroy** (Jura) le <u>15 mars</u> <u>1751</u> et mort à Paris le <u>7 février</u> <u>1814</u>, est un <u>homme</u> politique et <u>essayiste</u> français, auteur de plusieurs essais

Louis Marie Florent de Lomont historiques, politiques et moraux, et de nombreuses

Partisan de la Révolution française, il fut élu, le 16 mai 789, député du tiers aux États généraux par la ville de Paris, avec 133 voix. Il siégea dans la majorité, fut successivement secrétaire et président (22 décembre 1789-3 janvier 1790) de l'Assemblée, et fit partie du comité de Constitution. Il combattit la motion du marquis d'Ambly portant qu'on ne pourrait être député que de son département (novembre 1789), motion qui fut votée, réclama la limitation à 800 millions de l'émission des assignats, demanda l'organisation du jury et du tribunal de cassation, présenta (7 mars 1791), au nom du comité de Constitution, un rapport sur la nécessité de la responsabilité ministérielle, se déclara partisan (26 août) de l'admissibilité des membres de la famille royale aux fonctions électives, et, dans la question des cendres de J.-J. Rousseau, reconnut le droit de propriété revendiqué par M. de Girardin. qui refusait de les laisser d'Ermenonville.

Après la session, Démeunier fut élu administrateur de la ville de Paris (7 novembre 1791), mais il donna sa démission lors de la rentrée de Pétion à l'Hôtel de ville, et se réfugia aux États-Unis pendant la Terreur. 04D37



César-Guillaume de La Lu**zerne,** né à <u>Paris</u> le 7 juillet 1738 et mort dans cette même ville le <u>21 juin 1821, est un homme</u> <u>d'Église</u> et <u>homme d'État</u> <u>français</u> des XVIII^è et XIX^è siècles.

Sa famille était une des plus illustres de la <u>Normandie</u>, issue de <u>La Luzerne</u> et non de <u>La Lucerne</u> (malgré ce qu'en prétend le

chevalier de Courcelles). César-Antoine, père du cardinal, était <u>maréchal des camps et armées du roi</u>, et avait épousé en secondes noces Marie-Elisabeth de Lamoignon de Blancmesnil.

Le <u>24 juin 1770</u>, le roi nomma La Luzerne <u>évêque-duc</u> de Langres (évêché avait le titre de duché-pairie), pour succéder à M^{gr} de Montmorin. Il fit son entrée à Langres, le 17 septembre 1770, et prêta, à genoux la main sur l'Évangile, dans la salle capitulaire ouverte au public, le serment de conserver les privilèges du chapitre. Membre de l'Assemblée des notables en 1787, il fut élu <u>député</u> du <u>clergé</u> aux <u>États généraux</u>, le <u>27 mars</u> 1789, par le bailliage de Langres. Dans un mandement du mois de janvier précédent, il avait offert de consacrer la moitié de son revenu « au soulagement de l'État ».

Il <u>émigra</u>, d'abord en <u>Suisse</u>, et de là à <u>Constance</u>, où il prêcha, le jour de <u>Pâques</u> <u>1795</u>, un sermon sur les causes de l'incrédulité (publié en 1818). Il séjourna plusieurs années dans cette ville, et y accueillit les prêtres de son diocèse émigrés comme lui. Il en avait toujours douze à sa table, et vendit, pour remplir cette œuvre de charité, jusqu'à ses boucles d'or et sa croix épiscopale. 04D44



mars 1726 à Paris, mort le 10 mars 1806 à Paris, était fils d'un procureur du Parlement de Paris. Après de longues études, il devient avocat au Parlement de Paris en 1745, jurisconsulte et <u>homme politique français</u>.

Élu de Paris aux <u>États généraux</u> le <u>13 mai</u> <u>1789</u> et siégeant au sein du tiers état, il s'opposa d'abord à la transformation de ceux-là en Assemblée nationale constituante, mais finit par y accepter responsabilités. Trois ans et demi plus tard, il accepta de participer à la défense de Louis XVI, lors de son procès devant la Convention nationale, en décembre 1792 et janvier 1793, à la suite duquel il cessa ses consultations pendant quelques mois et dut peut-être se cacher.

> Honoré Gabriel Riqueti, aussi orthographié Riquetti, comte de Mirabeau, plus communément appelé Mirabeau, né le <u>9 mars</u> <u>1749</u> au <u>Bignon</u> et mort le <u>2</u> <u>avril</u> 1791 à Paris, est un écrivain, diplomate, journaliste et homme politique français, figure de la Révolution.

Le 7 mai 1789, États généraux, le journal que le nouveau député publie depuis le 2 mai, est saisi. Une interdiction de publier les comptes-rendus des séances des états généraux est édictée par le conseil d'état. Mirabeau n'en tient pas compte et continue à publier le compte-rendu des séances de l'Assemblée, ainsi que les analyses des questions politiques à l'ordre du jour, d'abord sous le titre Lettres du comte Mirabeau à ses commettants du 10 mai au 25 juillet 1789, puis sous le titre Courrier de Provence, qui paraît encore après la mort de son fondateur jusqu'au 30 septembre 1791.

Lors de la séance royale du 23 juin 1789, Mirabeau fait une réponse à Henri-Évrard, marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, venu apporter l'ordre de dissolution de l'<u>Assemblée constituante</u> signé par le roi Louis XVI, que le *Moniteur* 19 rapporte deux jours plus tard en ces termes : « Oui, Monsieur, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au Roy; et vous qui ne sauriez être son organe auprès des États-Généraux, vous qui n'avez ici ni place ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Cependant, pour éviter toute équivoque et tout délai, je vous déclare que si l'on vous a chargé de sept autres ministres, envoyés par le roi « qui ne veut nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres pour employer la force ; car nous ne quitterons nos places que par la puissance des baïonnettes. »

l'abbé Sieyès. À la sortie de l'Assemblée nationale, mesure du possible, la liaison entre le roi et les dépu-

François Denis Tronchet, né le <u>23</u> alors que la foule l'applaudit vivement, il proclame en désignant Mirabeau : « Vive, vive l'hercule de la liberté ». Montrant son ami en retour, ce dernier répondit « Voilà Thésée ».

> Le 9 juillet 1789, il rédige une adresse au roi pour lui demander de retirer les troupes étrangères massées autour de Paris. Il participe également à la rédaction de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (dont il écrit le Préambule avec Mounier), ce qui le popularise auprès du peuple. 04D44

> **Claude Redon** est un homme politique français né le <u>5 octobre</u> <u>1738</u> à <u>Ennezat</u> (Puy-de-Dôme) et décédé le 9 août 1820 à Maringues (Puy-de-Dôme).

> Avocat et premier échevin de Riom, il est député du tiers état aux États généraux de 1789. Actif dans les débats parlementaires, il est secrétaire de l'Assemblée le 31 août 1789. Il se détache de la majorité en 1791 et doit se cacher sous la Terreur. Rallié au coup d'État du 18 Brumaire, il est nommé président du tribunal d'appel de Riom en 1800. Il reste premier président de la cour d'appel jusqu'en 1818.



Jérôme Marie Champion de Cicé, (né le <u>3 septembre</u> <u>1735</u> à <u>Rennes</u> - mort le <u>19</u> <u>août 1810</u> à <u>Aix-en-Provence</u>) est un <u>homme d'Église</u> et un <u>homme politique français</u> du XVIII^e siècle.

Nommé Garde des sceaux par Louis XVI, il est l'auteur du projet de déclaration des droits

en 24 articles qui a servi de base à la <u>Déclaration des</u> droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Le 14 février 1789, il publie un Mandement prescrivant des prières pour le succès des <u>États généraux</u>, qui déplaît fortement à la noblesse.

- comme son frère aîné Jean-Baptiste-Marie, <u>évêque d'Auxerre</u> — <u>député du clergé</u> aux <u>États</u> généraux de 1789, il fut chargé de présenter les travaux du Comité sur la Constitution dont le texte de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Il faut tout de même préciser qu'il ne souhaitait pas une Déclaration, car il considérait que la société française n'était pas, contrairement à celle des États-Unis, composée d'individus égaux, lors de la séance du 1er août 1789. Au lendemain de la <u>nuit du 4 août</u>, Jérôme Champion de Cicé fut nommé Garde des sceaux par Louis XVI. Trois jours à peine après sa nomination, le <u>7 août</u>, il se rendit à l'<u>Assemblée nationale</u> avec faire qu'un avec sa nation » pour demander comment rétablir l'ordre. Necker parle alors de l'état des finances. Par la suite, il ne s'adressera à l'Assemblée Le surnom d'« hercule de la liberté » lui est donné par que comme garde des sceaux pour maintenir, dans la tés. Le <u>21 novembre</u> <u>1790</u>, après la proclamation de la

Constitution civile du clergé, il démissionna de sa charge de garde des sceaux, et décida de reprendre ses fonctions de député. Ayant demandé un congé pour se reposer, il ne fut pas présent lors du débat sur le serment qu'il ne prononça pas. Son nom ayant été placé sur la liste des absents (18 juillet 1791), il émigra, d'abord à Bruxelles, puis en Hollande. De 1795 à 1802, il s'installe à Londres, où il retrouve des monarchistes comme Malouet ou Lally-Tollendal, ainsi que des prélats libéraux comme Boisgelin et Fontanges.



Jean Joseph Mougins, seigneur de Roquefort, né le 1^{er} février 1742 à Grasse et mort dans la même ville le septembre 1822, est un homme politique français.

Son frère, <u>Antoine Boniface</u> Mougins de Roquefort, représente le clergé aux <u>États généraux de</u>

1789. Jean Joseph Mougins de Roquefort est reçu avocat en parlement. Devenu procureur du pays aux États de Provence, lieutenant-général de police et chef de viguerie de Grasse, il est le premier consul de cette ville en 1787, puis maire en 1789. Député électeur de la sénéchaussée de Grasse, il est élu député du tiers par la sénéchaussée de <u>Draguignan</u>, le 27 avril 1789.

À l'assemblée, il montre des idées aussi libérales que son frère, et, lorsque celui-ci vint se réunir au tiers, il dit: « Permettez-moi d'applaudir à la démarche du porteur qui vient de vous exprimer son vœu et de se réunir à vous sous l'étendard national. Uni à lui par les liens de la nature, formé du même sang, je partage avec sensibilité et dans toute la joie de mon cœur ses principes et ses sentiments ». Il prête le serment du Jeu de Paume, fait partie du comité des rapports (5 octobre 1781) et est secrétaire de l'Assemblée (18 mars 1790). Il s'occupe spécialement de questions administratives judiciaires, demande notamment administrateurs soient choisis dans le département, et que l'on règle la nomination des municipalités, combat l'article tendant à attacher l'éligibilité au paiement volontaire des contributions ; parle en faveur de l'<u>ordre</u> de Malte, vote la conservation des banalités conventionnelles ; ne voulut admettre les jurés qu'en matière criminelle; réclame la nomination des juges par le peuple avec un mandat n'excédant pas quatre années; s'oppose à ce que les tribunaux de district soient juges d'appel les uns à l'égard des autres; démontre la nécessité de faire élire l'accusateur public par le peuple ; vote l'établissement des avoués ; parle sur la contrainte par corps contre les députés et sur la l'un des trente-six docteurs de l'Église. liberté de la presse, et fait partie de la députation La formation qu'il reçoit à Carthage est celle des lettrés envoyée à la translation des cendres de Voltaire à Sainte-Geneviève, le 9 juillet 1791. Après la session, il devient président du tribunal de district de Grasse, et ne joue plus de rôle politique.



Denis Diderot, né le 5 octobre 1713 à Langres et mort le 31 juillet 1784 à Paris, est un écrivain, philosophe et encyclopédiste français des <u>Lumières</u>, à la fois romancier, dramaturge, conteur, essayiste, dialoguiste, critique d'art, critique littéraire et traducteur.

Diderot est reconnu pour son <u>érudition,</u> son <u>esprit critique</u> et un certain <u>génie</u>. Il laisse son empreinte dans l'histoire de tous les genres littéraires auxquels il s'est essayé : il pose les bases du drame bourgeois au théâtre, révolutionne le roman avec Jacques le Fataliste et son maître, invente la critique à travers ses Salons et supervise la rédaction d'un des ouvrages les plus marquants de son siècle, la célèbre *Encyclopédie*. En philosophie également, Diderot se démarque en proposant plus de matière à un raisonnement autonome du lecteur plutôt qu'un système complet, fermé et rigide. Les premiers mots de ses Pensées sur l'interprétation de la nature (2e éd., 1754) sont:

Jeune homme, prends et lis. Si tu peux aller jusqu'à la fin de cet ouvrage, tu ne seras pas incapable d'en entendre un meilleur. Comme je me suis moins proposé de t'instruire que de t'exercer, il m'importe peu que tu adoptes mes idées ou que tu les rejettes, pourvu qu'elles emploient toute ton attention. Un plus habile t'apprendra à connaître les forces de la nature ; il me suffira de t'avoir fait essayer les tiennes. »

Mal connu de ses contemporains, tenu éloigné des polémiques de son temps, peu enclin à la vie des salons et mal reçu par la <u>Révolution</u>, Diderot devra attendre la fin du XÎXe siècle pour recevoir enfin tout l'intérêt et la reconnaissance de la postérité dans laquelle il avait placé une partie de ses espoirs. 04D56



Augustin d'Hippone (latin : Aurelius Augustinus) ou **saint** Augustin, né le <u>13 novembre</u> 354 à Thagaste (l'actuelle Souk Ahras, Algérie), un municipe de la <u>province</u> d'Afrique, et mort le 28 août 430 à Hippone (l'actuelle <u>Annaba</u>, Algérie), est un <u>philosophe</u> et <u>théologien</u> chrétien romain.

Avec Ambroise de Milan, Jérôme de Stridon et Grégoire le Grand, il est l'un des quatre Pères de l'Église occidentale et

romains de l'époque, même si ses écrits laissent apparaître une sensibilité et des traits liés à sa région de naissance. S'il est un maître de la langue et de la culture <u>latines</u>, il ne maîtrise jamais réellement le <u>grec</u>, ce qui a pour effet de romaniser le christianisme

christianisme oriental, plus proche des auteurs grecs.

tant en quantité qu'en qualité dans laquelle trois ouvrages particulièrement connus se détachent : Les <u>Confessions</u>, <u>La Cité de Dieu</u> et <u>De la Trinité</u>.

Augustin est un des penseurs qui ont permis au christianisme d'intégrer une partie de l'héritage grec et romain, en généralisant une lecture allégorique des Écritures suivant le modèle préconisé par Ambroise de Milan et le <u>néoplatonisme</u>. Toujours à la suite d'Ambroise, un ancien haut fonctionnaire romain, il incorpore au christianisme une tendance au recours à la force héritée de la République romaine. Il est le penseur le plus influent du monde occidental jusqu'à Thomas d'Aquin qui, huit siècles plus tard, donnera un tour plus aristotélicien au christianisme. Malgré tout, pensée conserve une grande influence XVII^e siècle, où elle est l'une des sources de la littérature classique française et inspire les théodicées de Malebranche et de Leibniz.

Augustin est un penseur exigeant dans tous les sens du terme. Homme clé de l'émergence du moi en Occident, il joue également un rôle de premier plan dans l'évolution de la notion de justice. De son passé manichéen, il garde une forte distinction entre le Bien et le Mal. Toutefois, le néoplatonisme fortement influencé sa conversion — l'a amené à une conception d'un Dieu fort qui, à l'inverse du Dieu faible des manichéens, assure qu'à la fin le Bien l'emporte. En Occident, il est le théologien qui insiste le plus sur la transcendance divine, c'est-à-dire que pour lui, les pensées de Dieu ne sont pas, de près ou de loin, les pensées des hommes. Selon lui, la croyance inverse constitue précisément le <u>péché originel</u>.

Le Dieu d'Augustin est à la fois au-dessus des êtres humains et au plus profond d'eux-mêmes. Il en résulte un accent mis sur ce qu'il nomme la trinité intérieure : la mémoire, l'intelligence et la volonté. Si la mémoire importante, l'idée de commencement, renouveau, est également très présente. La volonté permet de se diriger vers le Bien, mais n'est pas suffisante ; il faut aussi la grâce. Augustin met malgré tout l'accent sur la capacité que confère la raison à l'homme de s'approcher de la vérité des choses vérité absolue n'étant pas de ce monde —, dans une perspective qui intègre une dimension spirituelle certaine. En règle générale, la pensée augustinienne est animée d'un double mouvement : d'une part depuis l'extérieur (le monde) vers l'intérieur, qui est le domaine d'un Dieu lumière intérieure ; de l'inférieur (les plaisirs faciles) au supérieur (la vraie réalisation de

L'approche du politique chez Augustin est marquée par S'il reconnaît la nécessité gouvernement, il ne lui accorde qu'une place seconde face à la morale, estimant qu'il faut éviter de choisir les gouvernants parmi les êtres égocentriques et irrationnels. Pour l'évêque d'Hippone, les dirigeants restent toujours responsables de leurs actes. Enfin, chez lui, le bonheur ne relève pas du domaine du politique ou du gouvernement, il est apolitique. Selon

occidental et de lui donner une tonalité différente du lui, ni l'Église ni l'État n'ont vocation à établir une Cité de Dieu terrestre. L'accusation d'avoir favorisé la Ces controverses ont alimenté une œuvre considérable théocratie de l'Église sera essentiellement porté contre lui au début du XX^e siècle dans le cadre de ce que certains ont appelé l'augustinisme politique. De nos jours Augustin est plutôt considéré comme un des pères de l'individualisme moderne. libéralisme. 04D57



John Locke, né le 29 août 1632 à Wrington (Somerset) et mort le 28 octobre 1704 à High Laver (Essex), est un philosophe anglais. Il vit à une époque charnière qui voit la fin des guerres de religion, les débuts du rationalisme et une forte opposition à l'absolutisme en Angleterre. Proche du comte de Shaftesbury, Locke est partie prenante à ces dé-

bats et aux théories alors naissantes du contrat social, de la loi et du droit naturel, ainsi que de l'état de nature. Il s'intéresse aussi aux prémices de ce qui sera appelé à compter du XIX^e siècle le libéralisme.

En 1668, il est élu membre de la Royal Society, une organisation dans laquelle il semble s'être peu investi. Cette même année il écrit un court Essai sur la tolérance où il prend des positions opposées à celles de ses écrits de 1660-1662.

Il commence également cette année là un traité économique jamais publié de son temps : Some of the Consequences that are like to follow upon Lessing of Interest to 4 Per Cent (Certaines des conséquences qui sont comme suivre la diminution de l'intérêt à 4 pour cent.). De 1669 à 1675, il occupe des fonctions administratives auprès des propriétaires de la nouvelle colonie de Caroline. S'il n'écrit pas le texte de base de la constitution de ce territoire, il participe certainement à sa correction et à son amélioration. Vers 1670, il commence à rédiger l'Essai concernant l'entendement humain et écrit, vers 1671, ce qui est connu comme les drafts (versions) A et B. En novembre 1672, Shaftesbury devenant Lord Chancelier, Locke est nommé secretary for présentations chargé des questions religieuses. Un mois avant que Shaftesbury soit démis de son poste en novembre 1673, il devient secrétaire du Board of Trade and Plantations, un poste qu'il occupe jusqu'en 1675. A ce titre, il s'intéresse à la colonisation de l'Amérique d'autant qu'il est actionnaire de la Royal African Company qui pratique Traite des Noirs Lord Chancelier

En novembre 1675, il quitte l'Angleterre pour un séjour de trois ans et demi en France. De janvier 1676 à février 1677, il réside à Montpellier où il fait la connaissance de deux éminents médecins protestants, Charles Barbeyrac et Pierre Magnol, ainsi que du cartésien Sylvain Leroy. Durant son séjour dans un village proche de Montpellier, Celleneuve, de juin à septembre 1676, il reprend ses recherches dans le domaine philosophique. En février 1677, il quitte Montpellier, visite Toulouse et Bordeaux avant d'arriver à Paris en juin 1677. Dans cette ville, il continue à travailler la

philosophie et lit des versions françaises de l'œuvre de | **Selon la mythologie** Descartes. Il se lie également à deux disciples de Gassendi: François Bernier (philosophe) et Gilles de Launay. Il travaille aussi à son Essai sur l'entendement humain et écrit un Essay de Intellectuel. En mai 1679, il retourne en Angleterre, après un nouveau séjour à Montpellier et un nouveau passage à Paris.

La dynastie Zhou est selon l'historiographie traditionnelle la troisième dynastie chinoise.





Dirigée par des rois appartenant au clan Jī, elle prend le pouvoir au XIe siècle av. J.-C. (vers 1046 av. J.-C.), faisant suite à la dynastie Shang, et reste en place jusqu'en 256 av. J.-C., date à laquelle s'achève le règne du dernier roi des Zhou. Elle s'éteint en 256 av. J.-C. puis son territoire est intégré au royaume de Qin en 249 av. J.-C.. Cette longévité fait de la dynastie Zhou la plus longue de toutes celles qui se sont succédé ou concurrencées durant l'<u>Histoire de la Chine</u>.

La longue période de la dynastie Zhou ne voit en fait celle-ci exercer une domination effective sur les pays de la Plaine centrale chinoise qu'à partir du milieu du XIe siècle av. J.-C. jusqu'au début du VIIIe siècle av. J.-C.. Cette période est dite des « Zhou de l'Ouest » (1046-771 av. J.-C.), en raison de la situation occidentale de la capitale des rois Zhou. Après cette ère, la dynastie Zhou n'exerce plus qu'une forme de souveraineté symbolique face aux royaumes plus puissants qui s'affirment en Chine. Il s'agit de la période dite des « Zhou de l'Est » (771-256 av. J.-C.) en raison de l'installation de la dynastie dans une capitale orientale. Elle est elle-même subdivisée en deux sous-périodes: la période des Printemps et Automnes (771-481 av. J.-C.) et la période des Royaumes combattants (481-221 av. J.-C.).

Cette période de l'histoire chinoise correspond à ce 1930, les trouvailles d'inscriptions oraculaires sur des que beaucoup considèrent être l'apogée de la fabrication d'objets en bronze chinois. La dynastie couvre aussi la période où les caractères chinois ont évolué vers une forme presque moderne avec l'utilisation d'une version archaïque du style « des scribes » qui émerge au cours de la fin de la période des Royaumes combattants.

Une autre dynastie nommée Zhou exista entre 690 et 705 de notre ère, avec comme seule impératrice <u>Wu</u> Zetian.

Selon la mythologie chinoise, la lignée des Zhou naît quand Jiang Yuan, une consort du légendaire Empereur conçoit miraculeusement un enfant, « l'Abandonné », après avoir marché dans l'empreinte divine de Shangdi. Qi devient ensuite un héros qui survit alors qu'il est abandonné trois fois par sa mère et qui améliore considérablement l'agriculture à l'époque de la semi-légendaire dynastie Xia. Ce dernier exploit lui vaut d'être nommé seigneur de Tai et de recevoir le nom de famille Ji de la part du roi Xia de son époque. Par la suite, il reçoit également le nom posthume de Houji le « seigneur Millet », qui lui est décerné par le roi Tang de la dynastie Shang. Il reçoit même des sacrifices comme Dieu des récoltes. Il faut noter que le terme Hòujì était probablement un titre héréditaire attaché à une lignée.

Bien des années plus tard, Buzhu, le fils de Qi, aurait abandonné son poste de Maître Agraire dans les dernières années de sa vie et lui, ou son fils Ju, aurait totalement abandonné l'agriculture au profit d'un mode de vie nomade à la manière de Xirong et Rongdi. Cependant, Gong Liu, le fils de Ju Liu, conduit son peuple vers la prospérité en rétablissant l'agriculture et en l'installant dans la ville de Bin, sur laquelle ses descendants vont régner pendant plusieurs générations.

La dynastie Shang, également appelée la dynastie **Yin**, est selon l'historiographie chinoise la deuxième dynastie royale à avoir dominé la Chine, des environs de 1570 à 1045 av. J.-C.





Elle succède à la dynastie Xia (connue par la tradition écrite) et, sur le plan archéologique, à la culture <u>d'Erlitou</u> entre 1800 et 1600 av. J.-C. et à la <u>culture</u> <u>d'Erligang</u> entre 1580 et 1400/1300 av. J.-C. La dynastie Shang précède celle des Zhou qui la supplante au milieu du XIe siècle av. J.-C. Depuis les années os et des écailles de tortue à <u>Anyang</u> dans le <u>Henan</u> ont révélé que s'y trouvait alors la dernière capitale des rois Shang, Yinxu, durant la période allant d'environ 1250 à 1050 av. J.-C. Il est possible que les rois ayant régné à partir d'autres sites durant la période précédente, la période d'Erligang (c. 1600-1300 av. J.-C.), aient également été des membres de la dynastie Shang, mais l'absence d'écriture pour cette époque ne permet pas de le confirmer.

Cette période, qui couvre une vaste partie du <u>II^e millénaire av. J.-C.</u>, voit de nombreux changements se produire dans la Plaine centrale de Chine, avant tout

à partir du foyer situé dans la vallée du <u>fleuve Jaune</u> seulement une âme animée d'une fonction végétative, d'où émerge la dynastie Shang. Les premiers États et les premières villes se développent, de même qu'un artisanat du bronze remarquable, et l'écriture apparaît durant la période finale. Les autres régions chinoises ne sont pas en reste, puisque des cultures ayant mis au point un artisanat métallurgique remarquable ont été identifiées dans plusieurs endroits, notamment le bassin du Yangzi. L'idée d'une mainmise des rois Shang sur une grande partie de la Plaine centrale est donc remise en cause. 04D61



Aristote (384-322 avant notre est un philosophe polymathe grec de l'Antiquité. Il est avec Platon, dont il a été le disciple à l'<u>Académie</u>, l'un des penseurs les plus influents que le monde occidental ait connu. Il est aussi l'un des rares à avoir abordé presque tous les domaines de connaissance de son biologie, temps: physique, <u>métaphysique,</u> logique,

poétique, politique, rhétorique, éthique et de façon ponctuelle l'<u>économie</u>. Chez Aristote, la <u>philosophie</u>, à l'origine « amour de la sagesse », est comprise dans un sens plus large comme recherche du savoir pour luimême, interrogation sur le monde et science des sciences.

Pour lui, la science comprend trois grands domaines : la science théorique, la science pratique et la science productive ou poïétique (appliquée). La science théorique constitue la meilleure utilisation que l'homme puisse faire de son temps libre. Elle est composée de la « philosophie première » ou <u>métaphysique</u>, de la mathématique et de la physique, appelée aussi philosophie naturelle. La science pratique tournée vers l'action (praxis) est le domaine de la politique et de l'éthique. La science productive couvre le domaine de la technique et de la production de quelque chose d'exà l'homme. Entrent dans son champ l'agriculture, mais aussi la poésie, la rhétorique et, de façon générale, tout ce qui est fait par l'homme. La logique, quant à elle, n'est pas considérée par Aristote comme une science, mais comme l'instrument qui permet de faire progresser les sciences. Exposée dans un ouvrage intitulé Organon, elle repose sur deux concepts centraux : le syllogisme, qui marquera fortement la <u>scolastique</u>, et les <u>catégories</u>.

La nature (Physis) tient une place importante dans la philosophie d'Aristote. Selon lui, les matières naturelles possèdent en elles-mêmes un principe de mouvement (en telos echeïn). Par suite, la physique est consacrée à l'étude des mouvements naturels provoqués par les principes propres de la matière. Au-delà, pour sa métaphysique, le dieu des philosophes est le premier moteur, celui qui met en mouvement le monde sans être lui-même mû. De même, tous les vivants ont une âme, mais celle-ci a diverses fonctions. Les plantes ont

celle des animaux possède à la fois une fonction végétative et sensitive, celle des hommes est dotée en plus d'une fonction intellectuelle.

La vertu éthique, selon Aristote, est en équilibre entre deux excès. Ainsi, un homme courageux ne doit être ni téméraire, ni couard. Il en découle que l'éthique aristotélicienne est très marquée par les notions de mesure et de phronêsis (en français sagesse). Son éthique, tout comme sa politique et son économie, est tournée vers la recherche du Bien. Aristote, dans ce domaine, a profondément influencé les penseurs des générations suivantes. En lien avec son naturalisme, le Stagirite considère la cité comme une entité naturelle qui ne peut perdurer sans justice et sans amitié (*philia*).

À sa mort, sa pensée connaît plusieurs siècles d'oubli. Il faut attendre la fin de l'Antiquité pour qu'il revienne au premier rang. Depuis la fin de l'Empire romain et jusqu'à sa redécouverte au XII^e siècle, l'Occident, à la différence de l'Empire byzantin et du monde musulman, n'a qu'un accès limité à son œuvre. À partir de sa redécouverte, la pensée d'Aristote influence fortement la philosophie et la théologie de l'Occident durant les quatre à cinq siècles suivants, non sans créer des tensions avec la pensée d'<u>Augustin d'Hippone</u>. Associée au développement des <u>universités</u>, qui débute au XII^e siècle, elle marque profondément la scolastique et, par l'intermédiaire de l'œuvre de Thomas d'Aquin, le christianisme catholique.

Au XVII^e siècle, la percée de l'astronomie scientifique avec Galilée puis Newton discrédite le géocentrisme. Il s'ensuit un profond recul de la pensée aristotélicienne dans tout ce qui touche à la science. Sa logique, l'instrument de la science aristotélicienne, est également critiquée à la même époque par <u>Francis Bacon</u>. Cette critique se poursuit aux XIX^e siècle et XX^e siècle où Frege, Russell et Dewey retravaillent en profondeur et généralisent la syllogistique. Au XIX^e siècle, sa philosophie connaît un regain d'intérêt. Elle est étudiée et commentée entre autres par Schelling et Ravaisson, puis par Heidegger et, à sa suite, par Leo Strauss et Hannah Arendt, deux philosophes considérés par Kelvin Knight comme des néo-aristotéliciens « pratiques ». Plus de 2 300 ans après sa mort, sa pensée demeure toujours étudiée et commentée par la philosophie occidentale. 04D62



Boniface de Castellane-Nojean,

né Boniface Louis André, marquis de Castellane, né le <u>4 août</u> <u>1758</u> à Paris et mort le <u>21 février 1837</u> à Paris, est <mark>un général et homme politique</mark> français de la Révolution et de <u>l'Empire</u>. Il participe au débat sur la Déclaration des droits de l'homme et

du citoyen et formule en grande partie l'article X de la Déclaration concernant la <u>liberté des opinions</u> religieuses. La version définitive de l'article X est adoptée le 23 août 1789 en ces termes : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre

l'abolition des lettres de cachet et refuse au roi le droit <u>France libre</u> pendant la <u>seconde Guerre mondiale</u>, <u>un</u> de veto. En mars 1792, il est promu maréchal de camp des auteurs de la déclaration universelle des droits de mais donne sa démission après la journée du 10 août 1792. Il est emprisonné sous la Terreur et libéré après la chute de Robespierre le 27 juillet 1794. 04D74

public établi par la loi. » Il demande également politique français. Membre du gouvernement de la l'homme en 1948, vice-président du Conseil d'Etat de <u>1944</u> à <u>1959</u>, président de la <u>Cour européenne des</u> droits de l'homme de 1965 à 1968, il reçut le prix Nobel de la paix en 1968, et aussi le prix des droits de l'homme des Nations unies la même année.



Jean-Baptiste Gobel, né le 1^{er} sept. 1727 à Thann et mort guillotiné le 13 avril 1794 à Paris, est un prélat, évêque auxiliaire de Bâle en 1771 puis <u>évêque</u> constitutionnel de la Seine pendant la Révolution. En 1771, à 44 ans, il est nommé évêgue auxiliaire avec le titre d'évêque <u>in partibus</u> de Lydda. En 1782,

il est relèvé de ses charges administratives et lucratives, ce qui va pousser Gobel vers les idées « réformistes ». Îl est élu député aux États généraux de 1789 par le clergé du bailliage de Belfort et Huningue. Il participe à la rédaction de la Déclaration des droits de l'homme et du citoven de 1789, étant co-auteur, avec Boniface de Castellane, de l'article 10 sur la liberté d'opinion.



le Pr Pierre-Henri Teitgen, né à Rennes, le <u>29 mai 1908</u> et mort le <u>6</u> avril 1997 à Paris, était un juriste, <u>professeur</u>, un <u>résistant</u> et un <u>homme</u> politique. Il est considéré comme l'une des plus importantes figures de la <u>démocratie-chrétienne</u> française de l'après-guerre. <mark>Plusieurs fois député</mark> et ministre, il est corédacteur de la Convention européenne des droits de

l'homme, juge à la Cour européenne du même nom, père fondateur du droit communautaire, et grand officier de la Légion d'honneur. 04D88



Duc Louis-Alexandre de La Rochefoucauld d'Enville, né à Paris le 4 juillet 1743 et assassiné à le <u>4</u> <u>sept</u>. <u>1792</u>. Grand seigneur de l'<u>Ancien Régime</u>, il joue un rôle politique au début de la Révolution française. Défenseurs de la cause américaine en France, il est le traducteur de Benjamin Franklin

avec qui il publie les Constitutions des Treize États-*Unis de l'Amérique* à <u>Paris</u> en <u>1783</u>. Il est élu <u>député</u> de la noblesse de Paris aux états généraux de 1789. Il fait partie du groupe des 47 députés de la noblesse qui se rallient le <u>25 juin 1789</u> au <u>tiers état</u>. *Il propose l'article* XI de la Déclaration.. de 1789, qui est adopté. Après la journée du 10 août 1792, il donne sa démission pour échapper à la colère des insurgés. Il est alors tué le <u>4 septembre</u> <u>1792</u> par des volontaires de la Sarthe et de l'Orne, en route pour combattre les Prussiens qui venaient de prendre <u>Verdun</u> et qui menaient la chasse aux aristocrates. 04D74

FIN DE LA BIOGRAPHIE DU COURS IV

=========

BIOGRAPHIE DU COURS V



le Pr René Cassin, René Samuel Cassin (né le <u>5</u> oct. 1887 à <u>Bayonne</u>, mort le <u>20</u> <u>fév. 1976</u> à <u>Paris</u>), était un <u>iuriste, diplomate</u> et homme

